

Relations

POUR QUI VEUT
UNE SOCIÉTÉ JUSTE

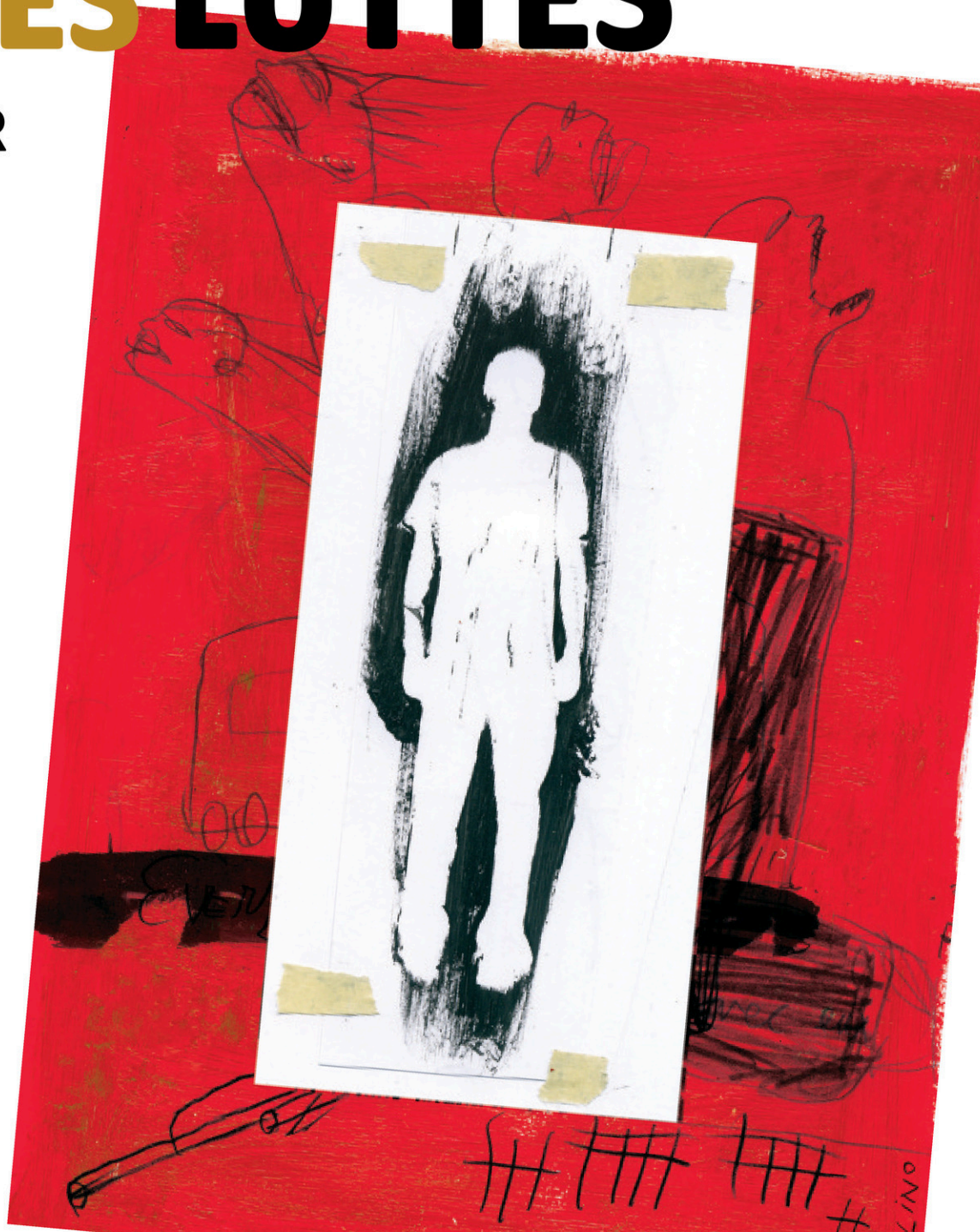
NUMÉRO 796 JUIN 2018

MÉMOIRE DES LUTTES

POUR
CONTINUER
LE COMBAT

DÉBAT
DES ACCORDS
DE LIBRE-ÉCHANGE
PROGRESSISTES :
UN OXYMORE ?

ARTISTE INVITÉ:
CENTRE DE RECHERCHE
EN IMAGERIE POPULAIRE



7,00 \$



Fondée en 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis plus de 75 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques, environnementaux et religieux de notre époque.



10

5 ÉDITORIAL

LA NAKHBA, UNE CATASTROPHE EN COURS DEPUIS 70 ANS.

Emiliano Arpin-Simonetti

ACTUALITÉS

- 6 LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : UN PLAN IDÉOLOGIQUE Virginie Larivière
7 MINIÈRES CANADIENNES : ENFIN UN CONTRÔLE ? Marie-Dominik Langlois
9 SE SOUVENIR D'OVERDALE François Saillant
10 HOMMAGE À UNE RELIGIEUSE ENGAGÉE Louise Leboeuf

12 DÉBAT

DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE PROGRESSISTES : UN OXYMORE ?

Stuart Trew et Geneviève Dufour

35 AILLEURS

VENTS D'AUTORITARISME SUR L'ASIE DU SUD-EST

Dominique Caouette

38 CONCOURS « JEUNES VOIX ENGAGÉES »

LA VILLE EN PROIE À L'ÉPURATION SOCIALE ?

Léa Boutrouille

41 SUR LES PAS D'IGNACE

HONDURAS : UNE DICTATURE EN VOIE DE NORMALISATION

Ismael Moreno Coto

42 CHRONIQUE POÉTIQUE de Denise Desautels

CRÂNE À L'EAU BLEUE

44 QUESTIONS DE SENS

MOI AUSSI... JE DOIS REDÉCOUVRIR L'AMOUR

Jean Bédard

RECENSIONS

45 LIVRES

49 DOCUMENTAIRE

50 LE CARNET de Robert Lalonde

CHRONIQUE D'UN EMBUSQUÉ. CINQUIÈME TEMPS

DIRECTRICE

Élisabeth Garant

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Claude Ravet

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Catherine Caron

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Emiliano Arpin-Simonetti

ASSISTANT À LA RÉDACTION

Marc-Olivier Vallée

DIRECTION ARTISTIQUE

Mathilde Hébert

ILLUSTRATIONS

Sylvie Cotton, Jacques Goldstyn,

Lino

RÉVISION/CORRECTION

Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION

Frédéric Barriault, Gilles Bibeau,

Mélanie Chabot, Eve-Lyne

Couturier, Dario De Facendis,

Jonathan Durand Folco, Claire

Doran, Céline Dubé, Lorraine

Guay, Mouloud Idir, Alexandra

Pierre, Rolande Pinard, Louis

Rousseau, Michaël Séguin

COLLABORATEURS

Gregory Baum †, André

Beauchamp, Jean Bédard,

Jean-Marc Biron, Dominique

Boisvert, Marc Chabot, Denise

Desautels, Amélie Descheneau-

Guay, Robert Lalonde, Marco

Veilleux

IMPRESSION HLN

sur du papier recyclé
contenant 100 % de fibres
post-consommation.

DISTRIBUTION

Disticor Magazine Distribution

Services

Relations est membre de la SODEP
et de l'AMÉCO.

Ses articles sont répertoriés dans
Érudit, *Repère*, *EBSCO* et dans l'*Index*
de *périodiques canadiens*.

SERVICE D'ABONNEMENT

SODEP (Revue *Relations*)

C.P. 160, succ. Place-d'Armes

Montréal (Québec) H2P 1S6

514-397-8670

abonnement@sodep.qc.ca

ABONNEMENT EN LIGNE

www.revuerelations.qc.ca

TPS: R119003952

TVQ: 1006003784

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales

du Québec: ISSN 0034-3781

ISSN (version numérique): 1929-3097

ISBN (version imprimée):

978-2-924346-35-8

ISBN (version PDF):

978-2-924346-34-1

BUREAUX

25, rue Jarry Ouest

Montréal (Québec) H2P 1S6

tél. : 514-387-2541, poste 279

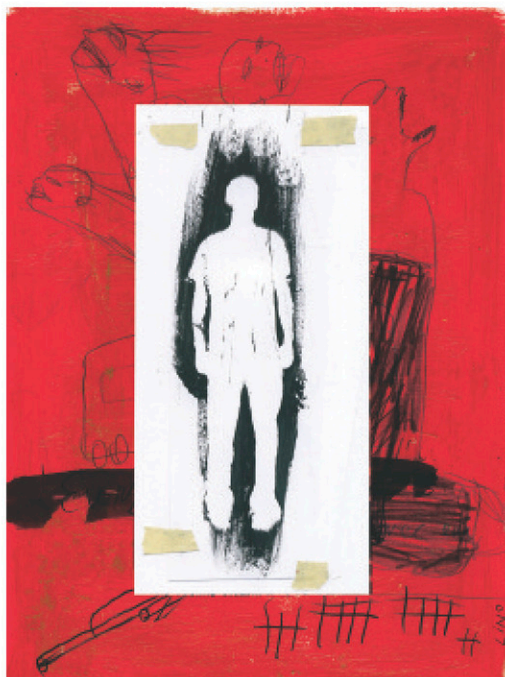
relations@cjf.qc.ca

www.revuerelations.qc.ca

Nous reconnaissons
l'appui financier
du gouvernement du Canada

Canada

POUR QUI VEUT
UNE SOCIÉTÉ JUSTE



Lino, *Je me souviens*, 2011,
acrylique et collage sur papier

DOSSIER

- 14** MÉMOIRE DES LUTTES AU QUÉBEC –
POUR CONTINUER LE COMBAT
Jean-Claude Ravet
- 17** NOS LUTTES ONT CHANGÉ NOS VIES... ET LE QUÉBEC !
Diane Lamoureux
- 20** VOIX ET VOIES INTERDITES
Marie-Célie Agnant
- 21** BLANC DE MÉMOIRE
Emiliano Arpin-Simonetti
- 22** DES SOURCES CHRÉTIENNES AUX LUTTES SOCIALES
Frédéric Barriault
- 25** LE SOCIALISME DÉCOLONISATEUR,
UNE TRADITION À RÉACTUALISER
Entrevue avec Éric Martin,
réalisée par Emiliano Arpin-Simonetti
- 27** MÉMOIRE DES LUTTES AU CREUX
DES TERRITOIRES
Lucie Sauvé
- 29** TRANSMETTRE LA RÉVOLTE
Jaouad Laaroussi
- 30** MAI 68 AU QUÉBEC :
UNE CONTESTATION ÉTUDIANTE ORIGINALE
Jean-Philippe Warren
- 32** MÉMOIRE D'UN SYNDICALISME COMBATIF
Philippe Boudreau

ARTISTE INVITÉ

Actif depuis 1978 et fondé officiellement en 1983, le Centre de recherche en imagerie populaire (CRIP) est un organisme sans but lucratif dont le mandat est de documenter, de mettre en valeur et de diffuser la culture populaire et les pratiques émancipatoires d'information et de communication. En 1993, le CRIP s'est associé à l'UQAM et se trouve maintenant rattaché à l'École des médias de sa Faculté de communication. En plus d'avoir réalisé jusqu'ici près d'une centaine d'expositions d'affiches, des productions interactives sur l'histoire sociale québécoise et internationale, ainsi que deux anthologies visuelles – l'une sur les mouvements sociaux québécois (Lux, 2008), l'autre sur les mobilisations étudiantes-populaires de 2012 (Lux, 2013) –, le CRIP travaille actuellement à la réalisation d'un nouveau site Web facilitant l'accès public à plusieurs milliers d'affiches et d'artéfacts créés dans le contexte des luttes sociales au Québec et à travers le monde. <crip.uqam.ca>.



Nous avons besoin de votre soutien

Depuis 35 ans, le Centre justice et foi (CJF) est un lieu privilégié d'analyse sociale et de débat citoyen où la recherche académique côtoie et s'articule aux savoirs pratiques et à l'art. Le Centre permet à un grand nombre de personnes engagées pour la justice sociale de se rencontrer, de s'informer et de mieux appréhender la complexité des enjeux d'actualité. Les thématiques abordées par la revue *Relations*, son blogue, le secteur Vivre ensemble et son webzine ainsi que lors des activités publiques en sont le reflet.

Pour que le CJF demeure dynamique et pertinent, nous avons besoin de votre soutien.



La revue *Relations* publie 6 numéros thématiques par année, en couleur et illustrés par des artistes.



Le secteur Vivre ensemble est une ressource incontournable pour appréhender les défis de la migration et du pluralisme.



Gilles Pilette

Le secteur des Activités publiques permet à des individus et des groupes de comprendre et de prendre position sur des enjeux d'actualité.

Votre don peut être fait en ligne au <cjf.qc.ca>

Merci de votre don!

Centre justice et foi

25, rue Jarry Ouest, Montréal, Québec H2P 1S6 | 514-387-2541 poste 234

Les dons faits au CJF sont déductibles d'impôts. N° d'enregistrement : 11900 3952 RR001

LA NAKHBA, UNE CATASTROPHE EN COURS DEPUIS 70 ANS

Au moment d'écrire ces lignes, l'armée israélienne tirait encore à balles réelles sur des manifestants palestiniens non armés dans la bande de Gaza. Après une troisième semaine consécutive de manifestations amorcées le 30 mars, le bilan des victimes s'élevait à 31 morts – dont au moins un journaliste clairement identifié et plusieurs adolescents. Environ 2000 personnes avaient été blessées par balle, selon les chiffres du ministère de la Santé de Gaza.

Ces manifestations étaient menées dans le cadre d'une grande « Marche du retour » organisée principalement par la société civile et devaient s'étaler sur six semaines pour culminer le 15 mai, date de commémoration des 70 ans de la *Nakhba*. Ce terme (« la catastrophe ») désigne l'exode de plus de 750 000 Palestiniens qui ont dû fuir ou qui ont été chassés de leurs terres (confisquées, puis annexées) pendant la guerre israélo-arabe ayant mené à la création d'Israël, en 1948. À Gaza, le souvenir de la *Nakhba* est d'autant plus prégnant que 70% de la population est constituée de réfugiés. Si leur droit de retour est garanti notamment par la résolution 194 de l'ONU, Israël s'y oppose farouchement depuis sa fondation.

Les mobilisations des dernières semaines avaient donc un caractère symbolique puissant. Le campement temporaire installé par les dizaines de milliers de manifestants aux abords de la barrière de séparation qui isole la population gazaouie du reste du monde rappelait que, 70 ans plus tard, le problème des réfugiés palestiniens reste entier. Il lançait aussi un message de résistance non-violente opiniâtre contre le blocus qui fait de Gaza la plus grande prison à ciel ouvert au monde et, plus largement, contre la dépossession totale de la population palestinienne.

La répression sanglante de ce mouvement était de toute évidence planifiée: dès le premier jour, l'armée a déployé des tireurs d'élite ayant l'ordre de tirer sur quiconque s'approcherait trop de la barrière. Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense, Avigdor Liberman, l'ont par ailleurs applaudie, ajoutant une couche de cynisme à l'horreur du massacre. L'utilisation de balles réelles contre une foule non armée s'ajoute ainsi à la longue liste d'infractions qui témoignent du peu de respect dont fait preuve l'État israélien pour la vie des Palestiniens et envers le droit international. Parmi celles-ci, mentionnons le blocus de Gaza, l'occupation des territoires palestiniens, la construction du mur de séparation, la colonisation des territoires occupés, les expropriations forcées, sans oublier les emprisonnements arbitraires – y compris de centaines d'enfants¹ – et les assassinats extrajudiciaires.

Derrière l'horreur du nouveau massacre commis à Gaza, ce qui point est donc un constat implacable: la *Nakhba* n'est pas seulement un épisode tragique de la guerre d'indépendance d'Israël, mais bien un processus en cours depuis plus de 70 ans². Un processus colonial qui mène lentement mais sûrement à l'annexion, par Israël, de l'ensemble du territoire de la Palestine historique et à l'anéantissement d'une solution négociée à deux États vivant en paix côte à côte; un processus s'opérant à travers la dépossession et la déshumanisation des Palestiniens qui, au mieux, sont appelés à n'être que des citoyens de seconde zone dans un État d'apartheid.

Devant l'impunité totale dont jouit Israël, la communauté internationale demeure passive, sinon complice, reportant sans cesse l'adoption de véritables sanctions pour l'obliger à respecter le droit international. Or, à l'instar de la campagne qui avait ciblé le régime d'apartheid en Afrique du Sud, le minimum serait d'imposer un boycott visant les compagnies israéliennes du complexe sécuritaire et militaire, de même que toutes celles qui font affaire avec l'armée israélienne. C'est entre autres ce que réclame le mouvement non-violent Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) lancé par la société civile palestinienne en 2005.

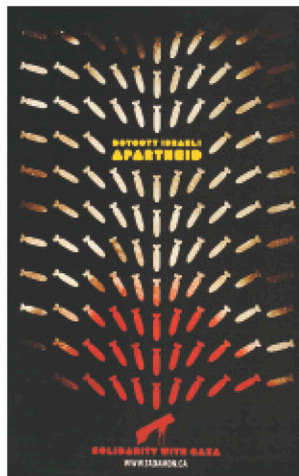
Dans la foulée de la répression des dernières semaines à Gaza, le 10 avril dernier, la Ville de Dublin en Irlande a d'ailleurs adopté une résolution pro BDS, annonçant son intention de mettre fin à tous ses contrats avec la firme américaine Hewlett Packard et ses filiales, en raison des importants liens d'affaires qu'elles entretiennent avec l'armée israélienne.

Le Canada devrait s'en inspirer plutôt que de chercher, de manière odieuse, à délégitimer le mouvement BDS en l'associant à de l'antisémitisme, comme l'a fait le gouvernement Trudeau en permettant l'adoption d'une motion en ce sens à la chambre des Communes en 2016. Il ne suffit pas de claironner que le « Canada est de retour » en se gaussant d'une prétendue vertu multilatéraliste sur la scène internationale: il faut agir en conséquence. Empêcher Israël d'exporter ici son expertise en matière de surveillance et de répression, développée en grande partie au prix de la liberté et de la vie de populations palestiniennes, serait une bonne manière de joindre la parole aux actes.

Emiliano Arpin-Simonetti

1. Chaque année, entre 500 et 700 jeunes de 12 à 17 ans seraient détenus et jugés par le système de justice militaire israélien, selon l'ONG Defense for Children International Palestine.

2. Voir Michaël Séguin, « Israël-Palestine: au-delà de la solution à deux États. Entretien avec Jeff Halper », *Relations*, n° 779, août 2015.



Tadamon!, affiche. Artiste: Yuen Kit Lo Kevin, 2009

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ: UN PLAN IDÉOLOGIQUE

Le plan d'action du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté consacre l'approche néolibérale de l'incitation à l'emploi.

Virginie Larivière

L'auteure est porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté

C'est avec plus de deux ans de retard que le gouvernement a lancé, en décembre dernier, le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale*. Un budget de 3 milliards de dollars sur 5 ans doit assurer la mise en place de ses 43 mesures et actions censées faire sortir au moins 100 000 personnes de la pauvreté d'ici 2023.

Plus de 40% de ce budget est consacré à la mesure phare du plan, à savoir l'instauration progressive de ce que le gouvernement a choisi d'appeler un «revenu de base». Il s'agit là d'une avancée importante.

En instaurant cette mesure, le gouvernement se trouve en effet à déterminer une cible à atteindre pour améliorer le revenu des personnes assistées sociales, ce que l'enjoignait à faire la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale adoptée dès 2002, mais qui n'avait encore jamais été fait. Le revenu disponible des prestataires qui y auront droit équivalra à terme, en 2023, au seuil de la Mesure du panier de consommation (MPC), soit environ 18 000 \$ par année pour une personne seule. Il s'agit d'une augmentation annuelle de 41,4% du revenu disponible, soit 5 280 \$ de plus par rapport aux prestations de 2017.

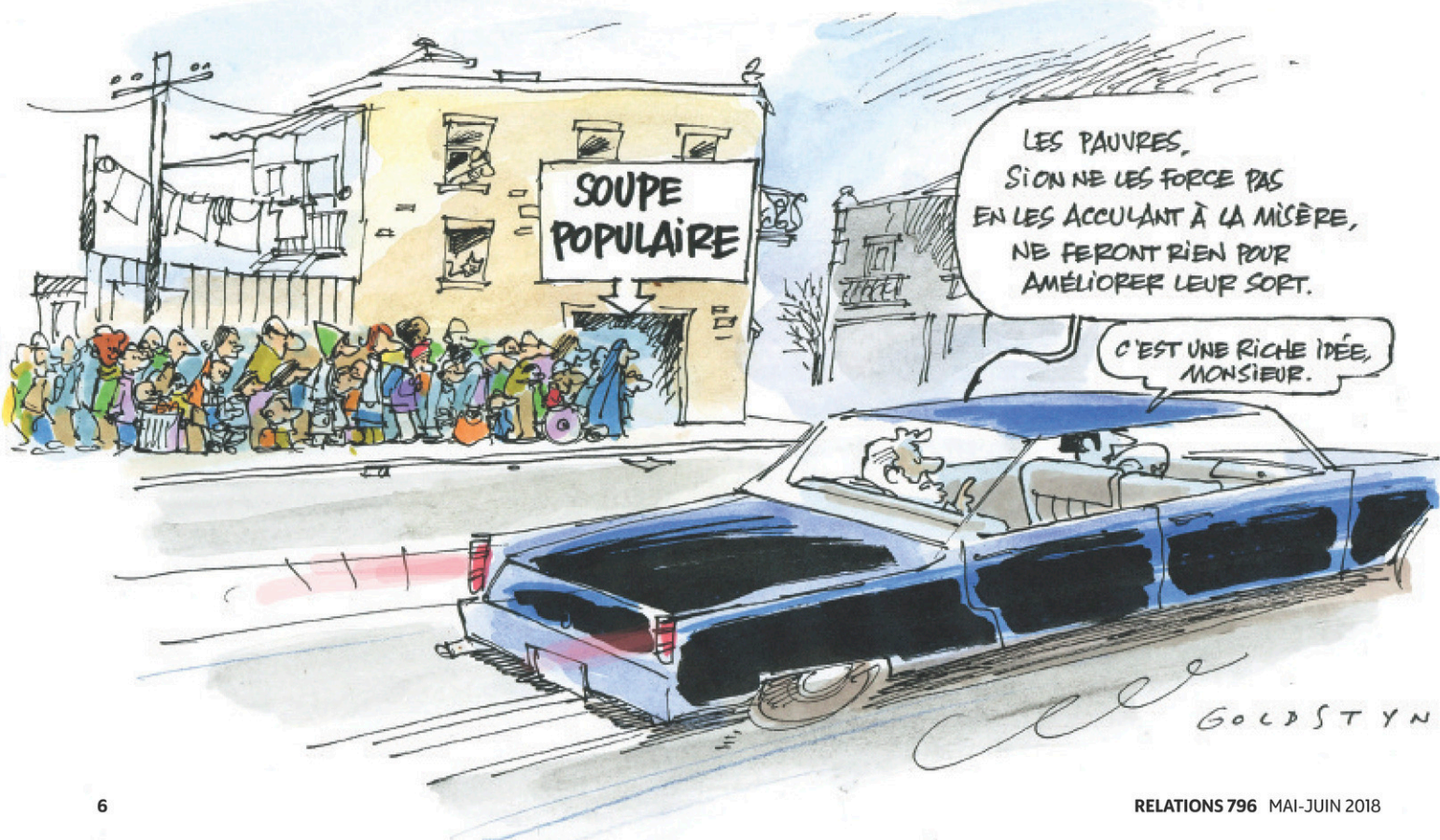
Bref, avec cette mesure, le gouvernement avance dans la bonne direction. Mais nous sommes loin, comme il le dit, d'une «véritable révolution» dans la manière de lutter contre la pauvreté au Québec.

D'une part, contrairement à ce qu'il prétend, la MPC n'est pas un indicateur de sortie de la pauvreté. La MPC corres-

pond au revenu disponible requis pour avoir accès à un certain nombre de biens et services définis. Elle est utilisée pour suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins essentiels. Il s'agit donc d'un strict minimum pour préserver santé et dignité. D'autre part, la mise en place de ce «revenu de base», mais aussi l'entrée en vigueur du programme Objectif emploi ce printemps, consacrent le principe de la conditionnalité dans les différents programmes d'aide financière de dernier recours.

Ainsi, pour être admissible au «revenu de base», il faudra être prestataire de l'aide sociale et avoir des contraintes sévères à l'emploi reconnues depuis au moins cinq ans et demi. Parmi les quelque 760 000 personnes qui ne couvrent pas leurs besoins de base au Québec, seulement 84 000 se verraient donc accorder ce «revenu de base».

Les personnes assistées sociales qui ont des contraintes sévères à l'emploi reconnues depuis moins de cinq ans et demi auront droit, d'ici 2021, à une augmentation de 103 \$ de leur prestation mensuelle. Cette majoration ne leur permettra d'atteindre que 77% de la MPC. Quant aux personnes jugées sans contraintes à l'emploi, elles verront leurs



prestations mensuelles augmenter de 45 \$ d'ici 2021. Le gouvernement les condamne donc à ne couvrir que 55% des besoins de base reconnus, au nom de l'argument éculé selon lequel des revenus trop élevés réduisent l'effet incitatif à intégrer le marché du travail, réitéré dans le rapport du comité d'experts sur le revenu minimum garanti paru à l'automne dernier¹.

Le principe de la conditionnalité est également au cœur du programme Objectif emploi. Vertement dénoncé depuis l'annonce de sa création en novembre 2015, ce programme, une fois entré en vigueur, poussera les personnes admissibles pour la première fois à l'aide sociale à participer à un parcours d'employabilité ou de formation. En contrepartie, elles recevront un supplément pouvant atteindre 260 \$. Cependant, les personnes qui seront dans l'incapacité d'y participer perdront jusqu'au tiers de leur prestation de base mensuelle, qui passera de 648 \$ à 424 \$. De ces coupes, le Plan gouvernemental ne souffle mot. Il s'agit pourtant ici de réduire le montant du « barème plancher » à l'aide sociale de façon que les prestations de base correspondent non plus à la moitié de la MPC, mais au tiers!

En somme, le troisième Plan gouvernemental repose sur le même a priori que les deux précédents, à savoir que les personnes en situation de pauvreté, si on ne les force pas en les acculant à la misère, ne feront rien pour améliorer leur sort.

À cet égard, un passage du Plan gouvernemental est particulièrement révélateur: « Comme le stipule le préambule de la Loi, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à *pouvoir* agir pour transformer leur situation » (p. 26, c'est nous qui soulignons). Or, dans le texte original du préambule, le mot « pouvoir » n'apparaît pas. Alors que le législateur présumait à l'époque de la volonté de s'en sortir des personnes en situation de pauvreté, le gouvernement actuel, lui, préfère présumer leur inertie, sans jamais pouvoir la prouver. ☹

1. Voir V. Larivière, « Rapport du comité d'experts sur le RMG: un dangereux réalignement des politiques de solidarité sociale », Collectif pour un Québec sans pauvreté [en ligne], 16 novembre 2017.

MINIÈRES CANADIENNES: ENFIN UN CONTRÔLE ?

La création d'un poste d'ombudsman pour surveiller les entreprises canadiennes à l'étranger survient après plus d'une décennie de pression de la part de la société civile.

Marie-Dominik Langlois

L'auteure, doctorante en sociologie à l'Université d'Ottawa, a travaillé près de dix ans dans des ONG préoccupées par les impacts socio-environnementaux des compagnies extractives.

Le Canada est le pays qui compte le plus d'entreprises minières dans le monde. Or, à l'étranger, l'industrie minière canadienne est associée à un nombre sans cesse croissant d'abus et de violations de droits: contaminations environnementales, pratiques antisyndicales, évictions de communautés, intimidation, travail forcé, viols et assassinats ciblés de leaders communautaires, entre autres. Seulement en Amérique latine, le Projet justice et responsabilité corporative de l'École de droit de l'Université York a rapporté, entre 2000 et 2015, des incidents impliquant 28 compagnies canadiennes et ayant fait 44 morts, 403 blessés et plus de 700 cas de « criminalisation », incluant des mandats d'arrestation et des détentions ciblant des personnes critiques des activités extractives.

Quelle est la source du problème? D'abord, de nombreux pays concernés sont caractérisés par d'importants degrés de corruption et d'impunité, ce qui rend trop souvent impossible la tenue d'un procès juste et équitable pour les victimes d'abus. Un autre problème est celui du rapport de force extrêmement inégal. On a, d'un côté, les victimes – des pay-sans ou des travailleurs et travailleuses précaires, par exemple –, qui se trouvent

ARMES À FEU

Mobilisations aux États-Unis

Depuis la fusillade dans une école secondaire de Floride qui a coûté la vie à 17 personnes le 14 février dernier, les jeunes Américains sonnent la charge contre les armes à feu. Le 24 mars, plus d'un million de personnes, dont de nombreux adolescents, ont manifesté dans les rues de Washington pour exiger une meilleure régulation de ces armes, en particulier les fusils semi-automatiques. L'enjeu est de taille dans un pays où le deuxième amendement de la Constitution, qui garantit à tout citoyen américain le droit de porter une arme, est considéré par plusieurs Américains comme un droit inaliénable constitutif de leur identité. La National Rifle Association, le puissant lobby pro-armes à feu, exerce en outre de fortes pressions sur les élus dont il finance en partie les campagnes électorales. Les jeunes apportent ainsi un regain d'espoir devant une situation politique qui apparaît bloquée.

Mobilisation anti-G7

Le prochain sommet du G7, dont le Canada assume la présidence depuis janvier dernier, se tiendra à La Malbaie, dans Charlevoix, les 8 et 9 juin prochain. À cette occasion, des militantes et militants se mobilisent au sein du Réseau de résistance anti-G7 afin de « dénoncer le caractère impérialiste, colonialiste et anti-environnemental du sommet » (voir <antig7.org>). Le Réseau prévoit tenir une marche de protestation dès le 7 juin dans les rues de Québec et tentera de se rendre à La Malbaie pour perturber la tenue de l'événement, où se discuteront à huis clos et sous haute surveillance policière des orientations politiques et économiques qui affecteront des millions de personnes à travers le monde sans pour autant faire l'objet de contrôle démocratique.

Le Réseau œcuménique justice, écologie et paix (ROJEP) a par ailleurs adressé une lettre appuyée par des citoyens et des groupes de la société civile au premier ministre Justin Trudeau récemment, pressant son gouvernement de s'assurer que la lutte aux changements climatiques fasse partie des sujets à l'ordre du jour du sommet du G7. Voir <justicepaix.org>.

souvent en contexte de survie économique et réclament justice et réparations grâce à l'appui d'ONG; de l'autre, on retrouve les entreprises minières, dont plusieurs comptent sur des moyens financiers colossaux et, de surcroît, sur le



La mine de la compagnie canadienne New Gold a fait l'objet de nombreux recours juridiques au Mexique pour protéger le site patrimonial du Cerro de San Pedro, dans l'État de San Luis Potosí. Aucune n'a réussi à interrompre le projet minier. Photo : Tamara Herman.

soutien du gouvernement du Canada. En plus des enjeux économiques et linguistiques qui complexifient leurs démarches, plusieurs victimes qui choisissent de porter plainte devant les tribunaux canadiens voient leur cause rejetée, les juges arguant que la compétence pour se prononcer relève de tribunaux d'États autres que le Canada.

Les ONG ont ainsi longtemps décrié l'absence de mécanismes de reddition de comptes de même que le caractère strictement volontaire de la stratégie en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) développée en 2009 sous le gouvernement de Stephen Harper. En réponse à ces critiques, le ministre fédéral du Commerce international, François-Philippe Champagne, a enfin donné suite, le 17 janvier 2018, à la demande de la société civile de créer le poste d'ombudsman pour surveiller les activités à l'international des industries extractives canadiennes.

Comme l'indique Affaires mondiales Canada, «l'ombudsman aura pour principal mandat d'enquêter de façon indépendante sur les allégations d'atteintes aux droits de la personne découlant des activités d'une entreprise canadienne à l'étranger». Son mandat inclut aussi le secteur du textile et devrait s'étendre à

d'autres secteurs au cours de l'année suivant son entrée en fonction. Il prévoit la résolution de conflits, la recommandation de mesures (dédommagements, changements à la politique de l'entreprise, excuses, etc.) et, si nécessaire, le pouvoir de recommander au gouvernement canadien de retirer son soutien à une entreprise et de modifier sa politique. Un rapport des agissements fautifs sera rendu public. Le gouvernement mettra aussi sur pied un organisme consultatif multipartite composé de membres de la société civile et de l'industrie pour le conseiller sur l'élaboration et la mise en œuvre de lois, politiques et pratiques.

La création de ce poste fut saluée par plusieurs organisations de la société civile et même par l'Association minière du Canada, ainsi que par la Commission inter-américaine des droits de l'homme, qui qualifia l'initiative de première mondiale.

Le 27 février dernier, le *National Observer* a indiqué que le gouvernement Trudeau accordera 6,8 millions de dollars sur 6 ans à l'ombudsman. Bien que cela représente le double du budget dont bénéficiait le bureau du conseiller en RSE, il y a lieu de craindre que l'ombudsman ne soit pas en mesure de remplir le large mandat qui lui a été confié, puisqu'il devra recevoir les plaintes liées non seulement au

secteur extractif, mais également à d'autres secteurs. Par ailleurs, étant donné le caractère extraterritorial des activités minières, les frais de déplacement, les services de traduction et autres frais de fonctionnement nécessaires risquent de rapidement dépasser le budget attribué.

Relevons par ailleurs que la politique extractive actuelle du Canada ne change pas d'un iota : certes, on fait désormais la

Nouvelle victoire contre P-6

Les organisateurs d'une manifestation ne sont plus tenus de fournir un itinéraire aux forces policières avant la tenue d'un rassemblement à Montréal. L'article du règlement municipal P-6 qui l'exigeait a en effet été invalidé le 3 mars dernier par la Cour d'appel du Québec après une longue bataille juridique. Rappelons que le règlement P-6 avait été adopté prestement durant le conflit étudiant, au printemps 2012, dans le but de restreindre le droit de manifester. Un premier article du règlement avait déjà été invalidé en 2016, celui interdisant de manifester le visage couvert. À la suite de cette nouvelle rebuffade devant les tribunaux, l'administration Plante envisage maintenant de retirer les accusations qui pèsent toujours contre des manifestants en vertu de ce règlement.

promotion d'un modèle de pratique entrepreneuriale « responsable », qu'on disséminera dans les ambassades et les organes gouvernementaux, mais on maintient du même coup un discours misant sur le « renforcement de la capacité de gouvernance » des pays hôtes et de croissance économique « verte inclusive », et ce, pour permettre que le développement extractiviste s'opère sans limites. S'agit-il donc de veiller au respect des droits humains ou d'assurer le plein potentiel extractif en s'attaquant à son image négative, découlant de violations de droits bien réelles?

Autant le dire: les attentes sont énormes. La création du poste d'ombudsman est en soi une bonne nouvelle, mais il reste à voir quel traitement sera accordé aux premières plaintes. Ce sont les résultats qui permettront de juger de l'efficacité réelle de ce mécanisme pour les victimes. ☺

SE SOUVENIR D'OVERDALE

Trente ans plus tard, la résistance des locataires de l'îlot Overdale sert toujours d'inspiration dans les luttes pour le droit au logement.

François Saillant

L'auteur a été le coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) de 1979 à 2016

Le 15 mars 1988, quelques locataires de l'îlot Overdale, situé à l'ouest du centre-ville de Montréal, forment un barrage humain à l'extérieur d'une de ses maisons afin de bloquer pacifiquement la voie à des ouvriers venus faire des travaux de démolition intérieure. Appelées sur les lieux, les forces policières procèdent à six arrestations.

Une lutte amorcée neuf mois plus tôt vient de prendre un tournant qui mènera, avant la fin de 1988, à une succession d'actions radicales, à l'éviction musclée des locataires, à la démolition de la grande majorité des édifices, à 26 arres-

tations additionnelles et à une large couverture médiatique. Comment en est-on arrivé là?

En novembre 1986, le Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal (RCM), dirigé par Jean Doré, avait suscité bien des espoirs en prenant le pouvoir après 30 ans de domination de Jean Drapeau, responsable de la démolition de dizaines de milliers de logements sacrifiés au nom de la rénovation urbaine. À peine quelques mois plus tard, le 2 juin 1987, le responsable de l'habitation à la Ville de Montréal, John Gardiner, donne une conférence de presse aux côtés de deux promoteurs immobiliers, Robert Landau et Douglas Cohen. Ils annoncent en être venus à une entente en vertu de laquelle la Ville accepte la démolition de la centaine de logements et de chambres de l'îlot Overdale pour faire place à la Galleria Dorchester, un ensemble de 650 condos de luxe. En échange, les promoteurs s'engagent à financer la construction de 72 logements et chambres de remplacement dans un quartier voisin. L'Association des locataires d'Overdale dénonce aussitôt l'absence d'information et de consultations préalables, le coût des loyers dans les nouveaux appartements et, surtout, la destruction d'une communauté bien vivante, unique en cette partie de la ville. Plus

ieurs groupes et individus les appuient. Quelques conseillers municipaux du RCM expriment leur désaccord avec leur propre administration. Les premières actions s'organisent.

En septembre de la même année, la Ville se laisse convaincre de mener une consultation publique sur l'avenir d'Overdale. La grande majorité des groupes et des individus qui se prononcent s'opposent à la démolition des logements. Une idée reçoit un large appui, celle d'intégrer ces logements, qui n'occupent qu'environ 15% des terrains de l'îlot Overdale, au futur développement immobilier et de les transformer en coopérative d'habitation. Le rapport de consultation va dans le même sens. Or, le comité exécutif de la Ville, puis le conseil municipal refusent d'en reprendre les principales conclusions et entérinent plutôt le projet de Galleria Dorchester.

Malgré leur découragement, les locataires poursuivent la lutte sur le plan juridique, mais aussi et surtout dans la rue. Il ne se passe plus une rencontre du conseil municipal sans qu'une manifestation ne se déroule à l'extérieur comme à l'intérieur de l'hôtel de ville. Pendant ce temps, le projet de coopérative d'habitation prend forme. Au début de 1988, Hazel Craig, une locataire d'Overdale qui refusait de quitter le logement qu'elle



Des logements de la rue Mackay. Photo: Ross Thompson

habitait depuis 48 ans, y est retrouvée sans vie. Incapable de supporter le stress qui lui était imposé, elle n'arrivait plus à dormir et à se nourrir. La coopérative portera dorénavant son nom.

En juin 1988, ce sont les services d'inspection et d'incendie de la Ville qui donnent le coup de grâce en exigeant que les immeubles que les promoteurs refusent d'entretenir soient évacués, ce qui mène à des affrontements avec les locataires et les personnes venues les appuyer. Même si la lutte continue jusqu'à la fin de l'année, elle ne réussit pas à empêcher que tous les immeubles soient démolis ou incendiés, à l'exception de la maison où Louis-Hippolyte Lafontaine a résidé au milieu du XIX^e siècle, alors qu'il était premier ministre du Canada-Est.

Sitôt les démolitions et les évictions de l'ensemble des locataires complétées, les

promoteurs confirment ce que tout le monde pressentait: la Galleria Dorchester ne verra jamais le jour. Pendant 25 ans, l'îlot Overdale ne sera plus qu'un vaste et lucratif terrain de stationnement. YUL Centre-Ville, un gigantesque projet de 873 appartements en condominiums, condos lofts et maisons de ville, y a été érigé dans les toutes dernières années.

Malgré la défaite, la résistance des locataires de l'îlot Overdale a servi et sert encore d'inspiration pour les luttes menées sur l'enjeu de l'habitation. Ce n'est pas un hasard si le Comité des sans-emploi de Montréal-Centre a amorcé son désormais célèbre squat de l'été 2001 dans la maison Louis-Hippolyte Lafontaine.

La confrontation qui s'est déroulée à Overdale pose aussi une question qui demeure entière en cette période où c'est

la gentrification qui menace maintenant plusieurs quartiers populaires. Est-il réellement possible et souhaitable de tenter de concilier rentabilisation du sol urbain et marchandisation de l'habitation, d'une part, et droit au logement et à la ville, de l'autre? C'est ce que l'administration Doré avait tenté de faire à l'époque, avec le résultat que l'on connaît aujourd'hui. ☹

HOMMAGE À UNE RELIGIEUSE ENGAGÉE

Décédée à 101 ans, Christiane Sibillotte restera une figure inspirante de l'engagement social au Québec.

Louise Leboeuf*

L'auteure est membre d'organisations pour la défense des droits humains et la justice sociale

Décédée le 22 décembre 2017, Christiane Sibillotte aura vécu au Québec plus de 68 ans, ayant quitté la France à l'âge de 33 ans. L'une des fondatrices de la communauté des Auxiliatrices au Québec, elle aura durant toute sa vie religieuse «aidé à tout bien, quel qu'il soit» et agi pour un monde plus juste et plus égalitaire.

D'abord à Granby, en 1949, Christiane Sibillotte assume plusieurs services dans la communauté: elle sera notamment responsable du noviciat et supérieure provinciale, en plus de prodiguer des soins à domicile, en bicyclette, rejoignant ainsi les malades les plus pauvres. Elle contribue aussi de façon significative au renouveau de la vie religieuse et de la spiritualité ignacienne. En 1955, elle participe à la création de terrains de jeux pour les filles, inexistantes à l'époque. Sa préoccupation pour l'égalité entre les femmes et les hommes l'a toujours caractérisée.

Pharmacienne de formation, elle s'engage en 1973 à la mise sur pied de la Pharmacie communautaire de Pointe-Saint-Charles, à Montréal, toujours active d'ailleurs. Par sa politique d'achat au prix

Victoire pour Ristigouche

ESPOIR



En juin 2014, le maire de Ristigouche, François Boulay (à droite à l'avant-plan) s'était joint à la Marche des Peuples pour la Terre-Mère en Gaspésie. Photo: Gilles Gagné.

Ristigouche-Partie-Sud-Est a remporté son bras de fer contre Gastem. Le 28 février dernier, la Cour supérieure du Québec a débouté la gazière qui poursuivait la petite municipalité de 160 habitants en raison d'un règlement municipal adopté en 2013 pour protéger ses sources d'eau potable. L'entreprise lui réclamait plus d'un million de dollars, contestant la prérogative de la Ville d'adopter un tel règlement. La Cour, qui a statué que Gastem avait abusé des procédures juridiques, a plutôt ordonné à l'entreprise de verser plus de 160 000 \$ pour compenser les frais encourus par la municipalité gaspésienne. La victoire de Ristigouche est importante, car plus de 330 autres municipalités réclament le droit d'imposer des normes plus sévères que celles formulées par le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection adopté à la hâte par le gouvernement Couillard en 2014.



Christiane Sibillotte en 2016.
Photo: Germain Pelletier

le plus bas, l'abolition de la marge de profit, ses enseignements à la population et la dénonciation de l'exploitation des compagnies pharmaceutiques, cette pharmacie pratique une approche différente du traitement de la santé. Cette approche contribue à contrer l'usage abusif des médicaments et favorise une plus grande autonomie individuelle et collective de la population. Christiane Sibillotte en demeurera une fidèle collaboratrice durant 23 ans. En 1976, avec sa consœur Gisèle Ampleman et moi-même, ainsi que quelques autres personnes militantes, elle met sur pied une maison de campagne collective, La Botte de foin, qui concrétise le droit aux vacances pour des personnes à faibles revenus. Christiane participera à ce projet durant plus de 30 ans.

Dans les années 1970, dans la foulée de la Révolution tranquille et des questionnements qui s'ensuivirent pour les communautés religieuses, elle contribue avec ses sœurs auxiliatrices à la communauté chrétienne Saint-Albert, à Montréal, pour «réfléchir, prier et vivre ensemble une liturgie en prise sur la vie et l'actualité», et où elle a «appris à vivre

des célébrations [...] en lien avec l'engagement, où une place était donnée aux enfants», comme elle le dit elle-même dans un document produit à l'occasion de son 101^e anniversaire. Dans le même esprit, elle s'engage personnellement dans une petite communauté de base, afin de répondre aux besoins de personnes de milieux populaires. Elle devient membre du Réseau des politisés chrétiens, un groupe de réflexion explorant des pistes pour lier engagement politique et foi chrétienne.

En 1980, Christiane rejoint le Mouvement socialiste et devient sa trésorière et agente officielle quand celui-ci se constitue en parti. En 1995, elle est porte-parole officielle de 400 religieuses du Québec pour le comité du Oui lors du référendum sur l'indépendance. En forme et jeune de cœur autant que d'esprit, elle est la marcheuse la plus âgée, avec ses 79 ans, à la Marche du pain et des roses pour contrer la pauvreté des femmes et les vio-

lences dont elles font l'objet. Fidèle militante de la cause palestinienne, elle se rend devant le consulat des États-Unis pour manifester son appui au peuple palestinien, tous les vendredis pendant cinq ans.

Atteinte de surdité dès la cinquantaine, loin de se refermer sur elle-même, elle prend tous les moyens pour rester active et devient membre de l'Association des Devenus sourds ou malentendants du Québec dans les années 1990. L'ordinateur devient son outil privilégié pour communiquer avec sa famille française et informer son réseau, l'incitant à signer différentes pétitions. Membre d'organisations féministes (l'Association des religieuses pour les droits des femmes et la Fédération des femmes du Québec) et pour les droits humains (Amnistie internationale et la Ligue des droits et libertés), elle participe jusqu'à l'âge de 96 ans à bien des manifestations, incluant celles en appui au mouvement étudiant, en 2012.

Dans sa dernière année, elle se disait heureuse de pouvoir observer les manifestations à la place Émilie-Gamelin de la

fenêtre de sa résidence. Les sœurs de son équipe bénéficiaient encore chaque matin de ses commentaires, à la lecture du *Devoir*, ainsi que des textes qu'elle rédigeait en appui à des groupes ou à des revendications auprès des autorités publiques.

Le long parcours d'engagement de Christiane a été ponctué de nombreuses marques de reconnaissance, entre autres de la part de Centraide et du Mouvement québécois des camps familiaux. À l'occasion de son 100^e anniversaire de naissance, elle a même reçu de la députée provinciale de sa circonscription, Manon Massé, la médaille de l'Assemblée nationale. Elle a également reçu le prix des Journées sociales du Québec, lors de leur édition de 1999, tenues sous le thème «À nous le politique, donner des mains à l'espérance». Le prix lui avait été remis avec ces mots: «Christiane est une auxiliaresse à vision sans frontières, citoyenne déterminée, militante solidaire, professionnelle engagée et prophétesse». Elle demeurera une source d'inspiration dans nos actions pour un monde plus juste et égalitaire dans le respect de la dignité humaine. ☺

* En collaboration avec la communauté des Auxiliaresses de Montréal.

Mémoire de l'éducation des adultes

L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA) a récemment mis en ligne un site Web consacré à la valorisation de l'histoire de l'éducation des adultes, qui s'inscrit dans l'Année de l'éducation des adultes que l'ICEA célèbre à l'occasion de son 70^e anniversaire, jusqu'en septembre 2018. On y retrouve une ligne du temps retraçant les initiatives et événements liés à l'éducation des adultes depuis l'époque de la colonie de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui. Une grande variété de documents d'archives est disponible sur le site, notamment un historique de l'action du Centre justice et foi (CJF) dans ce domaine, allant des brochures de l'École sociale populaire (l'ancêtre du CJF) datant du début du XX^e siècle jusqu'aux Soirées Relations et aux éditions actuelles du webzine *Vivre ensemble*, sans oublier les numéros de la revue *Relations*. Voir <cdeac.ca/icea/anneeEA>.

Le gouvernement de Justin Trudeau prétend pouvoir négocier des accords de libre-échange « progressistes » en y incluant des clauses sur les droits des travailleurs, l'égalité homme-femme ou encore les droits des Autochtones. Est-ce suffisant pour parler d'accords progressistes, compte tenu des effets globaux du libre-échange sur la planète et sur l'augmentation des inégalités socioéconomiques ? Nos auteurs invités en débattent.

Ce n'est pas ce qu'on ajoute aux accords commerciaux, mais ce qu'on y enlève qui garantit leur caractère progressiste.

Stuart Trew

L'auteur est rédacteur en chef du magazine *The Monitor* publié par le Centre canadien des politiques alternatives.

Le gouvernement fédéral veut nous faire croire que nous sommes entrés dans une ère du « commerce progressiste » au Canada. En guise de preuve, les ministres libéraux brandiront l'ajout d'un chapitre sur l'égalité des genres dans la nouvelle mouture de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, ou encore la proposition de renforcer les protections en matière d'environnement, de droit des travailleurs et de créer un comité sur les peuples autochtones dans un nouvel ALENA renégocié. Ils brandiront peut-être, aussi, le mécanisme de règlement des différends investisseurs-État (RDIE) de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, dont les procédures sont plus transparentes. Selon le gouvernement Trudeau, les accords de commerce progressistes seraient pro-travailleurs et pro-climat. Mais est-ce vraiment le cas ?

Si on peut saluer l'effort des libéraux pour penser en dehors du cadre étroit du libre-échange classique, jusqu'à maintenant, aucune de leurs réformes soi-disant progressistes ne change fondamentalement les paramètres économiques inhérents à la globalisation, que ce soit le modèle de développement ou la part centrale accordée aux investisseurs et aux multinationales, entre autres. Les règles régissant actuellement le commerce et l'investissement –auxquelles le premier ministre lui-même impute la montée des inégalités et la désillusion croissante à l'égard du statu quo politique– sont entièrement préservées dans l'AECG, dans le Partenariat transpacifique global et

progressiste (PTPGP) récemment conclu, et ne semblent pas menacées dans la renégociation en cours de l'ALENA.

Alors, les accords « progressistes » ne sont-ils que poudre aux yeux ? La réponse pourrait dépendre davantage des articles, chapitres et annexes qu'on retirera de ces accords que de ceux qu'on y ajoutera.

Protéger les services publics

Par exemple, une des meilleures façons de réduire les inégalités socioéconomiques ou de genre reste de développer et d'améliorer les services publics : garderies publiques ; régimes publics d'assurance dentaire, médicaments ou automobile ; réseau public de transport en commun, etc. En socialisant les coûts de ces services qui bénéficient à tous et toutes, on réduit l'insécurité de revenu. Le système de garderies publiques, notamment, a démontré qu'il encourage les femmes à réintégrer le marché du travail après avoir eu des enfants, sans oublier que les écarts salariaux entre hommes et femmes et entre personnes racisées et non racisées tendent à être bien moindres dans le secteur public.

Or, l'objectif des nouveaux accords de libre-échange est de libéraliser toujours plus ces services en vue de réduire le rôle du secteur public et de faire progresser la privatisation de manière irréversible grâce à des « clauses à effet de cliquet ». Les gouvernements ou municipalités moins enclins à la privatisation –que ce soit en raison des dépassements de coûts ou du manque d'imputabilité qu'elle induit– ou qui voudraient bonifier l'offre de services publics font ainsi face à de possibles recours juridiques et à des poursuites de la part de grandes firmes privées du secteur des services s'ils n'épluchent pas d'abord méticuleusement les nombreuses annexes des traités de libre-échange. Un accord de commerce véritablement progressiste devrait exclure catégoriquement les services publics, afin de donner aux gouvernements la plus grande marge de manœuvre possible pour revenir sur des privatisations et

développer de nouveaux services publics sans être pénalisés indûment.

Et le climat ?

En ce qui a trait aux moyens, pour le Canada, de remplir ses engagements en matière de changements climatiques, le moyen le plus efficace et le plus progressiste serait de retirer complètement les mécanismes de RDIE des accords commerciaux qu'il signe. Le Canada est en effet le pays ayant fait l'objet du plus grand nombre de poursuites en vertu du mécanisme de RDIE de l'ALENA ; sur plus de 40 recours, 25 ont ciblé des mesures liées à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources.

Lorsque les futurs gouvernements fédéral et provinciaux voudront éliminer graduellement les énergies fossiles afin de contrer le réchauffement climatique, ils ne devraient pas avoir à craindre de contrevenir aux « normes minimales de traitement » ni aux « attentes légitimes » du lobby pétrolier, pour reprendre les deux protections –très vaguement formulées– dont les investisseurs se prévalent le plus souvent dans leurs recours juridiques contre des États.

Selon le large consensus prédominant chez les progressistes, l'ajout de protections en matière de travail, d'égalité de genre et de droit autochtone dans les accords de libre-échange « standard » que signe le Canada est certes un pas dans la bonne direction. Mais ces mesures resteront marginales si elles ne sont pas contraignantes. De plus, des accords commerciaux vraiment progressistes ne devraient pas miner notre capacité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre ni celle de créer des emplois soutenables et équitables dans le secteur public. C'est seulement en éliminant des accords commerciaux le biais en faveur des grandes entreprises que nous préserverons la capacité d'action publique nécessaire à un changement progressiste. ©

DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE PROGRESSISTES : UN OXYMORE ?

Les accords dits progressistes permettent d'arrimer le commerce international aux considérations non commerciales comme l'environnement et les droits des humains.

Geneviève Dufour

L'auteure est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke

Dans la dernière année, l'expression « accords progressistes » a fait son apparition dans le lexique du commerce international. Le site du gouvernement du Canada qualifie de *progressiste* le nouvel accord de libre-échange conclu avec l'Europe et le qualificatif a été expressément inclus dans le titre du dernier accord conclu avec dix autres pays bordant le pacifique, le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Ce nouvel épithète en a surpris plus d'un. En effet, on peut se demander en quoi ces nouveaux accords de libre-échange relèvent du progrès.

Traditionnellement, les accords de libre-échange, qu'on pense à ceux adoptés dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou encore aux accords commerciaux régionaux comme l'ALENA, ont visé à éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce. Ainsi, par ces accords, les États se sont entendus pour diminuer ou éliminer les droits de douane, les taxes et même les réglementations qui peuvent avoir un effet sur la circulation des biens et des services entre les pays. Dans ce cadre, les considérations non commerciales comme l'environnement ou les droits des travailleurs ont été relégués au statut d'exceptions.

Opérationnaliser des droits humains

Depuis quelques années, toutefois, les États négocient des accords commerciaux certes de plus en plus ambitieux en matière de li-

béralisation, mais qui tentent aussi de mieux tenir compte des considérations non commerciales. Santé, environnement, droits des travailleurs, respect des traditions autochtones et exception culturelle, par exemple, occupent de plus en plus les négociateurs. Surtout, ces « nouveaux » enjeux sortent de la fonction d'exception à laquelle ils étaient confinés depuis plus de 70 ans. Par exemple, suivant le nouvel accord sur les marchés publics de l'OMC, un État peut maintenant ajouter des exigences environnementales dans le cadre d'un appel d'offres international. Selon le nouveau PTPGP, un pays peut aussi décourager l'importation de biens qui sont issus, notamment, du travail forcé. Dans ces cas de figure, les accords de libre-échange permettent ainsi d'opérationnaliser des droits reconnus dans des traités de protection de l'environnement et des droits humains.

Est-ce à dire que l'équilibre est atteint ? Certainement pas. Les accords de libre-échange ont évolué en vase clos depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'échec de l'adoption de la Charte de La Havane, qui devait créer une organisation internationale du commerce soucieuse des droits des travailleurs et du bien-être commun, et l'adoption concomitante des idées ultralibérales de l'École de Chicago ont empêché de lier convenablement commerce international et bien-être. Il a fallu pendant des décennies se contenter d'un droit international économique, au pire, isolé des autres considérations, au mieux, les intégrant au compte-goutte sous la forme d'exceptions au libre-échange. Et encore là, le combat n'a pas été facile, les « juges » appelés à trancher ces questions les évaluant en fonction de critères juridiques relevant d'abord du droit économique.

Pourtant, la santé, l'environnement, le bien-être animal, le droit de négociation collective ou encore l'interdiction du travail des enfants sont reconnus dans des textes de droit international et certains sont même élevés au rang de normes fon-

damentales et opposables à toute autre. Rien ne justifiait qu'ils soient relégués au deuxième plan. C'est précisément à ce problème que les accords de libre-échange dits progressistes tentent aujourd'hui de remédier.

Des avancées

Il reste toutefois beaucoup de chemin à faire pour une meilleure conciliation entre le commerce, le respect des droits fondamentaux et la protection de l'environnement, mais nous pouvons nous réjouir des récentes avancées. Par l'adoption du PTPGP, les 11 États parties ont accepté explicitement d'appliquer les droits et principes fondamentaux des travailleurs tels que définis par les États membres de l'Organisation internationale du travail, en plus d'assurer des conditions de travail acceptables en ce qui concerne le salaire minimum, les heures de travail, la santé et la sécurité des travailleurs. Ils ont aussi accepté que ces obligations puissent faire l'objet d'une procédure de règlement des différends. À Buenos Aires, en décembre dernier, les ministres du Commerce rassemblés pour la 11^e conférence ministérielle de l'OMC ont adopté une Déclaration visant l'autonomisation économique des femmes, signée par 118 États membres et observateurs. Par ailleurs, dans le cadre de la renégociation de l'ALENA, le Canada demande entre autres à ce que la question autochtone soit mieux prise en compte.

Les accords de libre-échange négociés aujourd'hui sont-ils pour autant progressistes ? Tout est relatif. Ils le sont si on prend la mesure du retard à combler dans ce domaine. Ils ne le sont pas si on considère les inégalités qu'ils continuent à produire entre les peuples. Ils le sont encore moins si on se rappelle l'idéologie qu'ils véhiculent : un commerce libre fondé sur l'idée – plus que jamais remise en question – selon laquelle la croissance peut être illimitée et apporter richesse pour tous. 🌐

MÉMOIRE DES LUTTES AU QUÉBEC

Jean-Claude Ravet

La mémoire est une faculté qui oublie, dit l'adage. Heureusement, pourrait-on ajouter, car il ne s'agit pas du constat d'une défaillance, comme s'il fallait idéalement se souvenir de tout. Si l'oubli est constitutif de la mémoire, c'est que celle-ci est au service de la vie, tournée vers ce qui l'anime: la persévérance dans l'existence. Nous ne pourrions, en effet, ni vivre, ni agir dans le monde sans la mémoire (qui ne peut être réduite à la mémorisation), inhérente à notre *présence* humaine: évocation créatrice de bribes du passé arrachées à l'oubli, devenant paroles, voix, sensations, émotions, images vivantes, désirs, souffle vivifiant – présence absente. Au même titre que l'imagination, la mémoire est inextricablement tissée avec la quête de sens. Par elle, nous faisons l'expérience de la profondeur de l'existence, de l'intériorité. En nous ancrant dans la durée, elle relie chacun d'entre nous au monde qui nous a accueillis et qui ne cesse de nous façonner avec ses images, ses symboles, ses énigmes, ses paysages, ses odeurs, ses événements vécus ou racontés. Nous en sommes certes une part infime, minuscule, mais porteuse insigne de sens: ce monde est pour nous un lieu de naissance et de mort, de vie et de combat, d'amour et d'angoisse, dans lequel nous apprenons à vivre en commun, à devenir plus humains.

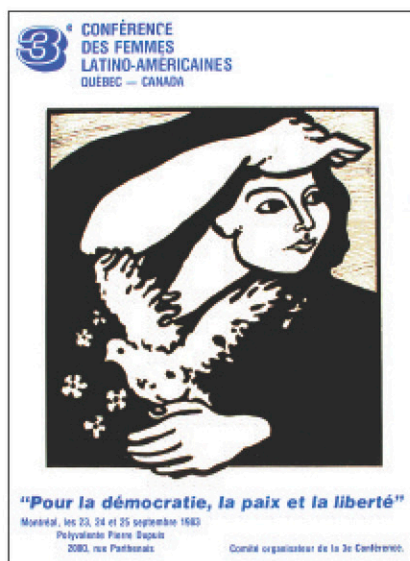
La mémoire est invitation à l'aventure. Une aventure humaine – «condamnée à la liberté», pour reprendre l'expression de Hannah Arendt, traversée inévitablement de conflits, de rapports de pouvoir et de domination, d'injustice – qui prend donc souvent la forme de luttes.

Or, dans les méandres de cette existence marquée par les luttes pour la justice et une vie digne, libre et responsable, la mémoire a le don d'insuffler courage et persévérance. Comme si la remémoration du combat passé des asservis, des exclus, des «indignes», leurs souffles vivifiants comme leurs rêves écrasés, venaient à la rescousse des luttes présentes, souvent en butte à l'essoufflement, aux découragements. Comme si des cohortes invisibles ouvraient et soutenaient la marche – je me rappelle le Chili de la dictature, lors des rassemblements populaires: les noms des résistants assassinés étaient scandés avec force, et la foule répondait chaque fois «*présente!*» La mémoire ramène à l'ordre du jour la justice différée, déniée, incitant à poursuivre la lutte pour la faire advenir. Ce qui doit être fait aujourd'hui ne se fait-il pas toujours un peu en fidélité à ceux et celles qui nous ont précédés?

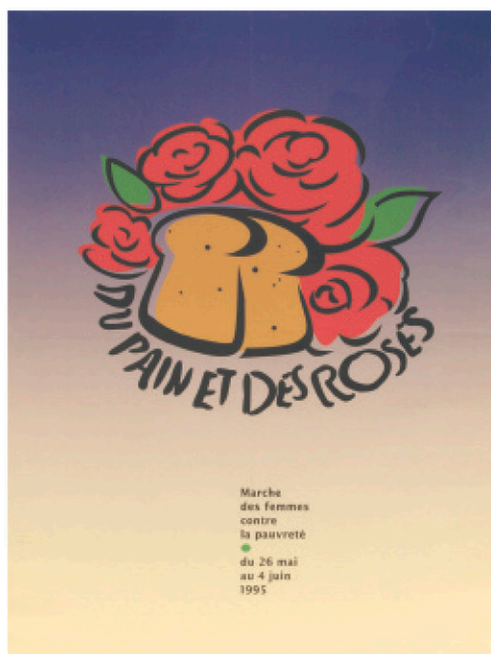
De Mai 68 aux luttes anticoloniales et antiracistes en passant par celles des mouvements communautaire, syndical, étudiant, féministe, écologiste ou encore par le catholicisme social, l'analyse de certaines des luttes ayant agité le Québec nous permet de prendre la mesure du chemin parcouru et des acquis arrachés aux pouvoirs établis. Mais bien au-delà du regard rétrospectif, la mémoire des victoires, des échecs, des espoirs et des impasses des mouvements sociaux et politiques nous permet de tirer des leçons pour nos luttes actuelles et à venir, dans un rapport vivant et non figé au passé, afin d'inventer de nouvelles pratiques, de nouvelles solidarités.

Cette mémoire des luttes n'est pas une panacée et n'exempte pas de vivre, mais elle soutient la vie et la lutte. Elle le fait particulièrement en dérangeant, en bousculant, en rejetant les ornières d'une vie emmurée dans les rôles, la routine et l'affairement, oublieuse de notre responsabilité à l'égard d'autrui et du monde. Pour peu qu'on ne s'y replie pas, la mémoire, comme l'utopie, peut être subversive; elle pousse à briser les carcans d'une vie privée de sens, les chaînes d'un présent érigé à l'effigie des maîtres, fait éclater l'espace des possibles édictés, le présent cadencé, grâce à la fulgurance de l'inespéré qu'elle porte en elle. En témoignent d'une manière remarquable le *gospel* et le *negro spiritual* laissés en héritage par les esclaves noirs qui, dans les plantations de coton du sud des États-Unis, chantaient comme s'ils partageaient le sort des Hébreux opprimés au temps de l'Égypte ancienne et leur exode, racontés dans la Bible. Ce passé, fût-il imaginaire, n'est pas pour eux passé parce qu'il est gros d'espoir, parce qu'il ouvre toujours à des raisons de vivre et connecte à des forces vives de résistance. De la même manière, la mémoire subversive, intarissable, de l'Évangile de Jésus a animé, entre autres, la révolte des paysans en Europe au XV^e siècle comme la lutte contre les dictatures en Amérique latine, dans les années 1970-1980. Pensons aussi à

– POUR CONTINUER LE COMBAT



Comité organisateur de la 3^e Conférence des femmes latino-américaines, affiche, 56 x 43 cm, 1983



Fédération des femmes du Québec, affiche, 60 x 45,5 cm. Artiste: France Tardif, 1995



Comité logement Saint-Louis, affiche, 53 x 40,5 cm, 1981

« Il existe une entente tacite entre les générations passées et la nôtre. Sur Terre, nous avons été attendus. »

WALTER BENJAMIN

la Commune de Paris de 1871 qui a accompagné au XX^e siècle tant de luttes ouvrières un peu partout dans le monde. Au Québec, la grève de l'amiante symbolisera la rupture avec un ordre répressif à l'égard des ouvriers. Témoignages parmi une infinité d'autres de la mémoire subversive et vivante sur le plan individuel comme sur le plan collectif. Ce dossier, évidemment non exhaustif, en explore un certain nombre, plus près de nous, comme autant de souffles venant d'hier à même d'animer les luttes sociales au Québec.

C'est pourquoi la mémoire est si suspecte aux yeux des maîtres du temps, de ceux qui érigent le présent comme l'espace clos de leur pouvoir et de leurs intérêts. Ils chercheront à se

l'approprier, à la neutraliser, à la corrompre pour la mettre au service du conformisme. Ils lui opposeront l'histoire « vraie », officielle, reflet de l'ordre établi, légitimant le statu quo, placardant l'horizon, épurant la mémoire en lui extirpant le germe d'insubordination, de désordre, de vie dans la liberté qu'elle renferme. Car le passé pour eux doit impérativement rester passé, n'être que le valet servile du présent intouchable, ne certifier que des possibles autorisés. Un présent au garde à vous ou à genoux, c'est selon.

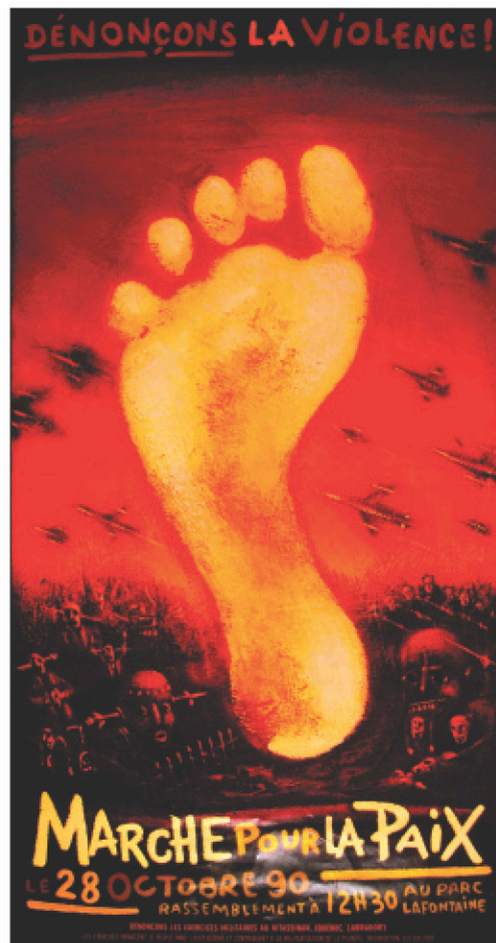
Mais à l'ère technique qui est la nôtre, le Progrès tend à supplanter l'Histoire comme instrument de domination. Un progrès délivré de l'action humaine, de la lutte sociale et politique, confondu avec le déploiement technologique. Il a l'avantage de détourner complètement le regard du passé qui, à tout moment, malgré tout, risque de resurgir et d'ébrécher ainsi dangereusement l'enclou du présent, de perturber l'« harmonie sociale », qui n'a plus besoin des humains pour advenir. Il tourne notre regard vers demain, distrayant même du présent, expurgé de toute présence, mais conçu comme simple passage – rouage nécessaire au bon fonctionnement du système. Ainsi, toute remémoration étant trop incertaine, imprévisible, non seulement toute interprétation du passé est-elle congédiée,

mais le passé lui-même est rendu définitivement obsolète, inutile, devant l'injonction à se courber, comme des captifs devant le cortège des vainqueurs, devant l'idole de la fatalité.

Dès lors, faire mémoire des luttes n'est pas simplement un outil stratégique de plus pour mener à bien la lutte aujourd'hui; c'est un acte de résistance et d'insubordination. « À chaque époque, disait Walter Benjamin, il faut tenter d'arracher derechef la tradition au conformisme qui veut s'emparer d'elle », et « attiser l'étincelle de l'espérance ». C'est à cette tâche impérieuse qu'il faut nous atteler, contre l'indolence actuelle qui a si bonne presse – et qu'on fabrique à grand renfort médiatique et technologique – en rappelant l'urgence des combats pour la suite du monde. ☺

**« Et cependant
Ô miens! La vieille harpe
Têtue, chante. Oyez!
En moi résonne encor la voix mélodieuse
que vous vous êtes faite aux soirs d'Apocalypse,
la voix qui crie mais ne meurt! »**

BENJAMIN FONDANE



Communauté innue du Nitassinan, affiche, 99 x 54,5 cm. Artiste: Richard Parent, 1990

IMAGES EN MÉMOIRE POUR LA SUITE DE L'HISTOIRE!

Actif depuis 40 ans déjà, le Centre de recherche en imagerie populaire (CRIP) de l'École des médias de l'UQAM s'est efforcé de constituer une mémoire visuelle de l'histoire sociale et notamment des luttes menées par les divers mouvements sociaux, principalement au Québec, mais aussi à travers le monde. Au fil des ans, le CRIP a réussi à recueillir plusieurs fonds d'archives iconographiques et à sauvegarder de l'oubli... près de 30 000 affiches et artefacts créés dans le contexte des luttes syndicales, politiques, sociales, féministes, culturelles et altermondialistes, ou encore celles de divers mouvements (étudiants, écologistes, autochtones, antiracistes, etc.) et groupes de solidarité internationale.

Les reproductions d'affiches réunies dans le présent dossier, à la fois mémoriel et emblématique des luttes actuelles et à venir, nous donnent à voir les orientations, la symbolique et les visées stratégiques des luttes contestataires et revendicatrices portées par divers groupes actifs dans la société civile. Or, toutes ces luttes, qu'elles soient menées au cœur du quotidien ou par des

mobilisations collectives d'envergure, contribuent non seulement à raviver notre mémoire historique et à maintenir dynamiques nos démocraties devenues exsangues sous l'effet des politiques néolibérales antisociales, mais elles participent également, chacune à leur manière et en solidarité avec les autres, au mouvement de convergence tant locale et régionale que nationale et mondiale vers des perspectives communes d'émancipation et de transformation sociale.

C'est avec plaisir que les archivistes, photographes et infographistes du CRIP ont voulu s'associer à ce dossier de *Relations* et à tous ceux et celles pour qui la mémoire des luttes est essentielle et cruciale pour la suite de notre histoire collective.

Jean-Pierre Boyer et Jean Desjardins, co-fondateurs du CRIP, avec la contribution solidaire de l'infographe Audrey Beaulé et des photographes Jasmin Cormier et Pierre Crépô.

Pour en savoir plus: <crip.uqam.ca>.

NOS LUTTES ONT CHANGÉ NOS VIES... ET LE QUÉBEC!

La remémoration des luttes passées nous enseigne que les changements dans la société et dans les mentalités passent par les luttes sociales et que celles-ci sont source de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques émancipatrices.

Diane Lamoureux

L'auteure est professeure associée au Département de science politique de l'Université Laval

Il est d'usage de penser que l'histoire du Québec moderne a commencé avec la Révolution tranquille dans les années 1960 et que nous devons la modernisation du Québec à «l'équipe du tonnerre» rassemblée par Jean Lesage, un club d'hommes blancs issus pour la plupart de milieux privilégiés. Un tel récit oblitère le rôle des mouvements sociaux qui, dès les années 1940, ont mené des luttes qui ont rendu possible cette Révolution tranquille et qui, depuis, se sont battus d'arrache-pied pour bâtir un État-providence. Ne serait-ce que pour éviter cela, il est important de se remémorer les luttes que nous avons dû mener au cours des 60 dernières années pour les droits sociaux, civils et politiques dans le Québec contemporain et pour changer les mentalités et les rapports sociaux.

Cette mémoire ne doit pas se complaire dans la nostalgie du «bon vieux temps», mais servir au contraire de tremplin aux luttes que nous menons ici et maintenant. Elle doit également se transmettre aux nouvelles générations militantes dans une atmosphère d'égalité et de réciprocité: il est de la responsabilité des militants et des militantes les plus anciens de faire part de leur expérience, de leurs bons coups comme de leurs échecs, mais il est aussi du devoir des plus jeunes de faire le tri dans cet héritage. La transmission est toujours bilatérale et ne peut inclure de mode d'emploi.

À l'heure où nos gains sont malmenés, il importe de remonter aux sources pour montrer que ce sont aux puissantes mobilisations que nous les devons, et non à la bienveillance de quelques élites politiques.

Des mobilisations aux politiques publiques

Les transformations des diverses situations sociales des femmes, les garderies, la Charte des droits et libertés de la personne, l'égalité civile entre personnes homosexuelles et hétérosexuelles, l'existence de services d'avortement gratuits et relativement accessibles: tout cela a d'abord pris naissance dans des cercles militants et s'est développé dans la rue avant de se traduire en politiques gouvernementales. À l'heure où ces gains sont malmenés et où bon nombre d'entre nous ne se rappellent même plus leur origine, il importe de remonter aux sources pour montrer que ce sont aux puissantes mobilisations sociales que nous devons ces transformations, et non à la bienveillance de quelques élites politiques.

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne a été rendue possible non seulement par le travail de la Ligue des droits et libertés, mais également par l'action de divers mouvements sociaux qui ont lutté pour obtenir des droits et demandé que ceux-ci soient solennellement reconnus par l'État, surtout après l'utilisation par le gouvernement Trudeau de la Loi sur les mesures de guerre au Québec en octobre 1970. Ce sont les mouvements sociaux qui ont aussi fait pression pour que cette Charte ne se limite pas aux droits civils et politiques, mais comprenne également les droits économiques, sociaux et culturels.

L'égalité des droits civils entre les personnes homosexuelles et hétérosexuelles doit beaucoup aux luttes menées par des



Ligue des droits et liberté, affiche, 61 x 46 cm.
Artiste: Valérie Gill, 1988

groupes gais, militant, depuis le début des années 1970, pour mettre un terme à la discrimination et aux abus policiers par rapport à la fréquentation de certains lieux publics (parcs et bars). Ils ont aussi combattu pour faire inclure l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination dans les chartes québécoise et canadienne, pour faire avancer la recherche et traiter convenablement les personnes atteintes du VIH-sida, pour ouvrir le mariage aux conjoints et conjointes de même sexe de même que pour faire reconnaître l'homoparentalité.

Nous ne serions pas l'endroit le mieux pourvu en Amérique du Nord en matière de services d'avortement, d'égalité hommes-femmes, de services en garderie si les femmes n'étaient pas sorties massivement dans la rue pour réclamer haut et fort ces libertés et ces droits fondamentaux, et si les mouvements féministes n'avaient pas contribué, par toutes sortes d'actions publiques, à changer non seulement les lois, mais aussi les mentalités et nos manières de faire.

Ces quelques exemples illustrent que la mise en œuvre de nos droits, l'élargissement de droits existants à des catégories sociales pour lesquelles ils n'avaient pas été initialement

prévus, de même que la mise en place d'une forme d'État-providence au Québec à partir des années 1960 doivent beaucoup aux luttes menées par les groupes communautaires, les groupes de femmes, les syndicats, les mouvements étudiants, les groupes écologistes, les groupes LGBTQI+, les groupes de personnes racisées. Pourtant, lorsque ces droits sont reconnus ou qu'une politique publique est mise en place, l'origine populaire en est souvent oblitérée et le mérite en est attribué à un député, un ministre ou une personnalité publique.

De nouveaux savoirs

À l'heure des savoirs experts et des données probantes, il importe de rappeler que nos luttes ont aussi été à l'origine de nouveaux savoirs qui n'ont été que tardivement et partiellement reconnus dans le monde officiel des savoirs. Il y a maintenant dans plusieurs universités des études féministes, des études gaies et lesbiennes, des études sur l'environnement, des études sur les Autochtones ou des études ethniques, même si elles sont encore trop souvent suspectées d'être idéologiques. On peut se demander ce qu'il en serait de telles études sans les mouvements féministes, LGBTQI+, écologistes, autochtones ou de groupes altérisés ou racisés.

Ces savoirs se sont d'abord développés dans un cadre militant. Ils se sont formalisés et développés à la fois à travers les mobilisations et la production d'un nombre incommensurable de mémoires pour des commissions d'enquête ou parlementaires. Ils sont aussi issus des pratiques de plusieurs groupes qui ont dû commencer par bricoler leurs propres outils conceptuels pour dire des réalités impossibles à décrypter dans les objets et les cadres du savoir dominant attesté par l'institution universitaire.

Or, ce n'est pas parce qu'ils s'élaboraient en dehors de cette institution qu'ils ne constituaient pas pour autant de véritables savoirs. Les personnes engagées dans les luttes avaient besoin de comprendre ce contre quoi elles se battaient, devaient décortiquer la réalité des rapports sociaux pour convaincre, mobiliser, formuler des objectifs et mettre en place des alternatives. Dans un constant mouvement de va-et-vient entre théorie et pratique, les mobilisations ont ainsi produit de nouveaux savoirs qui ont en retour soutenu et nourri les mobilisations.

Bref, on peut dire qu'une injustice face à une situation précise (l'enfermement psychiatrique, l'absence de services publics dans les quartiers défavorisés, le mépris, la violence sexuelle, etc.) est d'abord identifiée puis, confrontés à l'existence de cette injustice, les militantes et les militants entreprennent d'en décortiquer les tenants et aboutissants, de démêler l'écheveau des misères sociales, d'identifier des pistes de solution, de susciter une mobilisation. Tout cela est producteur de savoir puisque notre compréhension du social s'en trouve enrichie, de même que notre capacité à lutter pour obtenir des gains et transformer la réalité et la société.

L'histoire nous a montré que bien souvent, ce nouveau savoir est ensuite repris dans des secteurs marginalisés de l'institution universitaire. Le problème n'est pas dans la reprise elle-même, ce qui permet une meilleure formalisation et parfois

PROJET INTER-RECONNAISSANCE : MÉMOIRE DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE QUÉBÉCOIS

Inter-Reconnaissance est un projet de recherche interdisciplinaire (anthropologie, science politique, travail social, histoire de l'art, sexologie) et interuniversitaire (Université Laval, Université de Montréal, Université du Québec à Montréal) qui, depuis 2012, s'intéresse à la contribution des organismes communautaires et des personnes marginalisées, minorisées ou exclues à l'avancement des droits au Québec au cours des 50 dernières années. Sous la direction de Francine Saillant et regroupant Line Chamberland, Patrick Fougeyrollas, Diane Lamoureux, Ève Lamoureux, Joseph Lévy et Lourdes Rodriguez del Barrio, de même que de nombreux assistants étudiants, l'équipe de recherche a entrepris de recueillir les témoignages de plus de 225 militantes et militants du secteur communautaire au Québec, dans des domaines aussi variés que le féminisme, les groupes LGBTQI+, le secteur de la santé mentale, les organismes intervenant auprès de personnes réfugiées ou immigrantes, les personnes aux prises avec un handicap, de même que des artistes ayant accompagné ces divers mouvements. En outre, l'équipe a collecté des artefacts et des objets ayant marqué les luttes, qui seront notamment exposés dans plusieurs musées du Québec à l'initiative de l'Écomusée du fier monde de 2018 à 2020 sous le titre « Une mémoire citoyenne se raconte ». Les résultats de cette recherche sont disponibles dans un ouvrage collectif sous la direction de Francine Saillant et Ève Lamoureux, *La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec*, paru aux Presses de l'Université Laval (2018).

D. L.



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, affiche, 48 x 28 cm. Artistes : Hélène Rochon et J.-F. Boisvert, 1999

une extension de ce savoir, mais dans le gommage des sources militantes, gommage qui s'accroît à mesure que ce savoir quitte les marges de l'institution pour se rapprocher du centre. On peut en avoir un aperçu dans la façon dont a été traitée la question du harcèlement et des autres violences sexuelles dans les universités. Interpellée par l'actualité, la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Hélène David, a entrepris de lancer des consultations comme si elle était la première à se préoccuper de cet enjeu; comme si les luttes, la recherche et l'intervention féministes n'avaient pas déjà produit, depuis des années, un savoir sur ce sujet, et notamment l'enquête ESSIMU, dont les résultats commençaient alors à être diffusés.

Préserver la mémoire des luttes, c'est donc également insister sur la pertinence et l'importance du savoir que nous avons produit au cours de nos diverses mobilisations. Ce savoir inclut non seulement une compréhension des enjeux sociaux que nous avons soulevés au cours de nos engagements militants, mais aussi un savoir sur les mobilisations collectives, sur le rapport entre les mobilisations et les institutions, sur les solidarités que nous sommes parvenus tous et toutes à construire.

La force de création des mouvements sociaux

C'est un truisme de dire que nous militons pour changer notre monde et nos vies. Le premier bénéficiaire de l'action militante se trouve probablement dans le militantisme lui-même. L'injustice, quelle qu'elle soit, s'accompagne habituellement du mépris pour ceux et celles qui en sont victimes. Militer, c'est d'abord changer ce rapport au monde, refuser l'image dévaluée de nous-même que nous renvoie la société – rappelons-nous le livre de Marie Letellier, *On n'est pas des trous de cul* (Parti pris, 1971) –, transformer notre rapport au monde en cessant d'être les objets manipulables de politiques et de violences pour devenir les sujets, les acteurs de notre propre existence et imposer notre voix, à égalité, dans le débat public. Par le militantisme, nous acquérons du respect, nous forçons des liens de solidarité, nous développons des capacités d'analyse et d'argumentation.

Préserver la mémoire des luttes, c'est donc également insister sur la pertinence et l'importance du savoir que nous avons produit au cours de nos diverses mobilisations.

Mais nous voulons également contribuer à façonner le monde dans lequel nous vivons pour le rendre moins injuste. C'est ce qui explique le surgissement d'alternatives à partir de la base. Ainsi, quand on a constaté que les soins médicaux représentaient la principale cause d'endettement des ménages des classes populaires, on a procédé au développement de cliniques de santé populaire avant même la création de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Ces cliniques joueront d'ailleurs un rôle important dans la mise en place de la structure des CLSC, en particulier la Clinique de Pointe-Saint-Charles, qui conserve encore une autonomie relative. De telles alternatives existent dans plusieurs autres mouvements (voir, par exemple, le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec). Elles permettent, dès à présent, d'élaborer d'autres façons de faire et de vivre que celles que nous infligent la concurrence et la performance néolibérales.

Ainsi, les mouvements sociaux ont contribué à la mise en place de droits: droits civils (femmes, LGBTQI+, personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, personnes handicapées) et droits politiques (concernant les Autochtones, les personnes immigrantes et réfugiées, en matière d'environnement). De ce fait, ils ont enrichi le cadre normatif de nos sociétés. Mais ils ont aussi contribué, par leurs luttes, au développement d'une culture et de nouveaux rapports sociaux au Québec, même si beaucoup reste encore à faire pour que nous puissions vivre dans une société véritablement égalitaire, libre et solidaire. ☺

VOIX ET VOIES INTERDITES

*Souvent tuées
par l'histoire officielle, les luttes des femmes sont en soi le terrain
d'un autre combat : celui pour la mémoire.*

Marie-Célie Agnant

L'auteure est écrivaine

« Pour nos combats de demain, pour un monde plus libre, plus juste, plus égalitaire, plus fraternel et solidaire, nous devons maintenir vivante la mémoire de nos luttes. »

GUNTER HOLZMANN

Combien nécessaire est-il, en effet, de ne pas perdre de vue les luttes passées, puisqu'elles seules permettent de garder vivant l'engagement indispensable à l'édification de ce monde meilleur auquel nous aspirons! Mais combien conscients devons-nous être aussi, comme le dit pour sa part Edward Saïd, que si « l'histoire est faite par les hommes et les femmes, elle peut également être défaits et réécrite, à coups de silences, d'oublis, de formes imposées et de déformations tolérées ». Conscients, également, que de nouvelles conditions d'oppression sans cesse surgissent, que les oppresseurs ne connaissent jamais de lassitude, que leurs menaces sont partout de plus en plus fortes pour contrer nos élans vers ce monde « autre » qui, entre chaos, brefs espoirs et marasme, entre ébranlement, dégradation, puis écrasement des forces en lutte, tarde à voir le jour.

Face à la multiplicité des luttes à mener, nos efforts peuvent à tout moment être balayés, nos luttes, sombrer dans l'oubli et l'indifférence la plus totale. Pire encore, il peut nous arriver, par lassitude, facilité ou apathie de prendre part à l'édification du mur implacable de l'oubli, participant ainsi à notre propre bâillonnement, et donc, à notre propre anéantissement. S'il ne peut exister un consensus sur la mémoire commune à assumer par chaque société, il est indispensable de multiplier les occasions de revenir sur l'histoire, de veiller à sa transmission et d'éveiller sans cesse la conscience historique. Loin de moi l'idée de dresser ici l'inventaire des voix interdites, porteuses de tant de luttes passées sous silence, hier et encore aujourd'hui. J'aimerais simplement attirer l'attention sur un ouvrage important pour la mémoire des luttes sociales, publié aux Éditions du remue-ménage, principale maison d'édition féministe francophone en Amérique qui, depuis plus de 40 ans, se bat pour l'avancement de la réflexion sur la condition des femmes. Il s'agit de *Partition pour femmes et orchestre* (2017) de Maria Noriega Rachwall. Portrait et analyse critique de la société québécoise des années d'après-guerre, ce livre témoigne de la lutte acharnée menée de 1940 à 1965 par un groupe de femmes québécoises pour parvenir à l'égalité dans le monde de la musique symphonique. À l'époque, « les possibilités de travailler au sein d'un orchestre étaient pratiquement nulles pour les musiciennes : [...] les orchestres demeuraient des *boy's club* qui n'admettaient la présence d'aucune femme » (p. 12). Faisant fi des interdits et des conventions, Ethel Stark et Madge Bowen, deux

Montréalaises, rassembleront des musiciennes pour former l'Orchestre symphonique des femmes de Montréal. Elles créèrent ainsi un espace où se côtoyaient des femmes de toutes les confessions et de tous les horizons: Noires, Blanches, francophones, anglophones, etc. Cette histoire inspirante et palpitante démontre les mécanismes de l'oppression et de la discrimination et illustre de façon non équivoque la question du pouvoir et de la domination, car « au cœur de ces pratiques discriminatoires résidait la crainte que l'accès des femmes à cette institution traditionnellement réservée aux hommes contribue à affaiblir d'autres structures de privilèges masculins » (p. 17). Mais ce qui étonne surtout, c'est le silence qui, aujourd'hui encore, entoure le combat de titans mené contre l'*establishment* masculin par ces musiciennes, une lutte qui englobait toutes les aspirations et revendications des femmes: besoin d'autonomie, accès à l'éducation et au travail, etc. Ce combat, un marqueur de l'évolution sociale et politique du Québec, ne prendra fin qu'en 1965 avec la dissolution de l'orchestre, alors que les musiciennes déclaraient forfait, épuisées par de longues années de travail dans des conditions plus que difficiles. Pendant toute son existence, l'orchestre s'est vu



Comité québécois de liaison contre le racisme, affiche, 43 x 28 cm. Artiste: Bob Zeiring, 1978

systématiquement refuser toute aide financière, tandis que l'Orchestre symphonique de Montréal, presque exclusivement composé d'hommes, pouvait compter sur le soutien sans faille de la Ville et d'autres bailleurs de fonds.

Cet exemple – parmi tant d'autres – illustre à quel point, malgré sa richesse et sa densité, l'histoire des femmes au Québec demeure « une histoire toujours méconnue et non encore enseignée. [...] Surtout, les événements relatifs aux épisodes variés de la lutte des femmes ne sont pas inscrits dans la mémoire collective, qui reste fondamentalement une mémoire des faits et gestes masculins », soulignent Micheline Dumont et Louise Toupin dans un autre ouvrage majeur pour la mémoire des luttes sociales : *La pensée féministe au Québec. Anthologie 1900-1985* (Remue-ménage, 2003). Il s'agit d'une histoire que l'on minore, que l'on voudrait ignorer; elle est

Les revendications des femmes et leur aboutissement sont le fait d'une conscience révoltée et ont été portées majoritairement par des luttes sociales.

aussi, bien sûr, absente des textes destinés à l'enseignement scolaire : « En outre, le suffrage féminin, les allocations familiales, les congés de maternité, par exemple, s'ils sont mentionnés dans les livres d'histoire, sont présentés comme des mesures [...] accordées et non pas comme des revendications qui ont été réclamées par des femmes. » Ceci nous interpelle, nous invite à des remises en question et à une révision profonde de l'espace accordé à la mémoire des luttes sociales, dans une société où, comme dans beaucoup d'autres, le quotidien des femmes demeure marqué par l'empreinte et la survivance tenace de comportements sexistes et discriminatoires. Les revendications des femmes et leur aboutissement sont le fait d'une conscience révoltée et ont été portées majoritairement par des luttes sociales; on ne peut, dès lors, faire l'économie d'une analyse des rapports de pouvoir dans leur globalité. Ils sous-tendent toutes les formes d'oppression, d'où le silence et l'amnésie organisés autour de ces luttes. Oublis programmés, stratégies politiquement établies, dont le but est de reléguer aux limbes de la grande histoire les efforts de différents groupes pour la conquête de leurs droits.

Ces stratégies qui occultent les combats menés contre l'institutionnalisation de l'oppression et de l'exploitation nous obligent sans cesse à la vigilance, nous commandent d'agir contre la persistance des inégalités et des pratiques discriminatoires. Actions et remises en question qui doivent s'étendre à l'ensemble des conditions spécifiques d'oppression et d'exploitation, car toutes ces sphères où s'exercent répression, racisme, sexisme, dépossession, pillage et destruction de la planète se rejoignent inexorablement dans la mise en œuvre des rapports de domination.

Nous n'avons alors d'autre solution que d'agir sur tous les fronts et de mener des combats, tant individuels que collectifs. À ce prix seulement, nous pouvons nourrir l'espoir de garder vivantes ces luttes et ces actions qui, de passées, ne portent que le nom. ☺

BLANC DE MÉMOIRE

Dans les années 1960, les luttes des Noirs contre le racisme et le colonialisme – des États-Unis aux Caraïbes en passant par l'Afrique – sont une source d'inspiration pour toutes les populations colonisées, exploitées, marginalisées de la planète.

Le Québec ne fait pas exception. S'il est devenu commun de souligner que la gauche indépendantiste s'identifiait alors à ces luttes, paradoxalement, il est moins courant de rappeler que ces mouvements résonnent aussi auprès... de la population noire de Montréal, inspirant dès cette époque d'importantes luttes.

Le Congrès des écrivains noirs d'octobre 1968 à l'Université McGill, organisé notamment par des étudiants caribéens, témoigne avec force de cette solidarité qui se tisse. Des figures centrales du mouvement international de libération des Noirs, notamment C.L.R. James, Walter Rodney et Stokely Carmichael y prendront la parole et marqueront les esprits par la puissance de leur analyse anticolonialiste, antiraciste, prônant l'affirmation culturelle et politique des Noirs.

C'est dans cette atmosphère militante, aussi alimentée par la colère ressentie après l'assassinat de Martin Luther King, le 4 avril 1968, qu'auront lieu les événements de l'Université Sir George Williams (aujourd'hui Concordia), moment charnière pour les luttes antiracistes à Montréal et au Québec. Rappelons les faits : devant l'inaction de la direction concernant des plaintes déposées au printemps 1968 par plusieurs étudiants dénonçant le racisme de certains professeurs, une manifestation s'organise en février 1969. Celle-ci se mue rapidement en occupation du centre informatique de l'université, qui durera deux semaines avant que la police anti-émeute n'évacue de force les locaux. Dans l'échauffourée, un incendie est déclenché, entraînant de lourds dégâts matériels. Des badauds attroupés sur le trottoir, voyant la fumée s'élever du bâtiment, s'écrient alors « *Let the niggers burn!* » (« Laissez-les brûler, ces nègres ! »). En tout, une centaine de manifestants sont arrêtées, dont une quarantaine d'étudiants noirs, détenus séparément par la police.

Toute cette affaire aura entre autres pour effet de faire éclater au grand jour la présence d'un racisme structurel, souvent vécu de manière plus subtile au quotidien par la population noire. Elle a également un effet catalyseur pour le militantisme dans la communauté noire qui, malgré les origines diverses de ses membres, entretient en solidarité à travers l'expérience commune du racisme¹. Associations, publications et groupes de défense des droits verront le jour et s'activeront pour lutter contre différentes formes de discrimination systémique, que ce soit dans le milieu universitaire, dans le monde du travail, dans le système judiciaire ou dans la sphère culturelle, entre autres.

Les luttes actuelles contre le racisme systémique ne sortent donc pas de nulle part : elles s'inscrivent dans une histoire des luttes – et des injustices – bien implantées ici, qui remontent par ailleurs bien au-delà de ce (bien trop) bref aperçu.

Emiliano Arpin-Simonetti

1. Pour un portrait plus détaillé, voir Sean Mills, *Contester l'empire*, Montréal, Hurtubise, 2011 et David Austin, *Nègres noirs, nègres blancs. Race sexe et politique dans les années 1960 à Montréal*, Montréal, Lux, 2015.

DES SOURCES CHRÉTIENNES AUX LUTTES SOCIALES

L'héritage du christianisme social et du personnalisme chrétien pourrait-il être source de renouveau dans un Québec désenchanté et en panne d'idéaux ?

Frédéric Barriault

L'auteur, historien, est chargé de projets au Centre justice et foi

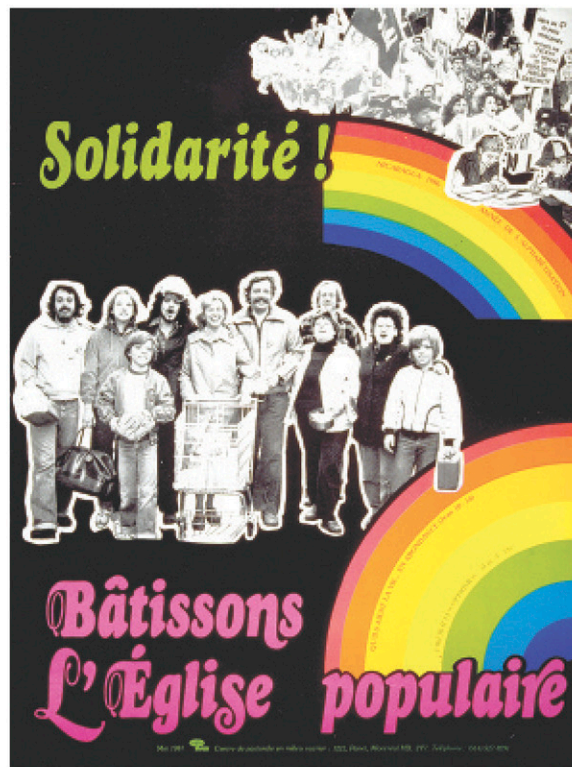
Réfléchir aux racines profondes du christianisme social au Québec donne l'occasion de voir en quoi cette tradition d'engagement demeure pertinente, sinon essentielle, dans la société actuelle. Parmi les courants qui innervent cette mémoire, la révolte politique et spirituelle portée par la jeunesse catholique des années 1930-1950 met en lumière un héritage, celui du personnalisme chrétien, qui n'a rien perdu de sa pertinence. Tout au contraire, il pourrait bien être en mesure d'insuffler du dynamisme à nos luttes sociales et politiques, confrontées qu'elles sont à une société gangrenée par le consumérisme et le conformisme, en proie au cynisme et au défaitisme, et incapable de concevoir des projets de société mobilisateurs.

Le « moment personnaliste » de l'histoire québécoise

Des années 1930 à 1950, la jeunesse catholique se montre extrêmement critique de la génération précédente. Inspirée notamment par la philosophie d'Emmanuel Mounier et de la revue *Esprit*, en France, elle reproche au clergé et aux laïques canadien-français d'avoir trahi l'Évangile en se livrant à mille et une compromissions avec l'ordre social capitaliste et appelle ses coreligionnaires à un réveil spirituel en œuvrant à l'avènement d'une société fondée sur la solidarité, la fraternité et la dignité de la personne humaine, d'où le terme *personnalisme*. Apparu en plein cœur de la Crise des années 1930, le personnalisme est une voie médiane entre l'individualisme libéral et le collectivisme soviétique. Soucieux de promouvoir le bien commun et de défendre la liberté, il fait de la défense de la dignité de la personne humaine le socle de l'ordre social. Pour le personnalisme, la personne humaine est fondamentalement sociale et communautaire, enserrée de liens étroits de solidarité et de réciprocité.

La révolution sociale et spirituelle est le mot d'ordre de cette jeunesse, dont Jacques Grand'Maison, Gérard Pelletier, Simonne Monet, Michel Chartrand, Fernand Dumont et Pierre Vadeboncoeur sont d'illustres représentants. Pour eux, la plupart socialistes chrétiens, l'heure de la charité est révolue: il faut désormais agir sur les structures, transformer la société, mettre en place un ordre social fondé sur la justice sociale et économique.

La fougue de cette génération ascendante est canalisée dans l'Action catholique. Pépinière de militants sociaux et d'adversaires du régime duplessiste (plusieurs sont des lecteurs et des rédacteurs de la revue *Cité libre*), l'Action catholique fait la promotion de la dignité de la personne humaine et dénonce les



Centre de pastorale en milieu ouvrier, affiche, 56 x 43 cm.
Artiste: Claudette Rodrigue, 1981

injustices sociales et économiques. C'est ainsi que divers mouvements font leur apparition au Québec dans les années 1930 et 1940: Jeunesse étudiante catholique, Jeunesse ouvrière catholique, Jeunesse agricole catholique, Jeunesse indépendante catholique, etc. Bien qu'encadrés par des aumôniers, ces mouvements laissent une grande marge de manœuvre aux laïques. Plusieurs militants de ces organisations passeront au mouvement coopératif ou dans les syndicats locaux de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), ancêtre de la CSN.

Pour cette nouvelle génération de militants sociaux catholiques, la grève d'Asbestos constitue un moment charnière. Déclenchée par des travailleurs affiliés à la CTCC, la grève de l'amiante est l'un des moments forts de l'opposition, notamment des catholiques progressistes, au régime de Duplessis. Réputée pour ses mauvaises conditions de travail et pour les maladies industrielles qui y sévissent, la mine d'amiante d'Asbestos était gérée par une compagnie américaine, la Canadian Johns-Manville. L'enjeu de la grève porte à la fois sur les salaires, l'hygiène industrielle et la mise en place d'une



Jeunesse ouvrière catholique, affiche, 58 x 35 cm, 1973

assurance-maladie pour les travailleurs. Appuyés dans leurs démarches par l'archevêque de Montréal, M^{gr} Joseph Charbonneau, les grévistes reçoivent aussi l'appui de la Commission sacerdotale d'études sociales¹. La frange progressiste du clergé milite non seulement pour l'amélioration des conditions de travail des mineurs, mais également pour leur intégration aux instances décisionnelles de la compagnie minière, selon un modèle de cogestion où les travailleurs seraient consultés pour les questions à portée technique ou sociale, tout en obtenant une quote-part des profits.

Le reste de l'histoire est bien connu : profitant de ses bonnes relations avec Duplessis, le gérant de la mine invoquera le caractère « communiste » de ces revendications. Duplessis s'appuie alors sur l'aile conservatrice de l'Église et parvient à faire censurer le projet de réforme de l'entreprise promu par la Commission sacerdotale, notamment grâce au soutien de l'évêque de Rimouski, M^{gr} Courchesne. La répression policière contre les grévistes et les syndicalistes sera sanglante. Duplessis obtient ensuite la démission de M^{gr} Charbonneau.

Au terme de cet épisode, c'est un corps épiscopal de plus en plus conservateur qui va diriger l'Église catholique québécoise. Ces nouveaux évêques ont bien tenté de censurer et d'« assaigrir » les jeunes militants de l'Action catholique, mais rien n'y

fit : déterminés à mettre en place un nouvel ordre social coûte que coûte, ils utiliseront désormais les leviers et pouvoirs de l'État pour faire advenir une société plus juste et équitable. La révolution spirituelle se fera avec ou sans la hiérarchie de l'Église, mais elle se fera.

C'est donc là l'un des paradoxes de la Révolution tranquille : processus de modernisation et de laïcisation de la société québécoise, elle fut une révolution en bonne partie d'inspiration religieuse, faite au nom de l'humanisme chrétien. Les anciens militants de l'Action catholique, devenus syndicalistes, hauts fonctionnaires ou présidents de commissions d'enquête, vont faire de l'État-providence québécois le nouveau terrain de leur apostolat. La démocratisation de l'éducation, la mise en place de l'assurance-maladie, la réforme du droit du travail, la mise en place de programmes sociaux, l'engagement dans les luttes syndicales ou ouvrières : voilà comment les catholiques sociaux ont contribué à fonder un ordre social plus juste et équitable. On touche donc là à « l'esprit » de la Révolution tranquille : « quitter » l'Église institutionnelle afin de mieux refaçonner le rôle de l'État par fidélité envers le message évangélique. « Au début des années 1960, entrer dans la fonction publique, c'est plus que dénicher un emploi stable, c'est aussi pour plusieurs entrer dans une nouvelle forme d'apostolat : l'apostolat de la compétence au service des personnes et du bien commun. Nombreux furent les jeunes diplômés universitaires qui préféreront servir les intérêts du peuple plutôt que ceux de compagnies privées. À l'heure du concile, aussi absurde que cela puisse paraître aujourd'hui, le travail comme bureaucrate est souvent perçu comme une véritable vocation visant à favoriser l'épanouissement des personnes et, en définitive, à servir la cause du christianisme », notent E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren dans *Sortir de la Grande noirceur. L'horizon « personneliste » de la Révolution tranquille* (Septentrion, 2002, p. 160).

Force est de constater que le sel et le levain sont encore à l'oeuvre dans le tréfonds de la pâte humaine. Que l'espérance (chrétienne ?) refuse de courber l'échine. Qu'un vent de révolte gronde.

La redécouverte du moment personneliste

« L'histoire est fille de son temps », disait jadis l'historien français Lucien Febvre. Étudié de manière sporadique par les chercheurs et étudiants des années 1960 et 1970, le personnelisme chrétien connaît une sorte d'« apothéose savante » au tournant des années 2000. Toute une génération de jeunes chercheurs – pensons ici à E.-Martin Meunier, Jean-Philippe Warren, Louise Bienvenue et Lucie Piché, pour ne nommer que ceux-là – redécouvre et remet à l'honneur l'héritage personneliste. Cette redécouverte s'inscrit dans un contexte ô combien paradoxal : celui d'un Québec qui célèbre – sans grand enthousiasme – le 40^e anniversaire de la Révolution tranquille. Celui d'un Québec social-démocrate en panne, après des décennies de compressions budgétaires et de réformes néolibérales qui

UNE TRADITION VIVACE ET EN RENOUVELLEMENT CONSTANT

La Révolution tranquille et le concile Vatican II n'ont pas mis un terme à la tradition chrétienne d'engagement politique et spirituel; ils ont plutôt galvanisé, et même radicalisé, ce désir d'engagement des chrétiens et des chrétiennes, qui ont été nombreux à prendre part aux luttes sociales des années 1960 à 1980. L'aggiornamento conciliaire a libéré la parole des chrétiens progressistes, qui se sont dotés de nouvelles tribunes, au diapason de ce désir d'engagement au sein des luttes populaires: les dominicains lancent la revue *Maintenant* en 1962; les oblats mettent sur pied le Centre de pastorale en milieu ouvrier et fondent la revue *Vie ouvrière* en 1979; les jésuites donnent un nouveau visage à la revue *Relations* et font plus que jamais la jonction entre justice et foi.

Dynamisés par le concile, les catholiques sociaux se radicalisent dans le sillage de l'encyclique *Populorum progressio* (1967) sur le développement solidaire des peuples – et plus encore au lendemain de l'Assemblée des évêques latino-américains à Medellín, en Colombie (1968). Des contacts se nouent alors entre le Québec et l'Amérique latine, notamment par le biais des membres de L'Entraide missionnaire. C'est par ces réseaux que les chrétiens d'ici prennent contact avec la pédagogie des opprimés de Paolo Freire et avec la théologie de la libération de Gustavo Gutiérrez et de Leonardo Boff, entre autres. Ces contacts se transforment bientôt en solidarité directe, au gré des allers-retours constants entre le Québec et l'Amérique latine, qui s'influencent réciproquement. Solidaires des luttes des peuples de l'hémisphère Sud, parfois même jusqu'au martyre, missionnaires et coopérants laïques s'engagent dans diverses luttes pour la justice sociale, résistant aux côtés des paysans et groupes populaires du Sud, dénonçant le soutien du gouvernement canadien aux juntas militaires ou aux compagnies minières prédatrices actives dans ces pays. De Développement et Paix aux Politisés chrétiens, en passant par les Chrétiens pour le socialisme, les chrétiens et chrétiennes d'ici galvanisent leur propre résistance contre le virage néolibéral qu'empruntent les gouvernements du Québec et du Canada, à partir des années 1980.

Toujours vivace, cette tradition d'engagement chrétien se redéploie ces dernières années à la faveur des luttes contre la pauvreté, pour la dignité des peuples autochtones ou en faveur de la justice climatique et environnementale.

F. B.

ont mis à mal la solidarité sociale. Celui d'un Québec où s'affirment des courants politiques libertariens et des animateurs de radio-poubelle étalant leur mépris des pauvres, des syndicats et des mouvements sociaux progressistes, tout en militant en faveur de la liquidation complète du modèle québécois. Celui, enfin, d'un État québécois devenu, au fil des ans, une immense machine technocratique, froide et déshumanisante, aveugle aux souffrances bien réelles de nos concitoyennes et concitoyens, et dont la logique managériale est totalement

étrangère aux généreuses intuitions prophétiques des artisans de la Révolution tranquille.

Pareil engouement et pareille redécouverte du personnalisme chrétien demandent à être expliqués. En guise d'hypothèse, soulignons d'abord qu'il est assez significatif que la plupart des historiens et sociologues ayant exhumé l'héritage personnaliste soient issus de ma génération, la génération X, celle du *No Future*, née au pinacle de la guerre froide, au plus fort de la terreur nucléaire, des missiles Cruise à la catastrophe de Tchernobyl. Génération qui a grandi, aussi, au plus fort de l'assaut néolibéral contre l'État-providence, à la faveur du thatchérisme, du reaganisme et de ses variantes québécoise et canadienne. Génération n'ayant connu qu'un Québec frileux, en panne d'idéaux et de projets de société, plus encore au lendemain des deux échecs référendaires. Génération, enfin, ayant goûté aux fruits amers d'une modernité libérale, rationaliste, technocratique et instrumentale qui promettait à tous la liberté, l'égalité et la libération, sans jamais arriver à remplir cette promesse. Et ce, tout en se montrant incapable de répondre aux questions existentielles de nos contemporains; incapable d'être porteuse de sens; incapable d'insuffler un supplément d'âme à nos projets de société. D'où le nihilisme autodestructeur qui fut porté par plusieurs membres de ma génération, celle de Sid Vicious, de *Trainspotting* et de Dédé Fortin.

C'est ce qui pourrait expliquer les atomes crochus – en tout cas les affinités électives – qui peuvent se développer entre certains intellectuels de la génération X et le personnalisme chrétien de la première heure, issu aussi d'une génération « sacrifiée », qui a connu la grande dépression – sans goûter au faste des années folles –, la montée des fascismes, la guerre et le duplisme.

Soyons clairs: ni chez les artisans de la Révolution tranquille, ni chez les baby-boomers, ni d'ailleurs chez les X (après tout, Mario Dumont et Richard Martineau en sont issus!), cette colère politique, cette révolte spirituelle, cette soif de refondation du monde sur des bases solidaires et transcendantes ne furent l'apanage de la majorité, pas plus que la remise en question radicale de l'ordre social capitaliste, bourgeois et libéral.

Et pourtant, pour qui sait être attentif aux signes des temps – pour employer ici le langage de Vatican II – force est de constater que le sel et le levain sont encore à l'œuvre dans le tréfonds de la pâte humaine. L'espérance (chrétienne?) refuse de courber l'échine. Un vent de révolte gronde ici et là. Nos contemporains sont nombreux à dire haut et fort qu'un autre monde est possible. Et qu'il faut urgemment remettre la dignité de la personne humaine au cœur de nos préoccupations face aux logiques marchandes, technocratiques et totalitaires qui écrasent, humilient et déshumanisent. Rendant ainsi hommage, sans doute sans le savoir, aux intuitions prophétiques des personnalistes chrétiens. ☺

1. Groupe de prêtres engagés dans l'action sociale fondé en 1948 qui avait pour but, entre autres, de conseiller l'Assemblée des évêques du Québec sur les questions sociales.

LE SOCIALISME DÉCOLONISATEUR : UNE TRADITION À RÉACTUALISER

ENTREVUE AVEC ÉRIC MARTIN



Dans son livre Un pays en commun (Écosociété, 2017), Éric Martin, professeur de philosophie au Cégep Édouard-Montpetit, replonge dans les écrits qui ont nourri et accompagné les luttes pour le socialisme et l'indépendance du Québec dans les années 1960-1970, en faisant ressortir la composante décolonisatrice de ce courant. Ces luttes ont-elles encore de quoi nous inspirer aujourd'hui? Nous en avons discuté avec l'auteur.

Au-delà du devoir de mémoire, pourquoi réinvestir la tradition du socialisme décolonisateur des années 1960-1970 au Québec? Quelle est la pertinence de ce courant aujourd'hui?

Éric Martin : Il y a bien sûr un aspect lié à la mémoire, à la tradition, mais il faut bien comprendre que la tradition n'est pas quelque chose de muséifié. Charles Péguy disait que toute révolution accomplit plus profondément la tradition; il y a donc moyen d'y puiser de quoi insuffler une inspiration aux luttes d'aujourd'hui. La revue *Parti Pris*, par exemple, pose à son époque la nécessité d'une articulation dialectique entre la question nationale et la question sociale, posées toutes deux comme des conditions incontournables de l'émancipation du peuple québécois. On comprend alors l'émancipation politique à l'égard du colonialisme fédéral canadien comme étant essentielle, mais insuffisante si elle n'est pas complétée par une émancipation économique à l'égard de l'exploitation capitaliste. L'une ne peut aller sans l'autre. À cette perspective, on doit cependant ajouter celle du Front de libération des femmes. Devant l'absence quasi totale de la question féministe au sein de *Parti Pris* ou dans le manifeste du FLQ, entre autres, la réaction sera de créer un groupe qui veut penser et agir contre la «triple oppression», à savoir nationale, économique et patriarcale, dans une perspective synthétique.

Ce qui est intéressant, c'est que ces différents groupes posent des paramètres à la libération en disant qu'il y a des dimen-

sions essentielles qui sont interreliées. On est bien avant la diffusion large de la notion d'intersectionnalité, mais on essaye déjà de penser la synthèse des différentes oppressions en insistant sur le fait qu'en laisser certaines de côté ou les penser en silo pose problème. Cette perspective s'articule en grande partie autour de la pensée décolonisatrice et «tiers-mondiste» de l'époque (Fanon, Memmi, etc.) ainsi que des luttes de décolonisation alors en cours, comme celle des Noirs américains ou des Algériens. Le système colonial est alors désigné par divers groupes opprimés comme responsable de leur infériorisation, même si cette dernière est vécue différemment par chacun. Cela a permis de penser et de tisser des solidarités entre différentes luttes particulières dans un combat général contre le colonialisme et l'impérialisme –même si ces solidarités de principe ne se sont pas toujours bien traduites en pratique. Ainsi, comme on le voit, il n'y a pas d'emblée opposition entre indépendantisme, socialisme, féminisme et luttes antiracistes, mais bien une possibilité de penser la convergence des luttes.

Cette analyse est particulièrement importante aujourd'hui, car nous avons un grave problème de polarisation et d'éclatement qui fait que des questions importantes se trouvent souvent disloquées les unes des autres. Je pense entre autres à la question nationale qui, dans la gauche radicale, est souvent l'objet d'une critique négative et associée aux groupes de droite identitaire, ou aux indépendantistes qui s'occupent bien peu de la question sociale. Or, la leçon à tirer des années 1960-1970, c'est qu'on ne pourra rien changer ici sans s'attaquer de front à l'articulation entre les différentes formes d'oppression. De ce point de vue, le projet socialiste et indépendantiste répond à cette exigence en ce qu'il permet d'intégrer d'autres combats dont nous sommes devenus davantage conscients ces dernières décennies, particulièrement les luttes des femmes, les luttes des minorités sexuelles, les luttes antiracistes ou encore l'écologie. →

Certes, pour le moment, nous en sommes à convaincre certains progressistes de se poser à nouveau la question de la souveraineté, à leur montrer le caractère incontournable de cette question, notamment dans un contexte d'effritement du projet de la mondialisation soi-disant heureuse: crise économique, crise écologique, inégalités sociales, etc. Cette situation nous oblige à imaginer de nouvelles institutions et un nouveau partage de la souveraineté susceptible de remplacer le régime en place, aussi bien la constitution et les institutions monarchiques du Canada que les grandes organisations qui pilotent le capital globalisé. Ce n'est pas gagné, car la souveraineté, même pour certaines personnes très conscientisées, est hélas uniquement synonyme de repli, de xénophobie, de racisme. Nous avons un travail de pédagogie à faire et c'est là que la mémoire et la tradition nous sont d'un grand secours. Elles montrent qu'on peut aussi penser un souverainisme de gauche, socialiste, antiraciste, féministe, etc. Si nous acceptons de relever ce défi, nous constaterons que notre histoire contient des possibles qui ne demandent qu'à être réactivés.

Cela dit, le socialisme décolonisateur de l'époque comportait plusieurs angles morts, dont la question autochtone et le rapport aux minorités racisées. Comment dès lors revendiquer une continuité avec ce courant, d'autant que le Québec ne vit plus la même oppression coloniale qu'en 1960?

É. M.: Évidemment, il ne s'agit pas d'habiter la maison ancestrale sans la rénover un peu. La tradition indépendantiste et socialiste, pour nous servir, doit subir une réactualisation. Il y a sans doute des pans qui doivent être démolis ou jetés. Mais on est surpris, quand on retourne aux analyses de cette période, de voir à quel point plusieurs de ces questions étaient déjà abordées. Je pense à Hubert Aquin qui pensait déjà l'indépendance dans une perspective politique « inclusive » et qui soulevait déjà la question autochtone.

Par ailleurs, en ce qui concerne le colonialisme au Québec, il n'est certes pas vécu de la même manière aujourd'hui que dans les années 1960: les Québécois ne se font plus dire « *speak white* » avec mépris au centre-ville de Montréal, par exemple. Par contre, il y a des formes de néocolonialisme qui ont pris le relais: celui, économique, de la mondialisation néolibérale, notamment. Par ailleurs, sur le plan culturel, qui prétendrait que nous n'avons pas un grave problème avec l'américanisation de notre culture, tel que l'observait déjà Marcel Rioux dans les années 1960? Nous subissons cette culture « *globish* » qui fait qu'aujourd'hui, mes étudiants connaissent davantage la télé-réalité de la famille Kardashian que Richard Desjardins. La domination culturelle conduit à se rapporter d'abord à une identité et à une culture impériales et à être incapable de s'identifier à la culture à laquelle on appartient pourtant. C'est une forme de déracinement et d'occupation de l'esprit. Mais surtout, sur le plan politique, du point de vue institutionnel, le Québec est toujours soumis à une constitution qu'il n'a pas signée et à des institutions monarchiques d'héritage britannique. Il y a donc toujours des conditions politiques et culturelles qui relèvent d'une logique coloniale.

Ces dernières années, les Autochtones ont d'ailleurs dénoncé avec force le caractère colonial du régime canadien. Même si la situation coloniale de l'un et de l'autre est très différente, ce régime n'a pas cessé d'être colonial pour les Québécois aussi. Car ni le Québec, ni les peuples autochtones ne disposent aujourd'hui de l'autogouvernement. Il y a donc là une possibilité de tisser des liens dans une perspective de décolonisation, de penser un socialisme québécois en solidarité avec les Autochtones. Les Québécois se retrouvent dans une étrange position de colonisateurs-colonisés: colons venus de

La leçon à tirer des années 1960-1970, c'est qu'on ne pourra rien changer ici sans s'attaquer de front à l'articulation entre les différentes formes d'oppression.

France, ils ont colonisé les terres autochtones avant d'être eux-mêmes subjugués par l'Empire britannique. Je crois que le dépassement de cette situation passe notamment par une sortie du régime colonial fédéral par la voie d'une indépendance reconnaissant en même temps l'autodétermination des peuples autochtones, le tout dans un projet de co-construction d'une république du Québec auxquels ils seraient invités à participer dans une perspective d'égalité de nation à nation. La tradition intellectuelle des années 1960-1970 peut nous servir d'inspiration en vue de penser ensemble différentes luttes de décolonisation pour parvenir à réaliser ce projet. Mais cela exigera aussi beaucoup de travail d'invention, de créativité, de doigté et de générosité.

Par ailleurs, on me demande souvent aussi si le mot *socialisme* est encore pertinent aujourd'hui, s'il ne risque pas de faire peur. Je ne sais pas si ce mot peut être ramené tel quel, c'est à discuter, mais il y a quelque chose dans l'idée qui m'apparaît essentiel: reprendre le contrôle souverain de la production économique et soustraire cette dernière à l'impératif de croissance du capitalisme. Ce projet, qu'on l'appelle socialisme ou démondialisation, pose l'exigence de penser ensemble la question sociale et la question nationale, la souveraineté politique et la démocratisation économique (ce que Fernand Dumont appelait un « socialisme d'ici »). La gauche doit penser l'articulation de tout cela avec ce que j'ai appelé les quatre D, inspiré par les penseurs de la démondialisation: démondialiser, décoloniser, décroître, développer la coopération internationale. Bien sûr, en incluant dans ce projet les questions féministes, antiracistes et autochtones. On le voit, on a un grand défi devant nous. Mais si nous oublions ne serait-ce qu'un seul de ces éléments, on ne pourra pas dire qu'on aura atteint la véritable liberté, celle qui consiste à être pleinement chez soi, dans une société droite et juste, et à vivre notre « dignité réalisée », « debout dans l'horizon de la justice », comme le disait Miron. ☺

Entrevue réalisée par Emiliano Arpin-Simonetti

MÉMOIRE DES LUTTES AU CREUX DES TERRITOIRES

Par sa capacité de créer des ponts avec d'autres mouvements sociaux et de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux au fil des décennies, le mouvement écologiste a su engranger des victoires importantes.

Lucie Sauvé

L'auteure est directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté de l'UQAM

Se remémorer les luttes citoyennes au creux de nos territoires permet d'y repérer les ancrages d'un changement culturel majeur qui se déploie progressivement, mais résolument, au Québec. Au-delà des revendications complaisantes à l'égard du système de gouvernance en place, et qui limitent l'espace d'analyse et d'action aux pratiques de « bonne gestion » environnementale et de développement durable, ces luttes s'enracinent plus fondamentalement dans la trame de vie où se tisse notre réalité collective, mues par la conscience de plus en plus vive d'habiter une « maison » commune. L'histoire de ces luttes écologistes est celle de toutes les personnes et des groupes qui se mobilisent encore et toujours avec courage et dignité, le plus souvent au départ contre des projets invasifs et menaçant leur milieu de vie, mais dont la recherche et la réflexion au fil du temps, des débats et des combats, permettent une prise de conscience du caractère systémique des réalités en jeu et de leur dimension essentiellement politique : avec ou malgré les instances au pouvoir, il faut s'occuper ensemble, ici et maintenant, de ce qui nous concerne tous.

Désormais incontournable, le mouvement écologiste est né – au Québec comme ailleurs – autour de la première grande Conférence de l'ONU sur l'environnement humain qui s'est tenue en 1972. Confirmant les inquiétudes de précurseurs qui avaient lancé l'alerte, le rapport Meadows (1972) exhortait alors les États à stopper la croissance économique. Au Québec, territoire d'abondantes ressources, ce sont surtout les questions relatives à l'eau et à l'énergie qui ont mobilisé les citoyens et les citoyennes, à travers les enjeux des déchets toxiques, des pluies acides, des pesticides, du nucléaire et des grands barrages, entre autres, ainsi que de l'usurpation agressive des ressources minières et forestières.

Un mouvement fédérateur

L'écologiste Jean-Guy Vaillancourt¹, l'un des premiers analystes de ce mouvement au Québec, a observé que, très tôt, des alliances se sont tissées entre les groupes écologistes et d'autres mobilisations sociales, comme le mouvement féministe et le mouvement ouvrier. En trame de fond apparaît aussi dès le départ la question nationale, celle de la souveraineté.

C'est ainsi qu'au cours des 50 dernières années, la question écologique a non seulement suscité l'émergence de centaines d'organisations et de groupes environnementaux, mais elle a

également fédéré des luttes diverses. À titre d'exemples, les Artistes pour la paix n'ont cessé de mettre en évidence les liens entre la question du nucléaire et celle de la paix ; un mouvement écoféministe s'est renforcé à travers le Réseau québécois des femmes en environnement ; les Marches des peuples pour la Terre-Mère ont mis en lumière la relation entre le projet de développement des hydrocarbures et l'usurpation des territoires autochtones ; le Comité pour les droits humains en Amérique latine crée des ponts entre les luttes d'ici et celles d'ailleurs – entre autres sur la question des mines – et souligne l'importance de promouvoir la justice environnementale et la solidarité internationale.

Il serait certes important de documenter et de célébrer cette longue histoire de la mouvance écologiste dans sa foisonnante diversité et ses alliances fécondes². À cet effet, une remarquable filmographie a déjà été produite au Québec sur différentes questions socioécologiques dans les 20 dernières années, en



AQOCI, Réseau québécois des groupes écologistes, Coalition Eau Secours, affiche, 63,5 x 35,5 cm. Artiste : Nancy Lapointe, 2003

écho ou en soutien aux mobilisations citoyennes qui y sont associées, notamment: *L'Erreur boréale* (1997), *Chercher le courant* (2010), *Trou story* (2011), *Anticosti* (2014), *La ferme et son état* (2017), et d'autres encore. De même, de nombreuses monographies ont été publiées, dont *Rabaska* (2009), *Sortir le Québec du pétrole* (2015) ou *La ferme impossible* (2015). Au théâtre, *Tout ça m'assassine* (2011) et *J'aime Hydro* (2016) sont des exemples de mise en scène de dynamiques citoyennes. À partir de ce gisement documentaire, de la mémoire encore vive et de l'expérience actuelle des groupes mobilisés, il nous reste à produire une synthèse de ces luttes, en faire une cartographie à travers l'espace et le temps et mettre en lumière la trame transversale qui les caractérise: les causes structurelles et le caractère systémique des problèmes soulevés, les acteurs et leurs rôles, les dynamiques, les avancées, les entraves et les verrous, l'engagement, l'essoufflement et la persévérance.

Certes, on observe d'emblée que la question du financement des groupes écologistes reste un défi majeur en raison de politiques défavorables à la valorisation et au développement d'une expertise environnementale citoyenne et d'une vigile écologiste. La survie des groupes est gravement menacée et l'expertise unique qui s'y est développée risque de rester sans voix.

Pour un décroisement des luttes sociales

Pour témoigner du travail accompli par le mouvement écologiste au fil des ans, il importe, d'une part, de mettre en évidence les nombreux gains qui ont résulté de ces mobilisations, particulièrement ces dernières années: celle du Suroît, qui a mené à l'abandon de la filière des centrales thermiques; celle de l'arrêt des travaux à la mine d'uranium de Sept-Îles; celle de la préservation du parc du Mont-Orford; celle du recul du projet d'exploitation du gaz de schiste; celle du retrait des pétrolières et gazières d'Anticosti; celle de l'abandon des projets de port pétrolier à Cacouna et du pipeline Énergie Est; celle de la victoire de la municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est contre la pétrolière Gastem concernant son règlement protégeant l'eau potable; et plusieurs autres encore. Ces histoires de luttes fécondes – infiniment courageuses – montrent l'importance de l'engagement citoyen et de sa constance. Si les groupes écologistes et les mouvements citoyens ont engrangé autant de victoires significatives, c'est notamment parce que d'autres avant eux ont livré bataille sur ces enjeux, ne fût-ce que sur le plan de la sensibilisation et de la conscientisation. Les groupes d'aujourd'hui sont en quelque sorte les héritiers des mouvements pionniers des années 1970-1980, à une époque où l'importance des questions écologiques était loin d'être aussi reconnue.

D'autre part, il faut aussi souligner que, dans le succès comme dans les moments plus difficiles, le principal acquis de ces luttes est le formidable apprentissage collectif qui contribue peu à peu à transformer la société québécoise: le développement d'un sentiment d'appartenance au territoire partagé, la prise de conscience du rôle essentiel de la société civile pour exercer une vigile critique sur les réalités socioécologiques et le renforcement d'un pouvoir citoyen à travers l'engagement. Les groupes mobilisés développent une intelligence collective sur des enjeux complexes, mettant en lumière leur caractère global

et systémique; ils dénoncent l'instrumentalisation de la démocratie et ouvrent de nouveaux espaces de débat collectifs; ils déploient des stratégies de résistance et de communication créatives; ils proposent des projets alternatifs. Ils apprennent également à travailler ensemble, malgré les inévitables divergences et tensions. La lutte désormais emblématique contre le développement des hydrocarbures aura ainsi rassemblé des comités locaux et régionaux, des syndicats, des municipalités, des scientifiques, des artistes, des agriculteurs, des spécialistes du droit, etc., décroisant ainsi les sphères d'action au sein de la société civile.

On reconnaît maintenant les liens étroits entre les questions sociales et environnementales, les liens entre l'intégrité des écosystèmes, la santé et l'économie, par exemple. Si les premières revendications écologistes ont pu créer des tensions entre le mouvement ouvrier et les citoyens mobilisés (comme dans le cas de l'amiante), la situation actuelle est autre. Au nom

Les groupes écologistes d'aujourd'hui sont en quelque sorte les héritiers des mouvements pionniers des années 1970-1980.

de l'équité socioécologique, on exige désormais que les arguments du nombre d'emplois et des supposées retombées économiques soient examinés à l'aune de critères relevant d'une conception plus approfondie du bien commun et que l'idée de «développement» s'ouvre à des initiatives endogènes, mieux arrimées aux réalités écologiques et sociales. Certes, tout cet exigeant travail reste à poursuivre. Trop de «causes orphelines», portées à bout de bras en régions «éloignées», restent en attente de soutien.

Enfin, il importe de mettre en lumière et de célébrer les apprentissages qui résultent du rapprochement trop longtemps attendu avec les cultures autochtones d'ici. À travers les luttes écologistes, des alliances se tissent, comme en témoignent les Marches des peuples tout au long des territoires convoités par l'industrie des hydrocarbures. Toute la profondeur des revendications autochtones – pour l'intégrité de la Terre-Mère et pour la reconnaissance des identités meurtries – commence enfin à être comprise. L'idée de territoire prend ici un sens véritablement écologique, celui de la maison où l'on vit ensemble avec toutes les autres formes et systèmes de vie, celui d'une terre d'accueil aussi, où l'on apprend à (re)construire et à relier nos identités, à s'écouter, à partager et à décider collectivement de ce qui nous concerne tous. On retrouve ici l'exigence éthique, critique et démocratique d'une écologie politique dont la visée centrale est celle de la reconstruction des liens entre société et nature. ☺

1. Voir notamment J.-G. Vaillancourt, «Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises: de la contre-culture et du conservationnisme à l'environnementalisme et à l'écopsocialisme», *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 1, avril 1981; et J.-G. Vaillancourt, «Le mouvement vert au Québec: une perspective historique et sociologique», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 2, hiver 2005.

2. À ce sujet, lire Philippe Saint-Hilaire-Gravel, *30 ans au RQGE – Une histoire dissidente du mouvement écologiste au Québec, de 1982 à 2012*, RQGE, 2012.

TRANSMETTRE LA RÉVOLTE

Le mouvement étudiant, particulièrement sa frange combative, a fait de la transmission de la mémoire des luttes passées l'une de ses principales forces de mobilisation.

Jaouad Laaroussi

L'auteur est étudiant au doctorat en histoire à l'UQAM

Dans un amphithéâtre bondé, des étudiantes et des étudiants débattent de la dernière réforme gouvernementale et des moyens à prendre pour y résister. Au micro, les arguments s'enchaînent : « L'histoire nous prouve que seule la grève générale illimitée fera reculer le gouvernement ! », « Jamais une session n'a été perdue par la grève », etc. Après plusieurs heures de délibérations, les mains se lèvent en faveur de la proposition de désertter les salles de classe. Loin d'être une exception, cette image du mouvement étudiant québécois reflète l'expérience de lutte des différentes générations d'étudiants et d'étudiantes qui, depuis 1968, ont déclenché une dizaine de grèves générales illimitées.

Malgré le passage éphémère des cohortes étudiantes au sein des cégeps et des universités, la mémoire des luttes passées y est toujours active, servant à la fois d'inspiration et de justification aux organisations et aux mobilisations présentes. La frange combative du mouvement étudiant, en particulier l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), prend appui sur cette mémoire pour défendre ses revendications face à l'État et établir un rapport de force avec lui, ce que ne cherche pas à faire une tendance concertationniste qui se considère plutôt comme partenaire de l'État et défend ses revendications à travers une tactique de lobbying. Le pôle combatif, que l'on analysera ici, s'est ainsi appuyé sur sa mémoire collective pour instituer une tradition de grève générale étudiante au Québec. C'est notamment cette ritualisation des débrayages étudiants – en dehors du cadre juridique – qui distingue le mouvement étudiant québécois de ceux du reste du Canada et des États-Unis.

Mode de transmission de la mémoire des luttes passées

Si la production académique sur l'histoire des grèves étudiantes est foisonnante, il n'en reste pas moins qu'elle peine à se rendre jusqu'aux étudiantes et étudiants eux-mêmes : le format du mémoire ou de la thèse se prête mal, en effet, à une grande diffusion. Le livre de Pierre Bélanger¹, édité et distribué par l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ), et

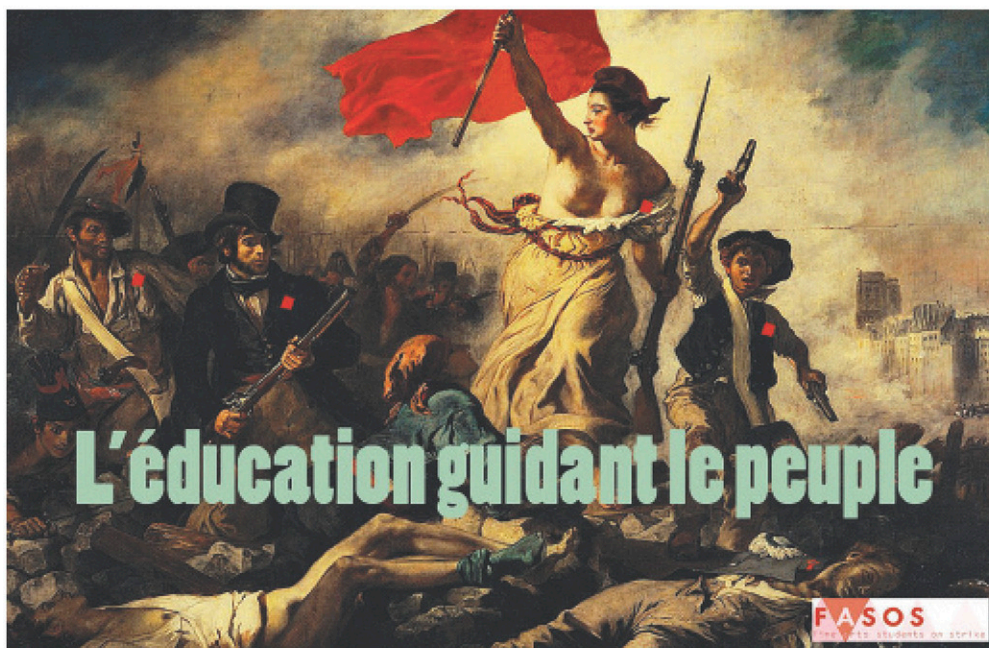
celui de Benoît Lacoursière², distribué gratuitement dans les instances de l'ASSÉ, constituent à ce titre des exceptions.

La mémoire des luttes en milieu étudiant a donc principalement été produite et transmise par les organisations étudiantes elles-mêmes. Il s'agit d'articles historiques écrits dans les journaux et les cahiers de congrès, de textes émanant d'ateliers sur l'histoire du mouvement étudiant dans le cadre des camps de formation ou encore de tracts et brochures référant aux luttes passées qui ont contribué à perpétuer le souvenir des grèves et des luttes au-delà des cohortes étudiantes qui les ont vécues.

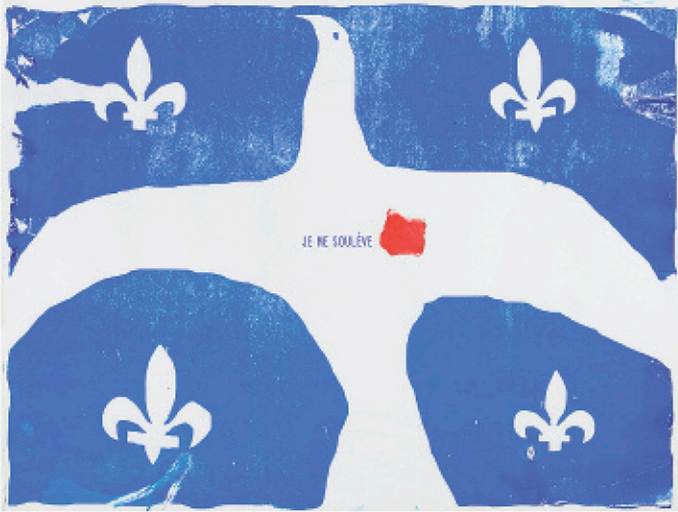
Légitimer la grève par l'histoire

L'ASSÉ a fait un usage politique de la mémoire des luttes étudiantes, s'en servant pour légitimer le moyen d'action qu'est la grève générale illimitée. Puisque la grève étudiante n'a jamais été reconnue ni encadrée par l'État québécois, sa légitimité auprès des cohortes étudiantes – qui se renouvellent tous les ans – repose sur la capacité du mouvement à transmettre la mémoire des grèves passées. À ce titre, le matériel de mobilisation précédant les grèves de 2005 et 2012 permet de bien illustrer cette stratégie, notamment en posant les débrayages étudiants comme « la meilleure arme face au gouvernement ».

Par exemple, la page centrale de l'édition de novembre 2011 d'*Ultimatum*, le journal de l'ASSÉ, présentait, dans un graphique aux allures de babillard, huit grèves générales étudiantes qui ont touché les universités et les cégeps québécois



Fine arts students on strike de l'Université Concordia, pancarte, numérique, 2012



École de la montagne rouge, affiche, 60,5 x 46 cm, 2012

depuis 1968. On y décrivait, en quelques lignes, le contexte, le déroulement et les résultats de ces différentes grèves, successivement analysées comme un « échec » ou une « victoire ». Par ailleurs, dans le tract « Questions et réponses sur la grève générale illimitée », qui a été l'un des outils d'information les plus distribués dans les institutions collégiales et universitaires avant ces débrayages, l'ASSÉ ne fait référence – tant dans la version de 2005 que dans celle de 2012 – qu'aux grèves dites victorieuses, taisant celles de 1988 et de 1990, interprétées comme peu concluantes.

Ainsi, la mémoire transmise est parfois sélective, les grèves considérées comme des échecs et celles qui ne se sont pas élargies à l'échelle provinciale tombant bien souvent dans l'oubli. Ce défaut de transmission touche aussi les luttes politiques menées en milieu étudiant n'ayant pas pris la forme de grèves

générales illimitées : les luttes féministes, antiracistes ou anti-impérialistes, pourtant foisonnantes au cours de l'histoire du mouvement étudiant québécois, sont absentes du récit historique dominant qui est retransmis par ces organisations.

L'importance de la mémoire vive

En complément de cette mémoire longue, l'ASSÉ a également eu recours à la mémoire vive des étudiantes et des étudiants. Par mémoire vive, je réfère ici aux souvenirs d'expériences vécues qui n'ont pas encore été mis à distance dans un récit historique dont la forme est plus ou moins achevée, comme c'est généralement le cas pour la mémoire longue. Les références à cette mémoire vive font en sorte que la mise en récit du passé ne vise pas seulement la légitimation par l'exemple des grèves, mais aussi la mise en relief du pouvoir qu'ont les étudiantes et les étudiants de faire l'histoire, ici et maintenant.

Malgré le passage éphémère des cohortes étudiantes, la mémoire des luttes passées est toujours active, servant à la fois d'inspiration et de justification aux mobilisations présentes.

Cette mémoire vive se déploie notamment à travers les acteurs et actrices des dernières luttes étudiantes qui fréquentent toujours un établissement d'enseignement supérieur, jouant un rôle de « passeurs » auprès des nouvelles cohortes. Cette transmission par les « anciens » et les « anciennes » entraîne une politisation des luttes récentes, des mémoires

MAI 68 AU QUÉBEC : UNE CONTESTATION ÉTUDIANTE ORIGINALE

Jean-Philippe Warren

L'auteur est professeur de sociologie à l'Université Concordia

Pour quiconque se penche sur les révoltes étudiantes qui ont ébranlé l'ensemble des pays industrialisés à la fin des années 1960, un fait surprend : il semble que le Québec soit le seul endroit où la mémoire des contestations étudiantes soit généralement heureuse. Recyclée dans la rhétorique de la Révolution tranquille, cette mémoire s'est insérée directement dans le mythe de « l'entrée dans la modernité » de la société québécoise, jusqu'à en constituer un épisode fondateur¹. Ce constat serait impensable en France, où Mai 68 a toujours servi à la fois de point de ralliement et de repoussoir. Comment expliquer ces différences ?

On peut commencer par noter que les conséquences immédiates de la révolte étudiante sont fortement contrastées selon les pays et régions. En France, les révoltes de 1968 furent sui-

vies par le règne de Georges Pompidou ; aux États-Unis, par celui de Richard Nixon. Il est vrai qu'au Québec, le Parti québécois ne fit pas mieux que 23 % à l'élection d'avril 1970, mais ce score peu élevé n'eut rien pour décourager les militants qui y virent les signes précurseurs du triomphe imminent de leurs aspirations ; un sentiment bien capté par la déclaration de René Lévesque : « C'est une défaite qui a l'air d'une victoire ! » Six ans plus tard, le Parti québécois était au pouvoir.

Plus profondément, il faut souligner que, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, il existait au Québec des passerelles manifestes entre les regroupements étudiants et les élites politiques. Pour s'en tenir à d'anciens membres de l'Union générale des étudiants québécois (UGEQ), on peut citer les noms de Bernard Landry, Pierre Marois, Claude Charron, Pierre-Marc Johnson, Jacques Girard, Pierre Le François, Robert Tessier, Louise Harel et Denis de Belleval, qui furent tous ministres ou leaders influents du premier gouvernement du Parti québécois.

Ce compagnonnage s'explique par le fait qu'au Québec, la révolte étudiante de 1968 s'inscrivait dans le sillon de la Révolution tranquille et prolongeait donc, contrairement à la situation de blocage en France ou de repli conservateur aux États-Unis, une période de profonds bouleversements sociaux, culturels et politiques. Les jeunes Québécois qui revendiquaient tapageusement des changements à la fin des années



Moïse Marcoux-Chabot, affiche, numérique, 28 x 43 cm, 2012

1960 avaient l'impression de se situer en continuité plus ou moins directe avec une décennie de réformes. Lorsqu'ils occupèrent les locaux des établissements scolaires, en octobre 1968, ils reprirent spontanément le slogan « maîtres chez nous » qui avait été celui du Parti libéral lors de l'élection de 1962.

Pour donner une idée des contextes différents dans lesquels se déroulaient les contestations étudiantes, il suffit de rappeler, d'ailleurs assez ironiquement, que le général de Gaulle avait été porté aux nues, au Québec, après avoir déclaré, du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, en juillet 1967, son célèbre « Vive le Québec libre! ». En France, au contraire, la contestation de la figure autoritaire et paternaliste du général servait de dénominateur commun aux mouvements de contestation. Aux États-Unis, l'opposition à la guerre du Vietnam unissait la frange la plus radicale de la jeunesse dans une même détestation de l'*establishment* militaire, politique et industriel.

Pendant qu'une confrontation brutale mettait face à face les leaders étudiants et les élites traditionnelles en France et aux États-Unis, les « sixties » britanniques se déroulaient dans une certaine apathie. Des personnalités comme John Lennon et Pete Townshend s'intéressaient peu aux questions politiques et les campus anglais ne furent guère ébranlés par le vent de changement qui soufflait sur l'Occident. De manière révélatrice, la chanson *Street Fighting Man* des Rolling Stones, au titre

concurrentes se confrontant pour orienter les mobilisations présentes. À ce titre, la mémoire déçue de la grève étudiante de 2005 – qui, malgré son ampleur, s'est conclue par la signature d'une « entente à rabais » entre les fédérations étudiantes et le gouvernement – a participé à orienter la préparation de la grève de 2012. De part et d'autre, les différentes tendances du mouvement étudiant ont fait appel, à travers ces « passeurs », au souvenir polyphonique de la grève de 2005 afin de justifier les actions en cours et de prévenir les déceptions futures.

Crise actuelle dans le mouvement étudiant

L'ASSÉ, qui a été, depuis 18 ans, le cœur du mouvement étudiant, traverse depuis quelques années une importante crise de légitimité qui fragilise sa capacité d'action et menace sa pérennité. Plusieurs s'inquiètent, à juste titre, d'une rupture dans la tradition de luttes plus combatives avec la disparition possible de cette organisation. Soulignons toutefois que la tradition des grèves étudiantes a survécu à plus d'une association nationale, car elle déborde le cadre de la mémoire institutionnelle des organisations elles-mêmes. Néanmoins, la diffusion de la mémoire des luttes passées jouera un rôle important dans la perpétuation de l'héritage des luttes étudiantes au-delà de la fin d'un cycle que constituerait la disparition de l'ASSÉ. ©

1. P. Bélanger, *Le mouvement étudiant: son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEEQ, 1984, 208 p.

2. B. Lacoursière, *Le mouvement étudiant de 1983 à 2006*, Montréal, Éditions Sabotart, 2007, 179 p.

pourtant en apparence revendicateur, affirme: « Eh bien, que peut faire un jeune homme, à part chanter dans un groupe de rock 'n' roll? La ville de Londres est endormie et il n'y a pas de place pour celui qui veut combattre dans la rue. »

Contrairement aux pouvoirs français ou américain, qui se raidissaient, et au pouvoir britannique, qui semblait indifférent, le pouvoir politique québécois donnait l'impression de s'ouvrir aux revendications des jeunes. À l'été 1968, la campagne de Pierre Elliott Trudeau pour une « société juste » enflammait les passions et, sur la scène provinciale, les espoirs de construire une société alternative ne paraissaient pas illusoire. La chanson fétiche du Parti québécois en 1970 n'était-elle pas *C'est le début d'un temps nouveau*, avec ses paroles pleines d'optimisme telles « la terre est à l'année zéro »?

C'est ainsi que, bien loin du sentiment d'échec qui prévaut aujourd'hui en France ou du sentiment d'inachèvement qui domine aux États-Unis, les années 1968 peuvent incarner dans l'imaginaire québécois une période de contestation heureuse. Ce n'est qu'un début, semblent nous souffler à l'oreille ces « années de braise »; continuons le combat!

1. Madeleine Gauthier, « Le mouvement étudiant des années 1960 comme aspect du mythe de la Révolution tranquille au Québec? », dans Raymond Hudon et Bernard Fournier (dir.), *Jeunesses et politique, t. II: Mouvements et engagements depuis les années trente*, Québec, PUL, 1994.

MÉMOIRE D'UN SYNDICALISME COMBATIF

Le mouvement syndical trouve toute sa pertinence lorsqu'il articule ses propres luttes avec celles des autres mouvements sociaux. Une tradition qui mériterait d'être revalorisée aujourd'hui.

Philippe Boudreau

L'auteur est professeur de science politique au Collège Ahuntsic

L'histoire du mouvement ouvrier n'a pas très bonne presse. Il est permis de se demander qui la connaît et, surtout, qui veut bien s'y intéresser. Cette interrogation mériterait d'être soulevée jusque dans les rangs du mouvement syndical, où l'urgence des enjeux sectoriels et l'amoncellement des dossiers à traiter ramènent constamment les acteurs aux contraintes et limites du moment présent. Or, à l'heure où d'aucuns appellent à une revitalisation du syndicalisme, l'histoire offre peut-être quelques pistes valables à qui voudrait remettre l'action sociopolitique tout en haut de l'ordre du jour syndical.

Un grand nombre d'enjeux

Jacques Rouillard, Céline Saint-Pierre, Roch Denis, Serge Denis et tant d'autres ont étudié le mouvement syndical québécois dans sa relation complexe avec le pouvoir. Durant les dix dernières années du règne de Duplessis, par exemple, des grèves courageuses¹ auront pour effet de mettre à nu la violence de la répression antisyndicale du gouvernement de l'Union nationale ainsi que sa complicité crasse avec les multinationales étrangères. Cette mise à nu entraîne progressivement une re-composition des filiations politiques qui préfigurerait la Révolution tranquille. Lorsqu'il prend fait et cause pour les couches populaires et contre l'injustice, le mouvement syndical peut ainsi être un puissant levier de progrès social.

L'histoire des organisations ouvrières est également indissociable de la trajectoire d'émancipation nationale du peuple québécois qui s'est manifestée tout au long du XX^e siècle. Les revendications syndicales se sont souvent situées d'emblée sur le terrain « nationalitaire », comme la demande pour un accès à une éducation de qualité pour les enfants des familles ouvrières francophones, ou encore le désir d'indépendance des organisations syndicales québécoises face au syndicalisme international, puis canadien. Comment mesurer, à partir de la Révolution tranquille, la puissance du néonationalisme québécois sans l'envisager, en outre, comme une force motrice inscrite dans la fibre même de l'action syndicale des années 1960 et 1970? La vigueur de la revendication de l'unilinguisme français, puis la loi 101 elle-même sont inconcevables sans reconnaître l'apport de mouvements sociaux comme le mouvement syndical.

Toujours au XX^e siècle, des revendications emblématiques du mouvement des femmes comme le suffrage (vraiment) universel et, beaucoup plus tard, le droit à l'avortement libre et gratuit², sont épousées par le mouvement syndical. Sans le

concours actif de celui-ci – et du mouvement étudiant, dans le cas du droit à l'avortement – ces revendications auraient mis beaucoup plus de temps à aboutir ou seraient restées insatisfaites.

Autre exemple : à la fin des années 1970, le droit au congé de maternité payé pour les travailleuses est un cheval de bataille unissant étroitement le mouvement des femmes et les organisations syndicales. Cette unité dans l'action leur donne gain de cause lorsque la loi est adoptée en 1978³. Les gains réalisés ensuite sur le terrain de l'équité salariale – un enjeu dont la portée démocratique dépasse grandement la seule question salariale – sont un autre cas patent où la convergence entre les mouvements était féconde et pouvait participer au bien commun. Cette convergence doit être recréée aujourd'hui afin de réclamer, par-delà les intérêts spécifiques des membres, la protection de catégories vulnérables, non syndiquées, comme les salariés à statut précaire ou ceux et celles issus de l'immigration.

Un mouvement qui en a inspiré d'autres

L'expérience syndicale en matière d'action sociopolitique est ample, diversifiée et riche d'enseignements. À partir des années 1960, une proximité du syndicalisme et du mouvement communautaire donne lieu à des développements significatifs. Le foisonnement et la remarquable énergie des « comités de citoyens » et des groupes populaires inspireront la direction de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui recommande aux salariés, notamment dans *Le deuxième front* de Marcel Pepin, de déployer l'intervention syndicale sur une diversité de terrains politiques, comme les partis politiques municipaux – Front d'action politique (Montréal), Rassemblement populaire (Québec), Rassemblement des citoyens de Montréal, etc.

Ces espaces partisans offrent des incursions intéressantes en matière d'action politique autonome. Cette étape précieuse de déploiement, sur la scène municipale, des forces vives des mouvements sociaux – en particulier du mouvement syndical – sera poursuivie à l'échelle nationale par le Mouvement socialiste durant la décennie 1980, puis par Québec solidaire (QS) à partir de 2006.

Il est d'ailleurs difficile de ne pas concevoir QS comme un déploiement, sur le terrain politique institutionnel, de l'action

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

Consultez nos suggestions de lectures, de films, de vidéos et de sites Web en lien avec le dossier au www.revuerelations.qc.ca



Coalition québécoise d'opposition au libre-échange, affiche, 89 x 38,5 cm. Artiste: France Tardif, 1986

sociopolitique de segments importants des mouvements sociaux (notamment le Conseil central du Montréal métropolitain en ce qui concerne le mouvement syndical). Aujourd'hui, cette incursion –loin de faire l'unanimité dans les mouvements sociaux– permet néanmoins à des centaines de milliers de personnes de voter à gauche aux élections québécoises. Pour qu'un tel choix existe sur le bulletin de vote, des pans des mouvements sociaux doivent accepter, dans une certaine mesure, de franchir le Rubicon, donc de passer outre l'interdiction de prendre parti.

Le mouvement syndical québécois est ainsi le géniteur d'une riche tradition de combativité qui a su inspirer plusieurs militantes et militants des mouvements sociaux, y compris dans le mouvement étudiant. L'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), fondée en 1975, était dans sa nature même une transposition au syndicalisme étudiant de cette tradition de syndicalisme de combat autrefois portée par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la CSN. Cette culture syndicale combative ayant servi de modèle à l'ANEQ sera prolongée puis

densifiée par le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) et, surtout, par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

Renouveler le syndicalisme

Les progressistes n'ont pas fini d'apprécier l'héritage légué par deux siècles de syndicalisme au Québec dont on ne donne ici qu'un aperçu. Nous avons évoqué l'effet qu'a pu avoir le syndicalisme de combat sur le mouvement étudiant. Au XXI^e siècle, la fertilisation semble prendre un caractère croisé, dans la mesure où ce sont souvent les personnes issues du mouvement étudiant –et du mouvement altermondialiste– qui tentent, tant bien que mal, d'insuffler au mouvement syndical audace, enracinement militant et démocratie directe. Les initiatives parasyndicales comme Profs contre la hausse, Lutte commune ou les États généraux des soins témoignent de cette impulsion.

Après deux rendez-vous manqués (celui de 2012 et celui du printemps 2015), le mouvement syndical sera vraisemblablement sollicité de nouveau, tôt ou tard, pour participer à une large alliance de résistance à l'austérité. Bien que ce mouvement ait renoncé à peser de tout son poids pour bloquer les politiques d'austérité, la conjoncture le placera encore et encore devant ce dilemme permanent auquel il fait face: soit il préserve ses forces et ses ressources dans l'espoir de «sauver les meubles», en croyant assurer ainsi la sécurité et la reproduction de ses organisations; soit il choisit la ligne du risque, en renouant avec son identité première, donc en stoppant avec les autres mouvements sociaux les politiques réactionnaires du gouvernement.

C'est dans l'identité même du mouvement syndical de se mêler du politique et de participer, avec d'autres mouvements, à de grandes mobilisations populaires –qui peuvent sembler de prime abord éloignées des enjeux relevant directement des conventions collectives. Refuser ou rejeter ces mobilisations parce qu'elles seraient risquées ou parce que, soi-disant, «ce n'est pas ce que les membres veulent faire, spontanément», c'est aller à contresens de l'histoire.

Le 1^{er} octobre prochain, une victoire de la Coalition avenir Québec ou la réélection du Parti libéral du Québec lancerait un énième cycle de mesures néolibérales, canalisant l'attention médiatique et les efforts gouvernementaux sur le fardeau fiscal des contribuables, la compétitivité de l'économie québécoise et la recherche d'une nouvelle prospérité grâce à la croissance infinie. Le remodelage de l'État et des services publics sera au cœur du débat. Que fera le mouvement syndical ces prochains mois? Il y aurait lieu de reprendre, avec les membres et la population, une discussion sur le type d'État (et de société) souhaité et, conséquemment, sur le genre d'action sociopolitique qu'on attend des syndicats quand l'heure est grave. ☺

1. Grèves à Asbestos et Thetford Mines (amiante), Louiseville (textile), Murdochville (cuivre), etc.

2. Louise Desmarais, *La bataille de l'avortement –chronique québécoise*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2016.

3. La mesure n'a cessé d'être bonifiée et élargie par la suite, grâce aux revendications et à la ténacité des mouvements, conduisant en outre aux congés parentaux que l'on connaît aujourd'hui.

Notre numéro de juillet-août sera en kiosques et en librairies le 13 juillet 2018. Pensez à réserver votre exemplaire! Il comprendra notamment un dossier sur :

LA CULTURE SOURDE

Réalité méconnue, les personnes sourdes et malentendantes sont porteuses d'une identité culturelle qui leur est propre. Cette culture sourde prend racine dans une histoire commune et dans la langue des signes, capable d'autant d'expressivité, de nuances et de poésie que toute autre langue parlée – comme en font foi les riches formes d'expression artistique sourdes. Cela montre que la condition sourde n'est pas en soi un handicap. C'est notre société qui, à maints égards, est inadaptée à la réalité des personnes sourdes, les tenant à l'écart – comme tant d'autres groupes minoritaires – du plein exercice de leur citoyenneté. À des lieues d'une approche technomédicale les considérant comme des êtres «à réparer», elles assument leur condition et réclament des changements dans nos façons de faire société.

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Web : <www.revuerelations.qc.ca>.



Pamela Witcher, *S'unir. Réfléchir. Agir. L'avenir est entre nos mains*, acrylique sur toile, 38 x 63,5 cm, 2005

À LIRE AUSSI DANS CE NUMÉRO :

- le second texte gagnant de la 2^e édition de notre concours « Jeunes voix engagées »;
- un débat sur le désarmement de la police ;
- une réflexion sur les CHSLD ;
- le dernier Carnet de Robert Lalonde, la dernière chronique poétique de Denise Desautels et la dernière chronique Questions de sens signée par Jean Bédard ;
- les œuvres de notre artiste invitée, Pamela Witcher.



LDL

Ligue des
droits et libertés

50 ans d'action

Pour une société où
l'intégralité des droits
humains sera reconnue

www.liguedesdroits.ca



VENTS D'AUTORITARISME SUR L'ASIE DU SUD-EST

Si la région a connu des poussées démocratiques dans certains pays à la fin du XX^e siècle, on assiste aujourd'hui à un ressac autoritaire et populiste et à une consolidation des régimes répressifs.

Dominique Caouette*

L'auteur est professeur de science politique et chercheur au Centre d'études de l'Asie de l'Est à l'Université de Montréal

A lors que le tournant du XXI^e siècle semblait promettre des jours sereins en Asie du Sud-Est, à la faveur de différentes avancées démocratiques et d'une croissance économique des plus enviables, force est de constater que nous sommes aujourd'hui face à une panoplie de régimes politiques marqués par différentes expressions d'autoritarisme : il suffit de penser aux violentes politiques antidrogue de la présidence de Rodrigo Duterte, aux Philippines, ou à la répression de la minorité rohingya en Birmanie par le gouvernement mené par Aung San Suu Kyi, par exemple¹. Comment appréhender le fait que, d'un côté, la croissance économique se poursuit et qu'une classe moyenne se consolide, tandis que, de l'autre, on assiste à l'avènement de régimes politiques aux contours de plus en plus autoritaires ? Entrons-nous dans une nouvelle ère politique dans la région, qui pourrait être qualifiée de post-démocratique ?

Si beaucoup s'imaginaient que le développement économique et l'essor d'une classe moyenne assureraient la consolidation démocratique, il semble que ce soit le contraire qui se produise actuellement.

Une région plurielle

L'Asie du Sud-Est est une région formée par les 11 États situés entre la Chine et l'Inde : la Birmanie, le Cambodge, le Laos, le Vietnam, la Malaisie, la Thaïlande, Singapour, l'Indonésie, Brunei, le Timor oriental et les Philippines. Cette région constitue un véritable carrefour, un espace de commerce et de rencontre entre plusieurs cultures et religions. La formation et la consolidation de ces 11 États ont été marquées par des expériences communes : les conséquences de la colonisation et de la décolonisation (sauf pour la Thaïlande, qui n'a pas été formellement colonisée), les défis du développement, la géopolitique de la guerre froide et la mise en place d'une organisation régionale commune, soit l'Association des États de l'Asie du Sud-Est (ANASE), créée en 1967².

Cependant, ces États ont également vécu des expériences politiques très distinctes allant de guerres révolutionnaires (Indonésie et Philippines) et socialistes (Laos, Cambodge et

Vietnam) aux indépendances négociées avec la puissance coloniale britannique (Malaisie, Singapour, Birmanie, Brunei), de même que des trajectoires économiques diverses durant le XX^e siècle. De plus, dans un contexte de guerre froide, l'Asie du Sud-Est a été au cœur de conflits idéologiques et d'affrontements Est-Ouest – mais aussi entre la Chine et l'Union soviétique – qui se sont traduits, dans la région, par de véritables affrontements armés.

Ce n'est qu'à partir des dernières décennies du XX^e siècle, en particulier à la suite de la crise asiatique de 1997, que l'on peut voir converger les modèles de développement économique, essentiellement axés sur les exportations et la libéralisation des marchés financiers avec, en tête de liste, les « tigres » asiatiques (Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Philippines) qui rejoignent Singapour, déjà engagé sur cette voie depuis les années 1970 et désormais considéré comme l'un des « dragons » asiatiques, avec la Corée du Sud, Taïwan et Hong Kong. Ces économies en émergence sont suivies de près aujourd'hui par le Vietnam et le Cambodge. En fait, les taux de croissance économique de la plupart des États de la région font l'envie du reste du monde, non seulement des pays dits du Sud, mais aussi de ceux du Nord.

Démocratisation et semi-autoritarisme

Sur le plan politique, si l'on fait exception des régimes socialistes à parti unique (Vietnam et Laos) ou de la monarchie absolue de Brunei, plusieurs États de la région ont expérimenté différents processus de démocratisation à partir de la deuxième moitié des années 1980. Après le soulèvement populaire (désigné comme la « People Power Revolution ») aux Philippines, en 1986, qui permet, avec l'appui des États-Unis, de chasser du pouvoir le dictateur Ferdinand Marcos et de revenir à un gouvernement élu, on assiste, dans les années 1990 et 2000, à un retour à des régimes civils en Thaïlande (1992), à la chute de la dictature de la famille Suharto en Indonésie (1998) et, plus récemment, à la fin relative de la junte militaire en Birmanie avec la tenue d'élections en 2010, puis en 2012 et 2015.

Par contre, ce sont différents régimes semi-démocratiques, tels ceux présents en Malaisie et à Singapour, qui semblent démontrer la plus grande résilience, et ce, malgré certains efforts et tentatives de démocratisation de la part de partis d'opposition ou d'organisations de la société civile. Ces régimes organisent ainsi régulièrement des élections auxquelles différents partis politiques sont invités à participer, bien que ce soit



toujours le parti au pouvoir qui l'emporte. C'est le cas de la United Malays National Organisation, le parti politique du président actuel Najib Razak, qui forme avec la Malaysian Chinese Association et le Malaysian Indian Congress la coalition de droite Barisan Nasional (Alliance nationale), au pouvoir depuis 1957. À Singapour, le People's Action Party, fondé par Lee Kuan Yew en 1954, gouverne la Cité-État depuis 1959.

Si beaucoup s'imaginaient que le développement économique et l'essor d'une classe moyenne assureraient la consolidation démocratique, il semble que ce soit le contraire qui se produise actuellement. D'une part, dans les pays où différentes avancées démocratiques ont été réalisées dans les années 1980 et 1990 (Philippines, Thaïlande, Indonésie, Cambodge et Birmanie), on assiste actuellement à un rétrécissement de l'espace démocratique. D'autre part, les régimes semi-démocratiques déjà en place (Singapour et Malaisie) ne semblent pas menacés ou enclins à des concessions démocratiques. Attardons-nous à trois cas emblématiques pour illustrer notre propos: la Thaïlande, le Cambodge et l'Indonésie.

En Thaïlande, depuis le coup d'État militaire de 2006 contre le président Thaksin Shinawatra, réélu en 2005 avec la plus forte majorité de l'histoire, les militaires sont intervenus directement et indirectement à plusieurs reprises: la dernière fois en 2014 à travers la Cour constitutionnelle pour destituer la sœur de Thaksin, Yingluck Shinawatra, élue en 2011. Le pouvoir de l'armée en Thaïlande a significativement augmenté avec l'adoption en 2017 d'une nouvelle constitution (la vingtième depuis 1932) qui limitera l'étendue des pouvoirs du gouvernement civil à partir des prochaines élections, initialement annoncées pour novembre 2018, mais récemment reportées à 2019. De plus, avec la mort du roi Rama X et l'ascension au pouvoir de son fils, beaucoup moins populaire, l'armée semble être en mesure de renforcer son contrôle des institutions politiques. Enfin, des accusations de lèse-majesté ont été portées contre les dissidents comme jamais auparavant, en particulier contre des intellectuels et des professeurs d'université jugés trop critiques ou menaçants, et ce, sans provoquer d'importantes manifestations populaires ou de rassemblements d'opposition.

Au Cambodge, au début du mois de septembre 2017, le gouvernement de Hun Sen a ordonné l'arrestation de son principal

opposant, Kem Sokha, à la tête du Parti du salut national du Cambodge, accusé de trahison pour avoir affirmé en 2013, dans un entretien diffusé sur YouTube, qu'il avait sollicité l'assistance d'universitaires et d'experts américains et canadiens pour établir une stratégie de changement de régime au pouvoir³. Le même mois, le plus important quotidien indépendant annonçait devoir fermer ses portes en raison d'une imposante facture de 6,3 millions de dollars pour de supposés arriérés fiscaux. Après avoir gouverné conjointement avec le prince Norodom Ranariddh, président du Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif, le premier ministre Hu Sen dirige seul le pays depuis 1998, et ce, de manière de plus en plus autoritaire –resserrant entre autres le contrôle sur les organisations de la société civile et les opposants politiques.

En Indonésie, la transition démocratique s'est amorcée à partir de 1998 avec le départ de la famille Suharto, qui était au pouvoir depuis 1966. Or, si des élections présidentielles, législatives et régionales ont bien été organisées depuis, l'espace démocratique semble aujourd'hui mis à mal par la montée, dans le pays musulman le plus peuplé du monde, de mouvements populistes musulmans, souvent homophobes, anti-chinois et anti-chrétiens. En avril 2017, le maire par intérim de la capitale, Jakarta, un Indonésien chrétien d'origine chinoise, a été défait aux élections municipales, alors qu'il partait favori après avoir remporté le premier tour, en février. Non seulement a-t-il perdu au second tour, mais il fut également arrêté et emprisonné, accusé d'avoir blasphémé contre le Coran. Dès la fin 2016, une série de mobilisations anti-chinoises et anti-chrétiennes avaient été organisées par le groupe musulman orthodoxe Front de défense islamique, proche d'anciens militaires du régime de Suharto. Les récents événements font craindre un retour éventuel de figures politiques associées à ce régime autoritaire.

Troisième vague de démocratisation et ressac autoritaire

Popularisée par le controversé politologue américain Samuel Huntington, l'idée d'une «troisième vague démocratique» voulait aider à comprendre les libéralisations politiques et les transitions démocratiques de la région comme s'inscrivant



Travailler au mieux-être collectif, c'est central.





Les représentants des dix pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est lors d'un sommet extraordinaire avec l'Australie, à Sydney, en mars 2018. Photo: PC/Dan Himbrechts.

dans une série de processus de transition démocratique initiée avec la fin des régimes autoritaires en Espagne, au Portugal et en Grèce à la fin des années 1970, suivie des transitions dans les régimes bureaucratique-autoritaires de l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine et Chili, entre autres) et les dictatures et régimes militaires en Amérique centrale (Nicaragua, El Salvador et Guatemala) dans les années 1980. La transition, dans certains pays de l'Asie du Sud-Est (Philippines, Thaïlande, Indonésie) et d'Afrique subsaharienne, s'inscrirait dans ce mouvement démocratique, de même que les révoltes du printemps arabe, selon certains.

Bien qu'il s'agisse d'une analogie séduisante, qui évoque un effet d'entraînement et de mimétisme démocratique qui se répandrait à l'échelle planétaire, force est de constater à la lumière des cas discutés précédemment que nous serions plutôt en face d'un ressac autoritaire. En Asie du Sud-Est, celui-ci se manifesterait par la résilience d'une variété de régimes semi-démocratiques de type plus « classique » (Singapour et Malaisie) et de régimes plutôt hybrides – allant du populisme autoritaire des Philippines de Duterte, au régime militaire d'exception (Thaïlande) et répressif (Cambodge et Birmanie) – auxquels on peut ajouter les régimes de facto à parti unique, comme ceux du Vietnam, du Laos et de Brunei.

Le fait que la Chine soit le premier partenaire commercial et financier de la région depuis 2011 – en plus de mettre en place des programmes d'assistance généreux, en particulier pour les infrastructures –, pourrait expliquer en partie pourquoi certains États sont prêts à prendre le risque d'adopter des politiques autoritaires qui vont à l'encontre du libéralisme politique occidental. La Chine réussirait ainsi à développer peu à peu un pouvoir d'influence dans la région en tolérant ou en appuyant des régimes qui pourraient être ostracisés par l'Ouest.

Des outils conceptuels inadéquats

L'un des importants défis liés à la compréhension des processus actuels dans la région réside dans le fait qu'une grande partie de la littérature scientifique produite dans les dernières décen-

nies du XX^e siècle était essentiellement axée sur la manière d'expliquer les transitions démocratiques et, éventuellement, la consolidation démocratique, sans envisager la possibilité d'un ressac autoritaire. Il devient alors nécessaire de prendre conscience que les transitions démocratiques ne coulent pas de source et ne sont pas définitives : les reculs sont possibles, l'émergence d'une classe moyenne dans une société n'est pas nécessairement le signe d'une poussée démocratique et la tenue régulière d'élections, bien qu'étant l'une des conditions nécessaires à la mise en place de processus démocratiques, n'en constitue pas une condition suffisante. Enfin, avec la fin de la guerre froide, des nouvelles formes d'autoritarisme peuvent adopter différentes modalités et très bien s'accommoder d'une économie libéralisée axée sur les exportations. Dans bien des cas, les gouvernants ne remettent pas en question le pouvoir des grands conglomérats et des familles de la grande bourgeoisie, préférant des alliances et des partenariats avec ces acteurs, tout en garantissant l'accès aux marchés de consommation de masse pour une partie des classes moyennes émergentes, disposées à tolérer des régimes « forts » pourvu que les revenus soient assurés.

Ainsi, il est bien difficile de prévoir comment évolueront ces tendances lourdes dans les années à venir. Il faudra demeurer attentif à l'évolution de la situation dans la région pour savoir si la stabilisation de ces régimes « élus » mais semi-autoritaires se consolidera ou non. ☹

* Une version plus longue de ce texte paraîtra bientôt dans l'ouvrage *La politique en questions* aux Presses de l'Université de Montréal.

1. Lire à ce sujet Laurence Choquette Loranger et Vivien Cottureau, « Philippines: les dérives de Duterte » et Jean-François Rancourt, « Les Rohingyas: portrait d'une minorité persécutée », dans *Relations*, n° 795, mars-avril 2018.
 2. Le Timor oriental a actuellement le statut d'observateur, mais devrait bientôt devenir membre à part entière.
 3. Voir « *Cambodia's opposition leader charged with treason* », *The Guardian*, 5 septembre 2017, disponible sur le site <theguardian.com>.



La remise du prix de notre concours d'écriture étudiant « Jeunes voix engagées » a eu lieu le 19 mars 2018 à la Maison Bellarmin, à Montréal. Léa Boutrouille et Pacifique Kambale Tsongo sont les heureux gagnants, ex aequo. Ils se partagent ainsi la bourse de 500 \$ et leur texte sera publié dans *Relations*. Voici le premier des deux textes primés.

LA VILLE EN PROIE À L'ÉPURATION SOCIALE ?

Léa Boutrouille

L'auteure est étudiante au baccalauréat en droit à l'Université de Montréal

L'élection de Valérie Plante en novembre dernier annonce un retour en force de l'urbanisme comme point d'ancrage de la politique municipale montréalaise. Cette perspective offre l'occasion de repenser la revitalisation des quartiers en fonction d'une formule participative « pour et par les citoyens ». Les projets d'initiatives citoyennes – ruelles vertes, espaces de création éphémères, avenues piétonnières – devraient, ainsi, continuer de fleurir et de voir leur soutien institutionnel s'accroître au cours des prochaines années.

D'aucuns qualifieraient cette situation de salutaire, puisqu'elle en appelle à une subversion et à une réappropriation de l'espace urbain : la ville offre en effet un cadre propice à la formation de réseaux de solidarité pour nombre de citoyens en raison de sa densité et de sa diversité. Force est de constater, toutefois, que c'est ce même espace, strictement encadré par la réglementation municipale, qui met au ban une certaine catégorie de citoyens du seul fait de leur indigence. En effet, l'association entre criminalité et pauvreté donne lieu à un contrôle pénal ciblé des populations marginalisées relativement à leur occupation de l'espace public. Dans sa forme la plus élémentaire, l'accès aux lieux publics se voit contraint par des exigences impérieuses de sécurité, faisant ainsi naître une justice de maintien de l'« ordre » inhibant l'émergence d'une justice de solidarité. Dans un tel cadre, le développement de projets urbains et la création d'espaces citoyens autogérés ne relèvent-ils pas plutôt de l'artifice ?

La ville au service d'une justice de l'ordre

La lutte aux incivilités menée par plusieurs villes européennes et nord-américaines depuis les années 1990 obéit à une logique répressive visant le contrôle des groupes marginaux. Renforcées par l'arsenal pénal et policier, ces politiques municipales font écho à une théorie développée en 1982 par le politologue James Q. Wilson et le criminologue George L. Kelling. Selon leur théorie « de la vitre brisée », la présence visible d'incivilités véhicule l'image d'un espace incontrôlé et incontrôlable. Le

sentiment d'impunité donnerait lieu à la commission d'actes délictueux encore plus importants, minant la cohésion sociale et l'essor économique du quartier. Ainsi, les premiers signes mineurs de désordre ou de détérioration de l'espace urbain – d'où l'image, évocatrice, de la vitre brisée qui tarde à être réparée – constitueraient une véritable invitation à la décadence des mœurs chez les « groupes à risque ».

Le juriste et philosophe Bernard Harcourt¹ a néanmoins soulevé le fait que cette théorie ne repose sur aucun fondement empirique et qu'elle entretient, de surcroît, une conception illusoire de l'ordre comme vecteur de sécurité publique. L'espace urbain, embelli et pacifié, vise en effet d'abord à s'assurer l'attractivité des métropoles à l'égard des entreprises et de leurs employés. Dans ce « marché des grandes villes », la rétention d'une élite économique et sociale est tributaire non seulement d'incitatifs fiscaux, mais aussi d'une qualité de vie supérieure à la moyenne. On l'a d'ailleurs vu l'automne dernier : les grandes villes nord-américaines, dont Montréal, ont rivalisé entre elles et déroulé le tapis rouge pour attirer le géant de la distribution numérique Amazon et son nouveau siège social.

À New York, les politiques répressives à l'égard des incivilités ont notamment été popularisées par le maire Rudolph Giuliani, élu en 1993 sous le slogan « Tolérance zéro ». Rendue possible grâce à un déploiement sans précédent des forces policières, cette stratégie de lutte à la délinquance a conduit à un contrôle intransigeant de toute infraction commise sur la voie publique. De 1993 à 2000, des mesures draconiennes et des dérives sécuritaires ont permis à New York de voir son taux de criminalité diminuer de 57 % – la « capitale du crime » ayant ainsi retrouvé son milieu de vie et son lustre d'antan². Mais à quel prix ? Sous couvert de répondre aux préoccupations citoyennes liées à la sécurité, cette approche a vraisemblablement légitimé la marginalisation et le profilage de populations qualifiées d'indésirables du point de vue de l'ordre social.

À ce titre, les personnes en situation d'itinérance se retrouvent au cœur des dispositifs policiers, pénaux et urbanistiques visant à créer des « *purified social spaces* », soit des espaces dénués de toute « déviance » au sens où l'entend Don Mitchell³. Selon le géographe, l'espace public est perçu avant tout sous le prisme de la mobilité dans les sociétés néolibérales : les voies



Jean-Claude Ravet, rédacteur en chef de *Relations*, et Léa Boutrouille, à la remise du prix, le 19 mars 2018. Photo: Gilles Pilette

de circulation permettent essentiellement de se déplacer entre deux sphères sécuritaires, le domicile et le travail. En ce sens, l'immobilité spatiale et sociale que constitue la présence des personnes en situation d'itinérance ne cadre pas avec les déplacements courants et inspire la méfiance. C'est ainsi que les comportements liés à l'itinérance sont réprimés et pris en charge par le système de justice pénal.

Montréal et Québec : vers une justice de solidarité ?

Au Québec, les règlements municipaux de Montréal et de Québec, à l'instar de l'ensemble des grandes villes canadiennes, constituent les principaux vecteurs de contrôle de l'espace urbain et justifient l'émission systématique et généralisée de constats d'infraction aux personnes marginalisées et démunies. Montréal et Québec présentent des règlements municipaux dont les interdits ont un effet préjudiciable sur les personnes marginalisées. Les stratégies de survie de celles-ci sont sanctionnées par des dispositifs réglementaires concernant le flânage, la sollicitation, la consommation d'alcool ou de drogue en public ainsi que le fait de dormir dans un parc. Faute de logement, la distinction entre espaces privés et publics tend à s'estomper pour les personnes en situation d'itinérance, dont les gestes quotidiens revêtent inévitablement un caractère illégal. Ce contrôle répressif a un prix – celui de dettes judiciaires freinant la réinsertion sociale et dont les montants, qui peuvent rapidement s'élever à des milliers de dollars, frisent pour plusieurs l'absurdité. Bien que Montréal ait renoncé à l'emprisonnement pour non-paiement d'amendes à la suite de l'adoption d'un moratoire en 2005, cette pratique a toujours cours dans de nombreuses municipalités, dont celle de Québec.

En 2008, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse concluait que les personnes en situation d'itinérance font davantage l'objet de sanctions pénales pour

des infractions qui sont par ailleurs impunies pour le reste des citoyens. De même, l'acharnement et l'usage abusif de la force observés chez les forces policières à l'encontre des plus « récalcitrants » vont au-delà de ce qui est strictement nécessaire à la sécurité publique. Dès lors, certaines pratiques apparentées au profilage social laissent poindre la désaffiliation et l'exclusion sociale des plus vulnérables de notre société.

Alors que la judiciarisation des personnes marginalisées mobilise d'importantes ressources sans pour autant être garante de réinsertion sociale, les chercheuses Marie-Ève Sylvestre, Céline Bellot et Catherine Chesnay ont cherché à comprendre l'importance des discours légitimateurs dans la reproduction d'un système manifestement discriminatoire⁴. Elles soulignent que la compréhension qu'ont les acteurs judiciaires des interactions entre itinérance et criminalité se divise en deux grandes tendances se rapportant invariablement à la notion de responsabilité individuelle. D'une part, la conception qu'entretiennent certains acteurs d'un système de justice universel suppose qu'une vie « en marge de la société » relève simplement d'un choix rationnel ; d'autre part, la prise en compte de déterminants structurels par d'autres acteurs commande l'aide étatique, à condition d'une participation disciplinée et active au processus de réhabilitation. Ainsi, bien que soutenues par des considérations rhétoriques différentes (respectivement « l'itinérance choisie » et « l'itinérance subie »), ces approches légitiment toutes deux l'exercice du pouvoir pénal et ses injonctions individualisantes.

À l'heure où Montréal mise sur une réappropriation de l'espace public par diverses initiatives de quartier, la réflexion entourant le « droit à la ville » doit comprendre les préoccupations des citoyens de toute condition sociale. Si les projets d'aménagement urbain suscitent à juste titre l'enthousiasme, leur propension à bénéficier d'une large couverture médiatique masque l'urgence d'enjeux urbanistiques prioritaires. À ce titre, l'exclusion des personnes en situation d'itinérance par le biais de la répression pénale doit mobiliser le corps politique et laisser place à un encadrement juridique empreint de tolérance.

Aseptisée, la ville néolibérale offre des lieux essentiellement transitoires où le citoyen ne fait que circuler, mû par des exigences d'efficacité et de compétitivité. L'accélération sociale, formule développée par le philosophe Hartmut Rosa, permet d'ailleurs de mieux rendre compte des rythmes accélérés que connaissent les citoyens. Et c'est peut-être sous ce prisme que l'on doit comprendre l'indifférence généralisée vis-à-vis de la judiciarisation des personnes marginalisées. Leur « immobilisme » social et spatial nous renvoie durement à notre propre aliénation urbaine – les voies de résistance étant encore à tracer. 🍷

1. B. Harcourt, *Illusion of Order: The False Promise of Broken Windows*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.

2. Quentin Convard, « La politique de la tolérance zéro à New York dans les années 1990 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 1, n° 35, 2012.

3. D. Mitchell, *The Right to the City: Social Justice and the Fight for Public Space*, New York, Guilford, 2003.

4. M.-È. Sylvestre *et al.*, « De la justice de l'ordre à la justice de la solidarité : une analyse des discours légitimateurs de la judiciarisation de l'itinérance au Canada », *Droit et société*, n° 81, 2012.

91,3 FM
 MONTRÉAL
100,3 FM
 SHERBROOKE
89,9 FM
 TROIS-RIVIÈRES
89,3 FM
 VICTORIAVILLE
104,1 FM
 RIMOUSKI
RADIOVM.COM



radio vm
 AU COEUR DE L'ESSENTIEL



FOIRE ÉCOSPHÈRE

ENVIRONNEMENT ET ÉCOHABITATION

info@FoireECOSPHERE.org
 www.FoireECOSPHERE.org
 877 551-8913 • 450 538-5005

L'évènement environnemental numéro 1 au Québec

QUÉBEC Espace 400 ^e , près du Marché du Vieux-Port 2&3 JUN 2018	ENTRÉE GRATUITE	MONTRÉAL Vieux-Port, Quai de l'horloge 11&12 AOÛT 2018
OTTAWA - GATINEAU Place des Festivals, coin Laurier et Laval 14&15 JUILLET 2018		MAGOG Pointe Cabana, Coin des rues Cabana et Route 112 29&30 SEPT. 2018

ALIMENTATION TECHNOLOGIES NATURE HABITATION SANTÉ



Honduras : une dictature en voie de normalisation

Ismael Moreno Coto*

L'auteur, jésuite, est directeur de Radio Progreso et de l'Équipe de réflexion, recherche et communication (ERIC) au Honduras¹

Le poids du gouvernement étasunien en Amérique centrale, et notamment au Honduras, s'est fait lourdement sentir dernièrement. Il a suffi qu'il déclare, le 22 décembre dernier, que Juan Orlando Hernández est sorti gagnant des turbulentes élections présidentielles tenues le 26 novembre 2017 pour que les pays voisins en fassent autant, rompant ainsi un silence de plusieurs semaines.

La géopolitique impériale s'est de nouveau imposée sur les dynamiques nationales du Honduras. Comme dans une république de bananes, les affaires honduriennes se règlent sans le pays, en dehors du pays et contre le pays et sa population.

À partir du 27 janvier 2018 s'est donc imposé un régime qui cherche à se maintenir au pouvoir au moyen d'une stratégie à cinq volets.

Il y a d'abord le *volet international*. Un régime rejeté par au moins les trois quarts de la population a besoin d'une reconnaissance internationale. Or, celle-ci est jusqu'à présent très précaire. Aucun chef d'État n'était présent à la cérémonie d'investiture du président Juan Orlando Hernández. Il ne fait aucun doute que ce dernier a toute la faveur de Washington, mais les nombreuses fraudes qui ont entaché les élections rendent difficile une reconnaissance internationale forte et assumée.

Viennent ensuite *la légitimation et le maquillage de la dictature* que le gouvernement cherche à obtenir grâce à l'appel récurrent au dialogue national et à la création d'un ministère des Droits humains. Le dialogue a déjà été utilisé en 2015 en pleine crise, à la suite des manifestations massives pour dénoncer le saccage des institutions publiques par les hauts fonctionnaires et les membres du parti de Juan Orlando Hernández. Lorsque ce dernier et son équipe se sont vus acculés au pied du mur, ils ont en effet convoqué un dialogue «inclusif, ouvert et sans conditions» qui n'a servi dans les faits qu'à normaliser la situation en plaçant le président dans une position avantageuse pour solliciter un nouveau mandat, même si la constitution l'interdit. Cela a débouché sur une crise électorale et un séisme politique et social dont on cherche aujourd'hui à sortir en rééditant un nouveau «dialogue national» dont l'objectif non avoué est d'avaliser la réélection et la fraude électorale.

L'autre aspect du maquillage du projet dictatorial est la création du ministère des Droits humains. Comment prendre au sérieux une telle mesure quand on connaît le rôle qu'a joué le gouvernement dans la violente répression des manifestations populaires, notamment celle qui a suivi l'annonce des résultats électoraux en novembre dernier ? Ce nouveau ministère a toutes les apparences du sourire du bourreau.

Le *volet médiatique* de la stratégie présidentielle vise quant à lui à promouvoir, d'une part, le profil humain, spirituel et fami-

lial du chef d'État et, d'autre part, à souligner les bénéfices du dialogue national en vue de la réconciliation de la grande famille hondurienne. Il vise également à souligner les dommages et préjudices prétendument provoqués par la contestation du régime. C'est au sein du cercle médiatique contrôlé par le régime et allié aux grandes entreprises que se définit la stratégie pour contrer les défenseurs des droits humains, les journalistes indépendants et les opposants. Cette stratégie consiste soit à les ignorer, les soudoyer, les persécuter, les discréditer ou les criminaliser ; soit, si aucun de ces moyens ne réussit à les neutraliser, à les éliminer tout simplement. Les membres de Radio Progreso et de l'ERIC connaissent malheureusement trop bien ces tactiques pour en avoir été les cibles...

Pour se maintenir au pouvoir, le gouvernement compte aussi sur le *volet populiste* de sa stratégie. Celui-ci s'est assuré l'achat des volontés et des consciences en investissant des millions de dollars dans des programmes sociaux afin d'apaiser les millions de personnes sans emploi et vivant dans la misère. C'est là un des principaux traits du populisme d'extrême droite qui caractérise le régime actuel.

Enfin, il y a *le recours à la répression* contre les opposants. C'est là sa dernière arme pour se maintenir au pouvoir. À cette fin, Juan Orlando Hernández a nommé de nouveaux commandants des forces armées qui, dans les années 1980, ont participé à des opérations de contre-insurrection et sont soupçonnés d'avoir assassiné et fait disparaître des opposants au régime, au cours de cette sombre époque.

Le mouvement d'opposition citoyenne repose sur le fait que la réélection de Juan Orlando Hernández, d'emblée inconstitutionnelle, a été rendue possible grâce à une fraude électorale généralisée. C'est la raison pour laquelle le mouvement exige l'annulation du scrutin et la convocation de nouvelles élections sous la supervision de l'ONU. Il réclame de plus l'identification et la mise en accusation des responsables des assassinats de manifestants depuis les élections, la démilitarisation de la sécurité publique et une enquête approfondie sur les réseaux de corruption qui gangrèment le gouvernement.

Une fois les nouvelles élections réalisées, le gouvernement élu pourra mettre en marche une consultation nationale qui aura pour mandat de décider s'il faut ou non convoquer une assemblée constituante pour redéfinir les principes démocratiques et constitutionnels de la société hondurienne. ☺

* Traduit de l'espagnol par Jean-Claude Ravet.

1. Depuis l'assassinat de son amie et leader autochtone Berta Cáceres, en mars 2016, en raison de son opposition à un projet hydroélectrique en territoire lenca, Ismael Moreno Coto, plus connu sous le nom de «Padre Melo», a reçu des menaces de mort. Il est accusé d'inciter à la violence et à l'anarchie. Ces gestes d'intimidation s'inscrivent dans une longue série de menaces et de violences subies par des membres de Radio Progreso et d'ERIC.



Crâne à l'eau bleue, encre et eau,
28 x 35,5 cm, 2009

*« on nous encourage toujours à n'être qu'un,
je préfère le non-un. »*

SYLVIE COTTON

*« Corps sans chair. Sensations
armées d'absence. »*

ISABELLE LÉVESQUE

*« je suis de ces gens
qui ressemblent à leurs blessures »*

SARAH BRUNET DRAGON

« Le bleu devient toutes couleurs »

NIKI DE SAINT PHALLE

Crâne à l'eau bleue

Image : **Sylvie Cotton**

Texte : **Denise Desautels**

Tu m'offres ton *Crâne*. Sans suaire. Nu.
Cadeau de voyage posé sur la table du travail.
Côté Seine de la chambre. Douceur qui s'ouvre. Qui fait penser.

Qui est l'autre qui bat là en toi ? Fleuve. Attente.

Je laisse quelques-uns de mes doigts flâner. Seuls.
Vois. Ils tracent gothique une étrange verticale. File vite
me prend par surprise dévie la verticale.
Rejoindre l'autre c'est ce qu'elle veut. Barre de retenue
ou d'apaisement sous le menton. Avant de revenir sur ses pas.
Poursuivre sa chute au dehors c'est ce qu'elle veut.
Mais tout est si lent. La chambre elle-même lente. Lisse.
La douceur attire l'air et l'élan. Les lumières du jour
y déposent leurs paupières. C'est presque trop soyeux
pour le plomb. Écrire durcit le moindre frisson. Écrire dit chaos.
J'ai beau vouloir tenir tête. M'aveugler de soleil.
Mes mots ne me cèdent en rien.
Nourris qu'ils sont de nuit. Du pire de la nuit.

Vois ce que ma main en violet retient.
Comme s'il fallait que tout meure toujours.
Ce n'est pas une tête, mais un abcès.
C'est dans *La douleur* de Duras.

Commencer avec ce qui coule. Ton *Crâne*.
La moelle l'eau l'os. Lent chagrin sous notre regard.
Fleuve bleu. De l'œil – ce qu'il en reste
au vide bas hors cadre de sa douleur.
Plus bas encore qu'on le croit. Où les choses
tenues secrètes choses ignorées s'effacent.
Limbes des vérités difficiles à prendre.

Nous sommes au dehors.
À qui appartiennent les doigts qui tracent ?
Sont-ce les miens vraiment ou les tiens encore
me rejoignant ou d'inconnus ?

Une vitre qu'on tente de traverser.
De chaque côté un front un geste et ses doigts.
Une bouche sanguine et ses fleurs d'insomnie.
Quelque chose bat là. Sous le velouté le vivant de l'os.
L'histoire nombreuse qu'il porte et ses terres ses airs nobles
d'ici de n'importe où et futurs.

Et nous entrons – ton *Crâne* comme une chambre.
Tu dis : *ses murs sont lisses et blancs.*
Tu dis : *dans l'espace du monde / dans l'abri du crâne
devant ses fenêtres d'yeux.*

D'ardents bruits d'aube – d'où ? – nous prennent par surprise.
Obsessives. Obsédantes. Quatre notes puis plus loin
une cinquième. Quatre notes puis une cinquième.
C'est dans *Trio n° 2 en mi bémol majeur D 929*.
Notes ultimes – ou presque – du jeune Schubert.
Celui qui meurt cette année-là.

Quelque chose bat dans notre crâne.
Chair – appel et attente. *Toutes couleurs.*
Certains *cimetières* en d'autres temps en parlaient déjà.
Des murs de musée des galeries de portraits sanglotent
à l'intérieur. Toute une vie sanglote *armée d'absences.*

Un oiseau y vole aveuglé.
Fait signe fleuve bleu son dernier geste vieillissant.
Retenir bleue la beauté du monde.
Autoportrait ou *L'homme à la barbe blanche* du Tintoret
portraits parmi d'autres à l'intérieur.
Mémoire – être là à l'abri sans y être.

Notre œil travaille dans l'ombre.
Du désordre d'absents plein les murs notre œil repousse
loin ce qui s'arme en silence. Repousse muscles et miroirs.
L'audace du métal à quoi bon rouille.
Son impatience de portrait en portrait
notre œil ne compte que sur lui-même ses aveuglements
volontaires ses plaies ses mémoires.
Des clichés trop nets. Il refuse toute aide.
On le voit – c'est là c'est os. À jamais.
Tant d'obstination placarde le mutisme de l'ombre.

Tu dis mémoire. Silencieusement.
Pour que la lumière de l'écho la retienne
irisée vivante dans les replis des murs.
Là des profils d'enfants nous ressemblent
– déjà si près de leurs rêves d'agonie.
Pour voir jusqu'où iront les notes tenues de l'écho.
Jusqu'au prochain matin si un vent noir ne les éloigne pas.

Là où notre souffle nos poumons s'inquiètent.
Si physique soudain le jeu de la mémoire pleure pleure.
Et ma main – protection ou visage – ses verbes sa lassitude
où les poser. Ma main parallèle au fleuve se tait.

Je dis revenons plus près du corps de l'os
Je dis j'ai peur des fleuves bleus qu'on abandonne
à l'heure où les fleurs s'ouvrent d'elles-mêmes.
À l'heure des fuites. L'instinct de la caresse
s'évapore et la poussière du matin qui monte est déjà tachée
– pleure pleure – par cet écrire noir.

Tu m'offres ton *Crâne*. Caresse on dirait.
Sa chair sa soie – inventons-la – en champs minés.



Jean Bédard

Moi aussi... je dois redécouvrir l'amour

L'auteur est écrivain et philosophe

Une question m'a toujours intrigué : pourquoi les sociétés misogynes sont-elles aussi des sociétés très inégalitaires et destructrices de la nature ? Ce qui semble en cause, c'est la difficulté pour l'être humain de sortir d'une relation de prédation. Dans la prédation, l'autre est objet et cet objet est destiné à être assimilé, à devenir notre corps, à faire partie de nous. Un processus d'assimilation à soi. C'est une relation fondamentalement inégalitaire et non réciproque, une relation de consommation.

Pour compenser le dangereux déséquilibre psychique de la prédation, les sociétés de chasseurs-cueilleurs ont eu le réflexe d'attribuer une âme aux plantes, aux animaux, à la terre, à la mer afin d'en faire des sujets. Une spiritualité première. Dans leur vision, le rapport entre manger et être mangé ne voulait pas dire que les âmes s'assimilaient les unes aux autres comme des gouttes d'eau dans l'océan ; au contraire, elles s'ajoutaient les unes aux autres dans leur spécificité, si bien que la personne et le cosmos entier évoluaient par conjonction des âmes.

Avec l'agriculture du grain (une valeur que l'on peut engranger, capitaliser) et avec l'asservissement des animaux de pâturage et des animaux de travail, les tribus accumulaient des biens et s'assuraient une sécurité alimentaire. En même temps, cette accumulation a libéré du temps pour le développement technique, entre autres la technologie du bronze et du fer. Avec les armes en métal et l'apprivoisement du cheval, un déséquilibre des forces s'imposa. Il devenait tentant de tout simplement piller les tribus productrices. Avec les pillages, les seigneurs de guerre devenaient des rois, puis des empereurs. Avec les empires, qu'ils soient politiques ou économiques, les relations sujet-objet sont devenues la norme. Utiliser et jeter, cela s'appliquait aux peuples conquis, aux animaux, aux terres, bref, à tout ce que l'on possédait – et du même souffle, le mariage s'est mis à ressembler à un contrat d'achat.

Les relations de possession sont fondamentalement des relations de sujet à objet. Elles procurent un net avantage au « possédant » : il garde un contrôle absolu sur l'objet, qui n'a pas un mot à dire ; les « possédés » sont dépossédés. Or, cela engendre nécessairement l'injustice, l'iniquité, la non-participation, la surexploitation des personnes et de la nature, bref la répression, la guerre, les désastres écologiques, le combat pour les ressources, en somme, toutes sortes de violences. Dans la relation sujet-objet, on nie au sujet devenu « objet » le droit de parole, mais aussi le droit de sensibilité : sa souffrance n'existe pas. La relation sujet-objet est nécessairement une relation de domination, une sorte de conquête.

Le mouvement #MoiAussi s'attaque, je crois, à nos rituels de domination les plus intimes et les plus intériorisés. On ne

demande pas à sa voiture, à son téléphone, à son ordinateur leur consentement ! Un objet est réputé « consentant », voire ne pas avoir même la capacité de consentir.

Certainement, la relation sujet-objet est beaucoup moins satisfaisante que la relation sujet-sujet. Dans la relation amoureuse, un sujet veut aimer un sujet et être aimé par lui. La relation est beaucoup plus satisfaisante, mais éminemment plus difficile. Les difficultés sont multiples. Du point de vue intellectuel, découvrir la subjectivité de l'autre constitue un défi. Déjà à l'époque classique, on s'est demandé : comment puis-je savoir si je m'adresse à un automate humanoïde ou à un sujet humain ? La réponse est que seul le sujet peut remettre en question les fins pour lesquelles on l'utilise. Il faut donc prévoir avec lui une relation susceptible d'ébranler nos valeurs. Seule une intelligence de deuxième niveau peut y arriver (l'application de l'intelligence des fins sur l'intelligence des moyens). Sur le plan affectif, découvrir que l'autre vit des émotions qui lui sont propres suppose d'être capable de suspendre tous les processus de projection de nos propres émotions sur l'autre, ce qui exige une réflexion sur soi. Mais c'est sur le plan de la conscience que la difficulté est la plus grande, car il faut découvrir que les personnes avec qui j'entretiens des relations intimes et profondes peuvent m'envelopper, me comprendre et me réfléchir, du moins sur certains aspects. Bref, un sujet possède un caractère transcendant que seul un autre sujet possédant un caractère transcendant peut reconnaître.

En fait, la découverte des relations de sujet à sujet n'est rien d'autre que la découverte de notre dimension spirituelle. Spirituel veut dire ici, minimalement, percevoir la différence entre la petitesse de nos connaissances objectives et la grandeur de la réalité ou, si on veut, percevoir la différence entre un objet de pensée et un sujet vivant. Cette perception mène nécessairement au respect et à l'amour, à la reconnaissance du caractère sacré de ce qui vit. La spiritualité illumine une éthique des relations de sujet à sujet. Cela veut dire justice et pardon, équité et participation, amour et réciprocité, communion et joie d'appartenir à un grand Sujet qui nous rassemble dans un vaste mouvement de dépassement de soi.

Le malheur de l'être humain – qui sait si bien faire son malheur alors qu'il connaît très bien les exigences de la paix –, c'est qu'il n'arrive pas à sortir des rapports de prédation et de consommation. Il doit faire un saut – l'Évangile parle de « *metanoia* » en grec, un « retournement » – pour découvrir l'amour, c'est-à-dire le bonheur des relations de sujet à sujet. Or, l'Évangile de Jésus, par exemple, qui veut simplement instituer la fraternité dans le caractère transcendant du sujet, est resté lettre morte pour les institutions de pouvoir et pour la grande majorité des êtres humains. Heureusement, pas pour tous. ☺

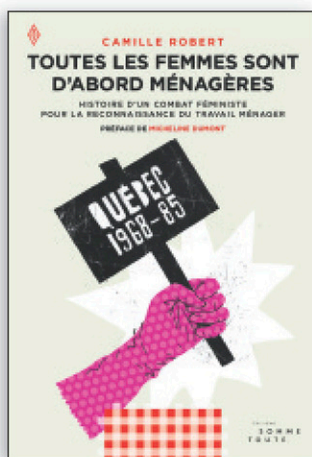
Toutes les femmes sont d'abord ménagères

CAMILLE ROBERT

Montréal, Somme Toute, 2017, 178 p.

Le discours à la mode au sujet des droits des femmes veut que l'égalité soit enfin atteinte, après deux vagues de féminisme qui auront permis de grandes victoires, telles que le droit de vote des femmes et les lois actuelles en matière de droit matrimonial, pour ne citer que celles-là. Mais la vérité est tout autre, occultée par de nombreux mythes que cherche à détruire l'historienne et militante féministe Camille Robert, dans ses contributions régulières au webzine HistoireEngagée.ca et avec la publication de ce premier essai, préfacé par l'historienne Micheline Dumont.

Un de ces mythes à déconstruire est celui voulant que règne aujourd'hui l'égalité dans la répartition des tâches domestiques. On pourrait croire que le discours public à propos de la « charge mentale » et du fardeau des femmes n'est que récemment apparu dans les médias. Or, l'auteure démontre tout au long de son ouvrage que la reconnaissance de la valeur du travail ménager est non seulement un « combat abandonné », mais carrément une lutte invisible pour la reconnaissance d'un travail lui-même invisible. Elle retrace donc le récit des revendications du mouvement féministe au Québec depuis l'émergence des mouvements de femmes au début du XX^e siècle jusqu'au milieu des années 1980, en passant par l'incontournable essor du féminisme de deuxième vague des années 1960-1970. Puisant tant dans les sources académiques que dans des médias féministes à plus large public tel le mythique magazine *La vie en rose*, le portrait que dresse l'essayiste vient à bout des clichés et des idées reçues les plus tenaces. L'idée, par exemple, que l'entrée des femmes sur le marché du travail et dans les institutions de haut savoir ait été universellement libératrice est gravement mise à mal lorsque l'auteure met en lumière le constat qu'au sein du foyer familial, la femme continue de s'occuper



généralement de l'entièreté du travail ménager. C'est sans parler de l'apport du travail domestique des « ménagères » du passé (à qui l'auteure dédie son livre) au succès professionnel des hommes, travail dont la valeur tant monétaire que sociale est complètement dépourvue de reconnaissance.

Ce que dénonce Camille Robert tout au long de son ouvrage, c'est la dépolitisation du travail ménager comme réalité sociale, ce dernier étant relégué au rang de combat individuel au sein des ménages. Elle remet ainsi à jour une analyse marxiste du travail domestique couplée à une analyse anti-patriarcale.

Fruit d'un long travail de recherche, très bien argumenté, le livre jette enfin la lumière sur un combat trop longtemps resté dans l'ombre. Adaptation, très bien vulgarisée par ailleurs, d'un mémoire de maîtrise – pour lequel l'auteure a reçu, en 2017, le prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant récompensant la meilleure maîtrise –, l'ouvrage en conserve cependant le style et la structure trop souvent didactiques, rendant parfois la lecture un peu aride. Ce qui n'enlève rien à sa richesse ni à sa pertinence.

Martin Forgues

La force de marcher

WAB KINEW

Traduit de l'anglais par Caroline Lavoie
Montréal, Mémoire d'encrier, 2017, 307 p.

Membre de la nation Ojibwé, Wab Kinew a été journaliste à Radio-Canada, musicien, conférencier. Il est actuellement chef du Nouveau parti démocratique du Manitoba et chef de l'opposition à l'Assemblée législative de cette province. *La force de marcher*

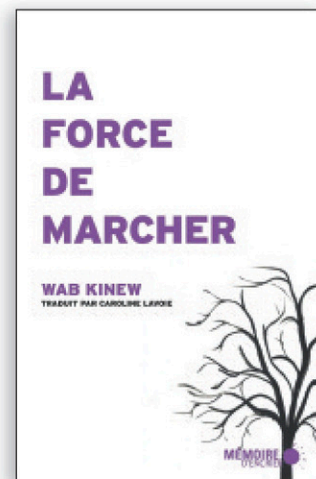
raconte le chemin parcouru par son père Tobasonakwut, surnommé *Ndede* (mon père) – de son passage dans les pensionnats autochtones à son combat contre le cancer en passant par sa lutte pour les droits civiques et politiques des Autochtones. En filigrane, on assiste à la réconciliation entre le père et le fils, qui symbolise également un chemin de réconciliation entre les Premières Nations et le Canada.

Le récit est alerte et bien mené malgré quelques passages obscurs et l'utilisation fréquente de la langue ojibwé sans que la traduction ne l'accompagne toujours. C'est un récit puissant, émouvant ; un récit de vie où s'entremêlent constamment des réflexions à caractère politique, spirituel et anthropologique.

Trois lignes de force me semblent s'en dégager : l'oppression subie par les peuples autochtones, l'importance de la spiritualité amérindienne et de ses rites, et la réconciliation.

L'oppression subie par les Autochtones est omniprésente. L'auteur décrit le moment où son père Tobasonakwut est amené au pensionnat de St. Mary près de Kenora, en Ontario. « C'est dans cette institution dirigée par les Oblats que, sujet d'une expérience d'ingénierie sociale de grande ampleur dont le but était de "tuer l'Indien dans l'enfant", il allait vivre la plus grande partie des dix années suivantes » (p. 21). Son nom fut remplacé d'abord par un numéro, le 54, ses cheveux furent rasés et il lui fut interdit de parler sa langue maternelle. On lui donna ensuite un nom irlandais : Peter Kelly.

L'importance de la spiritualité amérindienne imprègne aussi tout le récit. C'est



le recours à la spiritualité qui permet à Wab Kinew de retrouver son équilibre et sa force malgré ses errances: fugues, violences, alcoolisme, divorce, etc. La prière méditative en pleine nature avec une grande attention aux signes annonciateurs de vocation revêt une importance centrale: fréquence du rêve, de l'offrande de tabac, du jeûne et, surtout, du grand rite d'initiation qu'est la danse du soleil. Le chapitre 15 est une véritable fresque ethnologique sur ce rite d'initiation. Le candidat, après un jeûne sévère, est appelé à aller au bout de ses forces en entraînant des crânes de bison reliés à une corde dont le bout est planté dans la chair de son dos. Rite extrême à saveur sacrificielle qui mène l'aspirant dans un état second, véritable renaissance.

La troisième ligne de fond du récit est celle de la réconciliation du fils avec le père et du père avec le fils qui passe, après la mort du père, par la recherche d'une communion au-delà de la mort. Le père avait gardé un fond de foi catholique avec laquelle il a voulu se réconcilier. Cela

s'accomplit en partie lors de la canonisation de Kateri Tekakwitha et avec l'adoption comme frère de James Weisberger, évêque catholique de la région. Le thème de la réconciliation est aussi évoqué sur le plan politique, surtout à propos des excuses du premier ministre Stephen Harper.

La finale est de haut vol:

«Quand les divisions triomphent, nous devons faire des efforts supplémentaires et réparer ce qui a été brisé.

Et reconnaître que la plus grande bataille n'est pas celle qui nous oppose les uns aux autres, mais à notre douleur, à nos problèmes et à nos défauts.

Être blessé, et pardonner. Faire des erreurs, et se pardonner à soi-même. Quitter ce monde, et n'y laisser que l'amour.

C'est ce qui donne la force de marcher.»

André Beauchamp

Pourquoi le Moyen-Orient doit faire sa révolution sexuelle

MONA ELTAHAWY

Traduit de l'américain par Carla Lavaste et Alison Jacquet-Robert
Paris, Édition Pocket, 2017, 244 p.

L'auteure, Mona Eltahawy, est une féministe musulmane et journaliste égypto-américaine. Née en Égypte, elle a grandi au Royaume-Uni et en Arabie saoudite. Elle vit aujourd'hui entre New York et Le Caire. Son livre est le fruit de son engagement féministe depuis son tout jeune âge, notamment de son expérience comme jeune fille voilée et des agressions sexuelles dont elle a été victime, entre autres en Arabie saoudite et en Égypte sur la place Tahrir durant le printemps arabe.

depuis 2007
le port
de tête librairie

Librairie agréée / Livres neufs et d'occasion



262, avenue du Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2T 1P5

Roman
Poésie
Théâtre
Bande dessinée
Jeunesse

514.678.9566
librairie@leportdetete.com
institutions@leportdetete.com

www.leportdetete.com

269, avenue du Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2T 1P6

Philosophie
Histoire
Sciences humaines
Sciences
Arts

Bien que les idées de l'auteure ne soient pas les mieux organisées, on peut dire qu'elle s'attarde principalement au contrôle du corps et de la sexualité des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Plus que toute autre pratique, ce sont le harcèlement sexuel, le port du voile et la préservation de la virginité qui symbolisent la domination masculine de ces femmes selon elle. Eltahawy remet en cause cette domination légitimée par une « culture de pureté » entourant le corps féminin et caractérisant les pratiques hostiles aux femmes.

La dédicace à toutes les filles du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord donne le ton de l'ouvrage : l'auteure les invite à être impudiques, rebelles et désobéissantes puisqu'elles méritent d'être libres. Tout au long du livre, Eltahawy démontre que les femmes dans ces pays sont sexuellement frustrées et socialement opprimées, tout simplement parce qu'elles ne jouissent pas de leurs droits fondamentaux. Longue est la liste des violences qu'elle dénonce : violences sexuelles dans la rue comme au foyer, violences conjugales pouvant aller jusqu'à l'assassinat, viols qui sont peu ou pas punis, mutilations génitales, mariages précoces et souvent forcés, imposition du port du voile, etc. Pour elle, ces maltraitements sont infligés par des hommes obsédés par les organes génitaux féminins qu'ils ne parviennent pas à contrôler.

Pour illustrer plus en détail sa logique, il vaut la peine de s'arrêter sur le cas particulier du harcèlement sexuel. Pour l'auteure, il s'agit d'un phénomène alimenté par la misogynie d'État et par celle de la rue. Elle explique la misogynie d'État par l'absence de sanctions à l'égard des agresseurs sexuels dans certains pays. Cette absence de protection juridique envoie aux hommes le message que, dans l'espace public, le corps des femmes leur appartient. Plus encore, des interprétations des textes religieux favorisent cette compréhension en donnant plein pouvoir aux hommes sur la vie des femmes. D'où la nécessité de mener une révolution sociale et sexuelle qui garantisse tant l'intégrité physique que civique des femmes. Pour l'auteure, cette révolution féministe commence lorsque les femmes acceptent de se libérer des traditions, du bagage culturel et des normes



religieuses qui les confinent dans les rôles d'épouse et de mère. Ceci implique aussi d'explorer leur sexualité avant le mariage.

Pour le formuler en contexte égyptien, Eltahawy explique que plusieurs femmes ont participé à la révolution de 2011 dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie. Or, bien que ces militantes aient combattu aux côtés des hommes pour renverser le régime autoritaire de Moubarak, plusieurs d'entre elles ont subi des agressions sexuelles aux mains de militants comme de soldats. L'auteure explique d'ailleurs qu'après la démission de Moubarak, des soldats qui voulaient protéger la révolution ont battu, fouillé et forcé des militantes à se soumettre à des « tests de virginité » sous menace d'être inculpées pour prostitution. Autrement dit, ces « protecteurs de la révolution » se sont permis d'introduire leurs doigts dans le vagin des militantes pour vérifier si leur hymen était toujours intact et ainsi éviter que l'armée ne puisse être accusée de viol. En somme, ces violences visaient fondamentalement à repousser ces femmes de l'espace public afin qu'elles retournent au foyer. C'est donc dire qu'elles ont été doublement flouées : non seulement elles n'ont pas gagné les droits fondamentaux qu'elles revendiquaient, mais elles ont perdu le faible sentiment de sécurité qu'elles avaient. C'est pourquoi Eltahawy les invite de nouveau à se révolter.

On comprendra que ce livre est écrit avec colère, dans un style oral, provocateur et parfois difficile à suivre. On peut émettre deux critiques de fond à son égard. La première concerne l'articulation des idées et le choix des sources pour soutenir son propos. L'auteure alterne, de façon pas toujours convaincante, les statistiques et les récits personnels de violences subies par certaines amies, collègues ou autres femmes interviewées

et rassemblées pour soutenir ce qu'elle défend. Malheureusement, le montage n'est pas toujours des plus clairs.

Deuxièmement, elle reproche à toutes les sociétés arabes et musulmanes les mêmes travers : structure patriarcale, misogynie omniprésente et obsession pathologique pour la virginité et le voile. Il est pourtant acquis que, bien qu'elles aient des points en commun, ces sociétés sont culturellement, linguistiquement et politiquement différentes. Ainsi, le Maroc et la Tunisie, qui sont pourtant deux pays du Maghreb, ne partagent ni la même structure étatique, ni le même rapport à l'islam, et sont à plus forte raison difficilement comparables au Liban ou à l'Arabie saoudite. Plus encore, la liberté peut prendre différents sens selon les cultures et les individus : exporter une vision étroite de la révolution féministe occidentale, c'est-à-dire essentiellement une libération sexuelle, n'est pas toujours la meilleure solution.

Salima Massoui

Nonviolence *Une arme urgente et efficace*

DOMINIQUE BOISVERT

Montréal, Écosociété, 2017, 115 p.

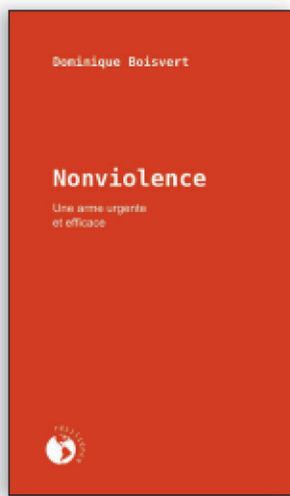
Chrétien et citoyen engagé, ardent pacifiste, objecteur de conscience et zélé de la simplicité volontaire, Dominique Boisvert signe ici un essai passionné et convaincant sur la pertinence, la puissance et l'urgence de la non-violence.

L'auteur s'efforce de déconstruire les clichés et stéréotypes un peu fleur bleue qui continuent d'être accolés à la non-violence : loin d'être « une fuite », une « démission » ou même une « lâcheté » devant les injustices sociales et les régimes oppressifs, le refus de la violence est, au contraire, « une attitude qui exige l'implication directe et le courage de ses convictions ». C'est, ajoute-t-il, « une manière différente de mener les mêmes combats nécessaires contre l'injustice, l'oppression ou les violations du droit » (p. 21).

Dominique Boisvert nous convie d'abord à un nécessaire balisage étymologique autour du néologisme

nonviolence qu'il se plaît à utiliser, et ce, jusque dans le titre de son essai. L'auteur veut ici faire la distinction entre deux manières différentes d'appréhender le refus de la violence. La première (*nonviolence*) consiste à faire le choix éthique et politique de refuser – consciemment et délibérément – d'avoir recours à la violence, même lorsqu'il s'agit de résister à un régime politique oppressif et violent. La seconde (*non-violence*) relève d'une logique pragmatique pour laquelle la non-violence est une stratégie « gagnante ». Tout en exprimant son adhésion pleine et entière à la première acception du terme, il ne rejette pas du revers de la main les dimensions les plus pragmatiques de la résistance non-violente, qu'il présente d'ailleurs – non sans ironie ni bravade – comme une « arme urgente et efficace ».

Dans la première partie du livre, Dominique Boisvert présente les pionniers de la résistance non-violente et de la désobéissance civile. S'appuyant sur le livre de Steven Pinker, *The Better Angels of Our Nature* (2011) dont il fait la synthèse, il



démontre l'irréversible déclin de la violence au cours de l'histoire de l'humanité. Ainsi, contrairement aux idées préconçues, « depuis la fin de la guerre froide, en 1989, les conflits organisés de toutes sortes – guerres civiles, génocides, répression par des gouvernements autocratiques et attaques terroristes – ont diminué partout dans le monde » (p. 27). Puis, s'appuyant cette fois sur les travaux de Gene Sharp et sur ceux, plus récents, d'Erica Chenoweth et Maria J. Stephan (*Why Civil Resistance Works*, 2011), Boisvert s'efforce de démontrer la supériorité stratégique de la non-

violence : « une lutte non-violente, dit-il, a deux fois plus de chances d'atteindre ses objectifs, en tout et en partie, qu'une lutte violente » (p. 42).

Tablant sur cette supériorité stratégique et sur l'urgence d'agir face aux nombreux périls auxquels l'humanité est actuellement confrontée, Dominique Boisvert élargit radicalement le spectre de la résistance non-violente, qu'il juge en mesure d'agir efficacement face à diverses urgences planétaires, qu'il s'agisse de lutter contre les changements climatiques (chap. 7), le terrorisme (chap. 8) ou le néolibéralisme (chap. 9) – ou encore de se mobiliser collectivement en réponse aux migrations internationales (chap. 11) ainsi qu'aux violations des droits humains dans diverses régions du monde (chap. 12). Il aborde également l'enjeu de la paix juste (chap. 13) de même que la possibilité de pays sans armée (chap. 14).

Fin pédagogue, Boisvert offre ainsi un excellent ouvrage de synthèse pour qui-conque entend s'initier aux tenants et aboutissants de la non-violence.

Frédéric Barriault

Denise DESAUTELS
D'où surgit parfois un bras d'horizon

Paul CHAMBERLAND
Le fruit tombé de l'arbre

Michel LECLERC
Un refuge au milieu des flammes

Claude PARADIS
Où commence le monde

Forough FARROKHZAD
Autre Naissance
TRADUIT PAR BAHMAN SADIGHI, COLL. DIALOGUE

Gabrielle GIASSON-DULUDE
Les chants du mime
COLL. CHEMINS DE TRAVERSE

Michel MADORE
Ratures et repentirs
COLL. CHEMINS DE TRAVERSE

Guyline MASSOUTRE
Pavane, danse écriture création
COLL. CHEMINS DE TRAVERSE

Joël POURBAIX
Quelle mémoire plisse leur visage

Louise WARREN
L'enveloppe invisible
COLL. LIEU DIT

PRIX ATHANASE-DAVID
Normand DE BELLEFEUILLE
Le poème est une maison désormais inhabitée

PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
Louise DUPRÉ
La main hantée

La ferme et son État

Réalisation : Marc Séguin
Production : Atelier Brooklyn
Québec, 2017, 116 min.

En donnant la parole aux acteurs de terrain de la ferme à dimension humaine, l'artiste multidisciplinaire Marc Séguin réussit à nous insuffler l'espérance des grands changements structurels attendus depuis plusieurs années dans le monde agricole québécois. Les divers intervenants du film – jeunes apprentis, propriétaires de petites fermes de proximité, militants d'organismes pour une agriculture écologique et responsable – nous expliquent leurs motivations à devenir « des acteurs du changement » et partagent avec nous les possibles déjà amorcés dans les nouvelles manières d'habiter le territoire.

À cet égard, l'exposé de Fernande Ouellet, productrice artisanale de canards et d'oies élevés au pâturage, est fort instructif : l'ex-résidente du Plateau-Mont-Royal explique avec clarté les luttes en présence dans le monde agricole québécois, divisé entre les forces vives du changement et les acteurs du « conventionnel dominant », expression référant aux acteurs du modèle agroindustriel actuel.

C'est principalement là que se révèle la force du documentaire de Séguin, dans la sélection d'intervenants fermiers se disant eux-mêmes « éduqués », dont certains sont des néo-ruraux animés par une passion contagieuse de la ferme autoportante à dimension humaine, avec une production à circuits courts qui intègre le consommateur dans le cycle.

Le documentaire de Séguin réussit donc non seulement à expliciter les enjeux, les forces et les luttes relatives au monde agricole québécois, mais aussi à nous transmettre la passion de jeunes et moins jeunes innovateurs écologistes.

La présence de certains intervenants, toutefois, peut laisser perplexe. Parce qu'il a financé le projet de la Ferme mairâchère biologique des Quatre Temps, André Desmarais – le milliardaire philanthrope – revient souvent dans le film pour exprimer, de manière surréaliste, son attachement à l'agriculture biolo-



gique, profitant de l'occasion pour critiquer la lourdeur de l'État. L'agriculture québécoise devient donc à certains moments un terreau fertile à une alliance tacite entre libéraux et libertariens. Il est en effet absurde, voire scandaleux, d'entendre Desmarais soutenir que « la terre n'appartient pas aux unions, mais aux citoyens » dans un discours antisindical profondément déshistoricisé. La critique d'un Desmarais, présenté dans le film comme un citoyen et non comme un homme d'affaires, serait plus crédible si ce dernier ne participait pas de manière si évidente d'un système global contribuant à faire de la terre un objet de spéculation.

Séguin, qu'on pardonnera de vouloir donner la parole à un philanthrope libéral pour faire avancer politiquement les choses, n'est toutefois pas dupe de cette critique antisindical primaire. Il donne également la parole à l'agronome Patrick Mundler, professeur à l'Université Laval, qui ne manque pas de souligner ce danger d'un pacte non volontaire entre néolibéralisme et agroécologie à circuits courts. Tout en reconnaissant l'innovation des fermes écologistes, Mundler souligne la nécessaire gestion de l'offre pour le lait, sans laquelle plusieurs fermes québécoises auraient disparu, condamnant des familles à la pauvreté rurale.

C'est toutefois Jean Pronovost – auteur d'un rapport audacieux mais malheureusement tabletté posant un

regard global sur l'agriculture au Québec –, qui prend le parti d'historiciser les luttes des cultivateurs québécois qui « ont eu beaucoup à se battre » dans un monde autrefois dominé par des multinationales anglosaxonnes. Or, ces luttes, si on y regarde de plus près, ne sont pas si dépassées. On les aurait toutefois mieux comprises – de même que les luttes en cours – si le film avait davantage évoqué la pression des multinationales agroalimentaires sur les agriculteurs québécois dans un marché globalisé.

On peut aussi se demander si le modèle des petites fermes est généralisable à l'ensemble du territoire québécois. Le documentaire est filmé surtout en Montérégie, dans les Cantons-de-l'Est et dans les Laurentides, des régions à forte croissance démographique, à proximité de deux grands centres urbains et des États-Unis et bénéficiant de conditions agroclimatiques moins rigoureuses qu'au Saguenay, en Gaspésie ou dans le Bas-Saint-Laurent.



C'est donc au niveau national qu'une véritable politique agricole de soutien à l'agriculture biologique doit être adoptée, pour tenir compte des multiples contextes territoriaux québécois. En rencontrant Marcel Groleau, l'actuel chef de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Marc Séguin rappelle à cet égard l'inertie du gouvernement libéral qui ne fait que repousser le moment d'apporter des modifications significatives au modèle agricole en multipliant les consultations et rapports.

La tension entre la protection de nos acquis et l'innovation des jeunes agroécologistes actuels est au cœur du documentaire, qui sait habilement nous montrer les deux côtés de la médaille. Pour cela, le film vaut certainement le détour.

Amélie Descheneau-Guay



Robert Lalonde

Chronique d'un embusqué

Cinquième temps

Je suis louri Jivago – plutôt Omar Sharif, dans le film *Le docteur Jivago* – assis à sa table devant la fenêtre où paraît une féerie de neige et de glace, un paysage d'enfance, naïf, terrible et merveilleux et qu'il croyait, comme moi, avoir oublié à tout jamais, composant sans s'arrêter des poèmes qui le soulagent, l'exaltent, se dépêchant – *le printemps sera là en un tournemain* – de laisser ses rêves enfin faire éruption dans ses vers, s'arrêtant soudain pour noter, au beau milieu d'une page vierge comme la plaine enneigée devant lui, *en naissant tout homme est un Faust qui doit tout embrasser, tout éprouver, tout êtreindre*, louant et déplorant dans un même souffle cette emphase de l'esprit du temps, cette radieuse aube du futur avec ces *hommes flambeaux*, brusquement sentant son cœur s'arrêter, pris du soupçon que la magie ne se révèle qu'une toute petite flambée, aussi vite essoufflée qu'une étincelle dans l'herbe.

« Terrible est la grandeur de la parole
C'est en son nom que je devrai mourir [...]
Au fil de l'eau les siècles nageront
Vers ma lumière et je les jugerai »
BORIS PASTERNAK

Revenu dans la vieille isba familiale, louri se croit seul mais il ne l'est pas, il est peuplé des siens qui crient, se chamaillent, luttent entre eux et avec lui. Ils sont seuls et ils sont ensemble, aveuglés par les miroitements impitoyables de la glace.

Miron ne fait ni ne dit rien d'autre quand, début des années soixante, démanché par le maudit amour, perdu aussitôt que trouvé, défenestré par l'entêté pays qui se nie, il se refuse à lui-même, ne possédant toujours pas la langue qu'il devrait posséder, et écrit dans *La vie agonique*:

« ce n'est pas le sang, ni l'anarchie
ou la guerre
et pourtant je lutte, je te le jure, je lutte
parce que je suis en danger de moi-même
à toi »

Je chausse mes bottes et file où l'on dit m'attendre.

* * *

Roulant vers la ville, en ce matin de brume de givre, je vois : le serpent gris acier de la rivière, survolé par une voileure gelée, que subitement déchire ce que je prends d'abord pour un corbeau et qui, à la faveur d'un rapide rayon de soleil, se métamorphose en harfang des neiges, avant de plonger dans le ravin derrière une grange. Dans les champs qui longent la route, des flots d'une glace ajourée qui laissent voir le velours côtelé des labours, la broussaille rousse des tiges de la vieille année et, sous un orme mort debout, les brancards d'une charrette, jaillissant de la neige comme des bras de noyés. Et, enfin, les blocs bleu brume des édifices de la grande ville au loin, mirage tremblant dans un firmament couleur ciment frais.

Rien que cela, tout cela, et je me faufile dans la ville, pars vaquer à mes pauvres petites affaires.

* * *

Redoux. Faux, peut-être vrai, en tous les cas vraisemblable premier jour de printemps. L'air est parfumé de sève et fume comme si à midi déjà le ciel brumassait. Je tente de peindre le chemin qui mène à la grange, chinoise le bleu cobalt, le vert absinthe, le gris tourterelle, un soupçon de rouille pour l'écorce prisonnière encore de la glace, un chouïa de ce violâtre imitant dix gouttes de vin dans un tiers de verre d'eau et qui me sert à faire le fond de mes empreintes de bottes et le serpentant sillon du traîneau. Je passe un bon moment dans cette *acceptation sereine du châtimeur de travailler*, comme l'écrit si bien David Bosc, à propos de Rembrandt (*La claire fontaine*, Verdier, 2017). L'heure bleue descend avant la fin de mon labile labeur. Dans la clarté sarcelle du couchant, ma petite œuvre s'appauvrit, me semble soudain triste comme une carte mortuaire. C'est absolument sans importance : il s'agissait de passer, sans me déboîter le cervelet, du jour à la nuit.

* * *

Assis au chaud soleil et au vent frais, je ferme les yeux. Le vigoureux cri du geai perce le rouge qui bouillonne derrière mes paupières. Une seconde, les jeunes rayons me chauffent comme en été, la seconde d'après le vif vent polaire me fait pleurer sans l'ombre d'un chagrin. La chatte noire ronfle, lovée sur mes cuisses, son petit museau frais dans ma paume. Là-bas, au-dessus des pins, un seul nuage que pulvérise l'éclatante gloire de la lumière. La mauvaise nuit s'estompe, abandonnant derrière elle les lambeaux d'une misère qui est et n'est pas la mienne. J'ai nagé dans le seul et étroit filet d'eau libre d'une rivière encore gelée que je n'avais encore jamais vue – je rêve souvent de rivières, ruisseaux, criques et marais. Et puis sans transition je me suis retrouvé assis sur la marche la plus basse d'une galerie tout à fait inconnue, à fumer une très longue cigarette qui avait un méchant goût de tôle rouillée – je connais cette vilaine sapidité-là depuis le jour où, enfant, j'étais monté sur le toit du hangar pleurer je ne sais laquelle de mes peines et que j'avais léché mes larmes dégoulinant sur la tôle rouillée. Ainsi s'emmêlent, s'acoquinent, s'épousent et se chamaillent, la nuit, nos inadéquations, accidents, disproportions, saillies et autres folles dénivellations d'humeurs. J'ouvre à nouveau les yeux, les baisse sur la page qui, sous mon coude, bat au vent comme un fanion et lis :

« Est-il possible de vivre à la fois et en même temps dans ces deux mondes contradictoires ? L'un d'oiseau sans contraintes, l'autre de piéton clandestin des saisons ? »
PHILIPPE SOLLERS



Centralisons
nos forces

Travailler au mieux-être collectif,
c'est central.


Centrale des syndicats
du Québec
lacsq.org



DES ÉTUDES EN THÉOLOGIE

croire, questionner, transformer

Des programmes d'études
du premier cycle au doctorat

Institut d'études religieuses
ier@umontreal.ca
ier.umontreal.ca

Université 
de Montréal et du monde.

LA CULTURE EN REVUES

ARTS VISUELS CIEL VARIABLE ESPACE ESSE ETC MEDIA INTER LE SABORD VIE DES ARTS ZONE OCCUPÉE CINÉMA 24 IMAGES
CINÉ-BULLES CINÉMAS SÉQUENCES CRÉATION LITTÉRAIRE CONTRE-JOUR ENTREVOUS ESTUAIRE EXIT LES ÉCRITS MŒBIUS
XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE CULTURE ET SOCIÉTÉ À BÂBORD! L'ACTION NATIONALE LIBERTÉ L'INCONVÉNIENT NOUVEAU PROJET
NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES RELATIONS TICARTOC HISTOIRE ET PATRIMOINE
CAP-AUX-DIAMANTS CONTINUITÉ HISTOIRE QUÉBEC MAGAZINE GASPÉSIE LITTÉRATURE LES CAHIERS DE LECTURE
LETTRES QUÉBÉCOISES LURELU NUIT BLANCHE SPIRALE THÉÂTRE ET MUSIQUE CIRCUIT JEU REVUE DE THÉÂTRE
LES CAHIERS DE LA SQRM THÉORIES ET ANALYSES ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN ÉTUDES LITTÉRAIRES
INTERMÉDIALITÉS TANGENCE VOIX ET IMAGES



sodep
Société de développement
des périodiques
culturels québécois

SODEP.QC.CA